

PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aiguebelette, le 11 avril 2026

L'assemblée générale de la FFA s'est réunie le samedi 11 avril à Aiguebelette, sous la présidence de Christian Vandenberghe.

Les comités départementaux et ligues représentés, délégués et nombre de voix :

Comités départementaux :

CD018	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CHER	BLAISE	Hervé	1
CD021	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE D'OR	GOUDET	Pierre	1
CD033	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	TRICHET	Pierre	4
CD034	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT	SIGAL	Delphine	5
CD035	COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE	LLANTE	Olivier	3
CD044	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE	GUYON	Michel	8
CD047	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LOT ET GARONNE	DAUVERGNE	Anne	3
CD056	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN	BODENNEC	Luc	3
CD059	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD	BURGAN	Erwan	5
CD069	COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'AVIRON RHÔNE-MÉTROPOL	BAUD	Christian	11
CD071	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE	REY	Bernard	2
CD074	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE	BERGERET	Jean-Luce	6
CD076	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME	OUVRY	Bénédict	3
CD077	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE	L'ECU	François	4
CD078	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES YVELINES	VAN LONDERSELE	Jean-Pierre	7
CD084	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAUCLUSE	LECONTE	Antonin	1
CD091	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE	KOZIATEK	Nicolas	3
CD092	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE	TASSY	Alain	9
CD094	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	CAPELLE	Nathalie	8

Ligues :

Ligue Nouvelle-Aquitaine	BELLIOT	Katia	13
Ligue Nouvelle-Aquitaine	TRICHET	Pierre	13
Ligue Nouvelle-Aquitaine	LE BARREAU	Robin	13
Ligue AURA	GUYOT	Nicolas	20
Ligue AURA	MAZOYER	Alex	20
Ligue AURA	GUERACHTCHENKO	Sergei	21
Ligue Bourgogne Franche-Comté	CHEVAUCHET	Stéphane	5
Ligue Bourgogne Franche-Comté	GOUDET	Pierre	5
Ligue Bretagne	BODENNEC	Luc	25
Ligue Centre-Val-de-Loire	JOLLY	Nicolas	4
Ligue Centre-Val-de-Loire	BLAISE	Brigitte	4
Ligue des Hauts de France	BOSQUELLE	Dominique	20
Ligue Ile-de-France	ANDOLFI	Frédéric	24
Ligue Ile-de-France	FARELLE	Laure	25
Ligue Ile-de-France	COLLET	Nathalie	24
Ligue Grand-Est	RONCHARD	Léo	14
Ligue Grand-Est	L'HOSPITALIER-GASTAUD	Claire	15
Ligue Normandie	OUVRY	Bénédict	13
Ligue Pays de la Loire	GAUTIER-GUYON	Sophie	13
Ligue Pays de la Loire	COUPE	Bernard	13
Ligue Sud-Paca	ALLIGIER	Vincent	17
Ligue Sud-Paca	LECONTE	Antonin	17
Ligue Occitanie	SIGAL	Delphine	37

Total des voix: 462 voix

Sont présents :

C. Vandenberghe : président, F. Banton : trésorier, F. Andolfi : Secrétaire général/Vice Président Délégué, M. Scotton : Secrétaire Générale Adjointe, S. Gautier-Guyon : Vice-Présidente en charge des commissions, B. Ouvry : Vice-Présidente en charge de l'animation et communication avec les territoires, de la mixité et de l'inclusion ; H. Beurey : Membre représentant des sportifs de haut niveau, C. Dubouloz : Membre en charge de l'aviron de mer, G. Marchand : Membre en charge du para-aviron et de l'aviron adapté, et S. Vieilledent, directeur technique national/directeur général.

Le vérificateur aux comptes : M. Broquet

Le personnel fédéral : C. Autour, secrétaire de direction, I. Dubuc, contrôlease de gestion, V. Lété, secrétaire de direction et A. Frazzetta, chargée de projet digital.

Les co-présidents de l'Aviron Club du Lac d'Aiguebelette, A. Gaime et S. Barcet accueillent les membres de l'assemblée générale et donne la parole à Christian Vandenberghe.

Le Président remercie les personnalités locales présentes, le club accueillant et laisse la parole à :

- C. Tavel, maire de Novalaise, déclare être ravie d'accueillir l'assemblée générale et rappelle son profond attachement à la pratique de l'aviron sur le territoire communal.
- C. Grange, vice-président délégué au sport du Conseil départemental de la Savoie, affirme la volonté de la collectivité de voir le lac d'Aiguebelette à nouveau utilisé pour la pratique sportive aux niveaux national et international. Il rappelle également l'attachement du Conseil départemental au développement du sport, en précisant qu'une convention a été signée afin de favoriser la pratique de l'aviron au sein des établissements, dans le cadre d'un plan nautique scolaire.
- B. Laclais, Directrice des Affaires institutionnelles/publiques de CNR, présente les piliers de l'activité de la CNR en soulignant les valeurs communes autour de l'eau, du développement durable et de la performance. L'engagement de CNR auprès de la Fédération Française d'Aviron a été fortement réaffirmé avec un accompagnement supplémentaire pour la Coupe de France depuis 2025.
- JC. Rolland, Président de World Rowing, expose les défis auxquels la Fédération Internationale est confrontée pour maintenir l'aviron parmi les disciplines olympiques. Il insiste sur la nécessité de s'adapter aux évolutions d'un environnement de plus en plus concurrentiel, afin de se distinguer et de répondre aux exigences du CIO. Selon lui, l'aviron doit se transformer pour attirer un public plus large, tant en termes de pratiquants que de personnes sensibles aux valeurs qu'il véhicule.
- Madame la Ministre des Sports, Marina Ferrari, souligne que la FFAviron s'inscrit pleinement dans l'ensemble des programmes ministériels.
Elle rappelle l'engagement de l'État, notamment à travers la mise à disposition de cadres d'État et le soutien financier, dans le cadre du contrat de délégation de la Fédération, décliné à travers les différents contrats et programmes mis en œuvre par l'Agence nationale du sport (contrat de performance, contrat de développement et programme des projets sportifs fédéraux à destination des territoires).
Elle met également en avant le fait que les valeurs de l'aviron répondent pleinement aux enjeux éducatifs et de santé de la société actuelle, et a salué la mise en place d'une nouvelle stratégie dédiée au haut niveau et à la haute performance.

puis C. Vandenberghe ouvre la séance.

M. Scotton donne lecture des personnes disparues depuis la dernière AG. Les applaudissements saluent leur parcours et leur passion pour notre sport.

1- VERIFICATION DES POUVOIRS ET DECLARATION DE VALIDITE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

F. Andolfi indique qu'après vérification des pouvoirs et appel des délégués des ligues et comités départementaux, l'assemblée générale peut valablement délibérer, les délégués présents disposant de 462 voix sur 567 voix.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut délibérer.

2- APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DES 7 JUILLET ET 8 NOVEMBRE 2025

F. Andolfi demande à l'assemblée générale d'approuver le PV de l'Assemblée générale du 7 juillet ainsi que le PV d'AGElective du 8 novembre 2025 envoyé aux présidents de ligues et délégués et paru sur le site internet.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE À L'UNANIMITÉ (462 voix) LES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES 7 JUILLET ET 8 NOVEMBRE 2026.

3- RAPPORT DU PRESIDENT

C. Vandenberghe procède à la lecture de son rapport. (Annexe 1)

F. Andolfi interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

4- RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL – VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

F. Andolfi procède à la lecture de son rapport. (Annexe 2)

C. Vandenberghe interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

5- RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL/DIRECTEUR GÉNÉRAL

S. Vieilledent procède à la lecture de son rapport. (Annexe 3)

F. Andolfi interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

JP. Von Londersele précise qu'une compétition internationale à Vaires-sur-Marne a été validée par World Rowing. Il s'agit de la seule compétition internationale dédiée au para-aviron.

Dans le cadre du renforcement de la réglementation, il souligne la nécessité d'impliquer davantage les organisateurs de championnats dans l'élaboration et le respect du cahier des charges, en particulier pour les épreuves de para-aviron, afin de garantir le respect des exigences liées à l'accueil de ce public.

S. Vieilledent précise que concernant le calendrier national et le cahier des charges, des temps d'échange réguliers sont organisés. La remarque visant à associer le comité d'organisation (CO) au cahier des charges est prise en compte.

F. Andolfi rappelle que deux visioconférences ont déjà été initiées avec les organisateurs d'événements.

P. Ferreira indique que, concernant le numérique, il souhaite que les clubs soient associés au développement des modules dans les projets à venir, dans la mesure où les principaux utilisateurs sont les clubs, les ligues et les comités départementaux, avec un impact direct sur leur fonctionnement quotidien.

Il précise ne pas avoir été associé au développement des modules de tests pour les licences et exprime le souhait de l'être à l'avenir.

S. Vieilledent indique prendre note de cette demande, en rappelant la volonté d'associer les structures affiliées aux projets. Il précise toutefois qu'il convient de bien distinguer les projets de digitalisation choisis par la fédération de ceux qui s'imposent à elle de manière exogène.

N. Capelle indique que la formation « coach santé » n'a pas été mise en œuvre cette année, celle-ci étant pour l'instant ouverte uniquement aux professionnels. Elle précise qu'il serait opportun à l'avenir d'intégrer d'autres profils issus des clubs comme des professionnels de santé et des titulaires de brevets.

S. Vieilledent souligne que des évolutions sont en cours. Il rappelle toutefois, sur le sujet de la formation, que la fédération doit respecter un cadre réglementaire et statutaire. Le déploiement des formations doit ainsi garantir, entre autres, la sécurité des pratiquants. Il insiste également sur la nécessité de proposer une offre la plus pertinente possible, en distinguant clairement les champs de la santé et du bien-être. Le service formation travaille actuellement à une évolution de cette offre.

F. Andolfi rappelle qu'un groupe de travail dédié à l'aviron santé a été constitué. Ce groupe a d'ores et déjà engagé l'élaboration de recommandations.

Il travaille également à la construction d'un projet cohérent, en lien avec les ARS et les professionnels de santé.

6- RAPPORT DU TRESORIER GENERAL

F. Banton procède à la lecture de son rapport. (Annexe 4)

F. Andolfi interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

L. Bodennec s'interroge sur la base de valorisation des heures de bénévolat.

F. Banton précise qu'elles sont valorisées sur la base d'un taux unitaire de 30 euros, correspondant au coût moyen d'un éducateur sportif chargé, calculé à partir d'un salaire de référence de 2 500 euros brut mensuel.

7- RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

C. Rambeau, Commissaire aux comptes Audit France, donne lecture de son rapport général puis du rapport sur les conventions réglementées. (Annexes 5 et 6)

8- RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

M. Broquet donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes. (Annexe 7)

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

9- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS, QUITUS AU COMITE DIRECTEUR

• 1ère résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du trésorier, des commissaires aux comptes et des vérificateurs aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (462 voix).

• **2ème résolution**

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice 2024 à C. Vandenberghe, président de la FFA, et au comité directeur.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (462 voix).

10- AFFECTATION DU RESULTAT 2025

F. Banton rappelle que le résultat 2025 d'exploitation est négatif de 172 463 €.

Ce résultat est compensé par un résultat financier de 4 947 € et un crédit impôt de -75 827 €. Ce qui ramène le résultat net à – 91 689 €.

Le Trésorier propose d'affecter le résultat 2025, -91 689 € au poste « Fonds propres » autres réserves, ce qui portera les poste « Fonds propres » à 917 089 € après affectation du résultat

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (462 voix).

11- APPROBATION DU BUDGET 2026

F. Banton commente le budget 2026. (Annexe 8)

- Dépenses :
- Fonctionnement fédéral :
Le budget s'établit à 894 000 € après affectations. Celles-ci correspondent à la ventilation des charges, notamment salariales, entre les différentes actions.
La masse salariale est globalement stable. Elle intègre notamment l'anticipation du départ en retraite de la cheffe comptable fin 2026 et son remplacement à compter de juin, compensé par d'autres évolutions, conduisant à une stabilité globale.
- Projet de développement et structuration :
Les dispositifs sont reconduits à l'identique. Les TSR sont valorisés à hauteur de 250 000 € (contre 234 000 € en 2025). Ce poste est intégralement financé sur fonds propres.
Le projet de bateau innovant «Rowin'Joy», actuellement en fabrication, impactera significativement l'exercice 2026 au niveau charges et au niveau recettes, pour un montant global d'environ 812 000 €.
- Pôle performance :
Après ajustements, le budget s'établit à 4 363 000 €, en cohérence avec le contrat de performance de l'ANS.
- Pôle médical :
Une revalorisation significative des indemnités journalières des intervenants (kinésithérapeutes et médecins) est actée, passant de 205 € à 250 € par jour en 2026, afin de tenir compte des difficultés de recrutement et de toujours investir sur l'accompagnement médical et paramédical de nos collectifs

- Pôle formation :
Le budget est stable, sans évolution notable des charges.

Recettes :

- Produits d'exploitation :
Une augmentation prévue sur les affiliations et licences, en lien avec les décisions votées en assemblée générale, avec maintien du principe de proratisation.
Une reprise de provision de 65 000 €, liée aux travaux, est également enregistrée.
- Contrat de développement :
Il s'élève à 422 000 €, répartis entre 392 000 € et 30 000 € affectés à la formation, et reste stable sur l'olympiade.
- Projet « Rowin'Joy » :
Des recettes sont attendues via une subvention d'équipement, la contribution des clubs et ligues (380 000 €) et des royalties sur la vente de bateaux à l'international, estimées à 10 000 €.
- Pôle Performance :
Les financements comprennent le contrat de performance, les subventions d'équipement et leur quote-part, ainsi que diverses aides, notamment régionales et partenariales.
- Partenariats :
Les principaux partenariats sont reconduits : MAIF : 175 000 € et CNR 505 000 € (clubs 100 000 € et FFA 405 000 €).

De nouveaux financements sont confirmés ou en cours de finalisation, notamment avec des entreprises partenaires des travaux du siège fédéral.

Une recherche complémentaire de partenariats est engagée, avec un objectif jugé réaliste au regard des résultats des exercices précédents.

Le budget s'établit à environ 9 200 000 € et est présenté à l'équilibre.

La répartition des dépenses met en évidence :

- 47 % consacrés à la haute performance,
- 35 % dédiés au développement des pratiques.

L'assemblée générale doit approuver le budget.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE LE BUDGET 2026 TEL QUE PRÉSENTÉ À L'UNANIMITÉ (462 VOIX).

12- FIXATION DES TARIFS 2027 (Annexe 9)

F. Banton commente le projet de tarifs 2027, construit en collaboration avec le Conseil des Territoires, avec une augmentation de 1% selon la proposition adoptée par le comité directeur le 21 mars 2026.

Il est prévu, pour les nouveaux clubs, une gratuité des affiliations sur 5 ans au lieu de 3, afin de faciliter leur démarrage et leur pérennisation.

La réduction des affiliations pour les petits clubs est reportée sur les licences plus de 23 ans, tout en maintenant un équilibre financier global et en facilitant le développement des nouveaux clubs.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE LES TARIFS 2027 TELS QUE PRÉSENTÉS À 383 POUR, 37 CONTRE ET 42 ABSTENTION (462 VOIX).

13- DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

F. Banton indique que M. Broquet et G. Boyer, ont fait part de leur souhait de candidater pour 2025.

Il est donc proposé de désigner ces deux vérificateurs.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE LA NOMINATION DE M. BROQUET ET DE G. BOYER EN QUALITÉ DE VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2026 À L'UNANIMITÉ (462 VOIX).

14- RAPPORT DU MEDECIN COORDINATEUR DU SUIVI MEDICAL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (ANNEXE 11)

Le rapport du médecin ayant été envoyé aux délégués, F. Andolfi interroge l'assemblée sur les questions éventuelles qui seront transmises à F. Maton.

15- RAPPORT DES COMMISSIONS (ANNEXES 12 ET 13)

S. Gautier-Guyon rappelle que les comptes-rendus ont été envoyés aux délégués et procède à la lecture de son rapport.

F. Andolfi interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

16- REMISE DES RECOMPENSES : CLASSEMENT DES CLUBS

Classement Performance 2025 :

1	Cercle Aviron de Nantes	représenté par son président Erwan Madec
2	Boulogne 92	représenté par son président Pedro Ferreira
3	Sport Nautique de Nancy	Excusé

Classement Para-Aviron et Para-Aviron Adapté 2025

1	Boulogne 92	représenté par son président Pedro Ferreira
2	Association Avi Sourire	Excusé
3	Société Havraise de l'Aviron	Excusée

Classement Jeune 2025

1	Aviron Marne et Joinville	représenté par son président Jean-Eric Loisel
2	Cercle Aviron de Nantes	représenté par son président Erwan Madec
3	Aviron Saint-Cassien	représentée par sa présidente Guylaine Marchand

Classement mer 2025

1	Société Nautique Monaco	représenté par Roland WEILL
2	Aviron Sétois	Excusé
3	Rowing Club de Marseille	Excusé

Classement Indoor 2025

1	Aviron Sétois	Excusé
---	---------------	--------

- | | | |
|---|-------------------|---|
| 2 | Gravelines Aviron | Excusé |
| 3 | Boulogne 92 | représenté par son président Pedro Ferreira |

Classement Longue Distance 2025

- | | | |
|---|--------------------------------------|--|
| 1 | Aviron Strasbourg 1881 | représenté par Claire L'Hospitalier |
| 2 | Club Nautique de Chambéry Le Bourget | représenté par sa présidente Frédérique Hintzy |
| 3 | CA Nantes | représenté par son président Erwan Madec |

Classement Master 2025

- | | | |
|---|--------------------------------------|--|
| 1 | Aviron Toulousain | représenté par son président Clément Arakelian |
| 2 | Boulogne 92 | représenté par son président Pedro Ferreira |
| 3 | Club Nautique de Chambéry Le Bourget | représenté par sa présidente Frédérique Hintzy |

Remise du Trophée Randon'Aviron à Base Nautique de Sciez représenté par son président, BALBO Andréa

Remise Trophée remerciements de la FFA à l'Aviron Grésivaudan pour le bateau innovant Rowin Joy.

17- REMISE DE LA GRANDE MEDAILLE D'OR

S. Gautier-Guyon et B. Ouvry invitent L. Fatourehtchi-Jouvray à les rejoindre et retracent son parcours d'entraîneure et dirigeante du Rowing Club de Cannes-Mandelieu.

Ancienne athlète de haut niveau, L. Fatourehtchi-Jouvray a exercé plusieurs mandats d'élue que ce soit au niveau local, régional et fédéral. Elle a initié de nombreux événements innovants tels que les premières épreuves internationales d'aviron de mer ou la prestigieuse régate internationale sprints de Cannes réunissant d'emblématiques rameurs mondiaux. Au regard de son engagement exemplaire et de ses contributions significatives au développement de l'aviron en France, L. Fatourehtchi-Jouvray est une personnalité digne de recevoir la Grande Médaille d'Or de la Fédération Française d'Aviron.

18- QUESTIONS DIVERSES

• Travaux siège fédéral

A. Tollard souhaite connaître l'avancée des travaux du siège fédéral.

C. Vandenberghe précise que les travaux ont pris du retard et que des réunions de chantier hebdomadaires se tiennent pour améliorer la situation.

• Formation

O. Llantes interroge sur la possibilité de déployer les formations d'entraîneur fédéral sur les différents territoires.

S. Vieilledent relaie cette question auprès du service formation.

H. Gigneux précise que ce type de déploiement existe déjà pour certaines formations. Toutefois, sa mise en place nécessite une organisation à l'échelle d'un territoire afin de regrouper un nombre suffisant de candidats.

• Ligue Auvergne-Rhône – Questions des clubs

N. Guyot souligne que les questions émanent des clubs de la ligue.

Quelle est précisément la mission confiée par la Fédération à A. Maurogiovanni, directeur de l'équipe de France d'Aviron : obtenir des résultats à court terme, notamment en matière de médailles, ou conduire une restructuration plus globale et durable du haut niveau français ?

S. Vieilledent indique que la mission confiée à A. Maurogiovanni s'inscrit dans le court et le long terme. Elle intègre les catégories Senior, U23 et U19, ainsi que le suivi du sprint de plage devenu olympique

Le poste est prévu dans le cadre d'un CDD renouvelable jusqu'au 31 décembre 2028. La mission comporte également une dimension prospective, avec la préparation des échéances 2028 et 2032.

Sur la partie U23, U19 et jeunes, A. Maurogiovanni intervient aussi en lien avec C. Gossé, Coordinatrice nationale de la détection et Coordinatrice des Eq.de France U17-U19-U23 et les managers HN de Zone, sur la stratégie du haut niveau, ainsi que sur l'accompagnement du recrutement, de la détection et de la formation au sein des territoires.

Sur le court terme, l'objectif est de retrouver une dynamique de performance et un niveau de médailles cohérent avec notre histoire.

Les résultats des dernières années doivent être analysés à la lumière de l'évolution du contexte international et de la disparition de certains repères notamment les catégories poids légers.

L'ambition est de renouer, à périmètre constant, avec les niveaux historiques de médailles. Ce périmètre correspond aujourd'hui aux épreuves en rivière, auxquelles s'ajoute le sprint de plage, appelé à remplacer les épreuves poids légers. L'objectif est ainsi de viser 2 à 3 médailles au global lors des grandes échéances internationales, notamment olympiques, ou 1 à 2 médailles en rivière sur les épreuves toutes catégories.

Sur le plus long terme, l'objectif est d'asseoir une stratégie durable de recrutement, de détection et de formation dans les territoires, tout en renforçant la pertinence d'une centralisation de la haute performance. Ces objectifs étant pleinement alignés avec les orientations du projet fédéral.

À la suite des Jeux olympiques de Paris 2024 et de l'audit conduit par la FFAviron et l'ANS, pouvez-vous indiquer si cet audit a été publié et, dans le cas contraire, si une communication ou une restitution aux clubs est prévue ?

Il est précisé que cet audit n'avait pas vocation à être rendu public. Un débriefing complet a en effet été réalisé et partagé avec les parties prenantes concernées : bureau fédéral, comité directeur, staff et athlètes, dans l'objectif de construire et mettre en œuvre la stratégie actuelle.

De manière plus précise, l'analyse a été conduite bateau par bateau, à la fois sur la base d'un debriefing à chaud et d'un debriefing à froid. Puis au niveau structurel et organisationnel. Elle a permis de faire émerger un certain nombre d'enseignements : certains équipages ayant atteint leurs objectifs, d'autres, ayant rencontré des difficultés.

Ces audits ont également intégré des éléments relatifs au domaine médical qui ne pouvaient pour des raisons de confidentialité être publiés.

Avec la mise en service du Centre national d'entraînement de Vaires-sur-Marne, il est demandé à certains athlètes, notamment étudiants, de poursuivre leur double projet sur place. La Fédération confirme-t-elle qu'aucun rameur ne sera conduit à devoir choisir entre la poursuite de ses études, notamment dans des cursus exigeants comme à l'INSA de Lyon, et sa présence en équipe de France ?

S. Vieilledent indique que la poursuite du double projet au sein du CNE reste, comme historiquement à la FFA, une priorité incontournable. Le défi du double projet est similaire à celui rencontré dans les autres structures du Projet de Performance Fédéral de la FFA.

L'offre de formation en région parisienne est particulièrement large et structurée. Le choix de positionner le CNE en région parisienne permet également, à l'instar de l'organisation mise en place par un grand nombre de fédérations dans le champ de la haute performance, de bénéficier des cursus aménagés proposés par l'INSEP avec les plus grandes écoles et établissements d'enseignement supérieur parisiens.

Aujourd'hui, deux cas de figure sont possibles : soit les formations engagées par les sportifs intégrant le CNE sont disponibles sur place ou organisées de manière compatible avec le fonctionnement du CNE ; soit, lorsque cela n'est pas possible, des dispositifs dérogatoires exceptionnels peuvent être mis en place afin de permettre une alternance entre le site d'études et le CNE.

À titre d'exemple, pour la filière ingénieurs, un partenariat entre l'INSA de Lyon et la prestigieuse École Nationale des Ponts et Chaussées a été engagé. À partir de la rentrée 2026/2027, trois athlètes intégreront l'ENPC dans ce cadre. Sébastien Vieilledent profite de cet exemple pour remercier Anne Tollard, dont l'action aura été déterminante sur ce dossier

C.Vandenberghe remercie l'ensemble des délégués pour les échanges fructueux.

Le Président clôt l'assemblée générale à 12h20.



Frédéric Andolfi
Secrétaire Général
Vice-Président Délégué

Destinataires : Délégués des ligues/Délégués des comités départementaux/Présidents des ligues, des comités départementaux et des commissions/Membres du comité directeur/ S. Vieilledent, DTN-DG

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Assemblée Générale de la Fédération Française d'Aviron

Samedi 11 avril 2026 – Aiguebelette (73)

Mesdames les présidentes de ligue
Messieurs les présidents de ligue
Mesdames et Monsieur les présidents de comités départementaux
Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Chers amis,

C'est un immense plaisir associé à un symbole fort de nous retrouver aujourd'hui à Aiguebelette en Savoie terre de sports, d'aviron et d'engagement, pour cette Assemblée Générale du 11 avril 2026.

L'année 2025 aura été une année structurante. Une année de transition, certes, mais surtout une année de fondation. Nous avons posé des bases solides pour l'Olympiade 2025/2028.

Une feuille de route claire : le projet fédéral 2025/2028

L'un des temps forts de l'année a été la publication de notre projet fédéral 2025/2028. Ce document n'est pas un simple recueil d'intentions : il est notre feuille de route. Un cap. Il affirme une ambition claire : structurer, innover, performer et fédérer.

Structurer, d'abord, en accompagnant nos clubs vers un modèle durable et attractif, celui du « club 360° », capable de répondre aux attentes des pratiquants d'aujourd'hui. Mais qu'est-ce qu'un club 360° ? C'est un club capable d'offrir une palette complète de services, de répondre à toutes les finalités de pratiques et s'adresser à un public élargi.

Innover, ensuite, en modernisant nos pratiques, en intégrant le numérique, le sport connecté, et en explorant de nouveaux formats pour rendre l'aviron toujours plus accessible.

Performer, évidemment, car notre ambition internationale reste intacte, reste prioritaire.

Fédérer, enfin, parce que notre sport ne peut grandir que s'il est partagé, inclusif et ouvert à toutes et tous.

Ce projet est le fruit d'un travail collectif. Il nous engage, élus, cadres, salariés, bénévoles, entraîneurs, partenaires et licenciés. En 2025, nous avons commencé à le mettre en œuvre concrètement. En 2026, nous allons accélérer.

Une dynamique sportive nationale renforcée

Sur le plan national, l'année 2025 a confirmé la vitalité de notre discipline.

Les championnats de France indoor à Charlety ont battu un record historique avec 3 754 participants. Une dynamique qui s'est encore amplifiée en ce début d'année 2026 avec plus de 4 500 inscrits au stade Pierre de Coubertin. L'aviron indoor n'est plus une pratique complémentaire : c'est un levier majeur de développement. J'en profite pour féliciter notre personnel fédéral, les cadres techniques et bénévoles pour leurs implications et engagements quand à l'organisation de cette manifestation. L'une des plus importantes en indoor de France. J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à Thierry Louvet.

La commission sportive, en lien étroit avec le groupe de travail des entraîneurs, a conduit un travail de fond pour proposer un nouveau calendrier sportif pour 2026. Un calendrier plus lisible, plus cohérent, plus durable, aligné avec les objectifs du projet fédéral.

En 2026, ce travail se poursuivra avec nos équipes communication, marketing et événementiel afin de construire une véritable identité autour de chacun de nos championnats. L'objectif est clair : valoriser nos événements et aller chercher des partenaires dédiés pour renforcer leur attractivité et leur modèle économique.

Une nouvelle ère pour la haute performance

L'année 2025 restera surtout comme celle d'une transformation majeure de notre filière haut niveau.

Le Centre National d'Entraînement a été inauguré au Stade Nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne. Héritage direct des Jeux de Paris 2024, ce site exceptionnel nous offre désormais un outil à la hauteur de nos ambitions.

Les nations qui nous ont devancés ces dernières années ont toutes fait le choix d'une centralisation de leur haute performance autour d'un centre unique. Nous avons, à notre tour, pris cette décision stratégique. Ce modèle fonctionne ailleurs. Il fonctionnera pour l'aviron français.

Cette centralisation permet à nos autres structures Lyon, Nancy, Nantes et Toulouse de se recentrer sur la détection, la formation et l'accompagnement des jeunes talents. Les managers de zones ont été nommés. Les Pôles France Espoirs ont vu leurs missions clarifiées autour des U17, U19 et U23. Nous construisons une filière cohérente, lisible et exigeante.

Autre étape clé : la nomination en janvier 2025 d'Antonio Maurogiovanni au poste de directeur des équipes de France. Fort de son expérience internationale et de sa capacité à bâtir des environnements performants, il a engagé une nouvelle dynamique. Son tour de France des clubs en novembre dernier a été particulièrement apprécié. Il a permis d'expliquer sa méthode, d'écouter, de dialoguer et de rassembler. Je laisserai notre DTN Sébastien développer plus tard dans son rapport. Les premiers résultats sont très encourageants.

Trois bateaux en finale olympique dont le deux sans barreur féminin composé d'Emma Cornelis et Hézékia Péron que je félicite à nouveau, est devenu vice-champion du monde à Shanghai, une première pour cette embarcation depuis trente ans. Je n'oublie pas le deux sans barreur homme composé de jeunes rameurs qui gagnent la petite finale.

En para-aviron, trois bateaux en finale en épreuves paralympiques.

le collectif Relève a été mis en place et, en ce début d'année 2026, Germain Pontois a été nommé responsable de l'équipe de France. Notre ambition est claire : développer la performance tout en élargissant le vivier.

En beach rowing sprint, discipline olympique à Los Angeles en 2028, Lou Philippe est devenue championne du monde en solo U19. Mathis Nottet et nos équipages en double ont également décroché des médailles européennes et mondiales. Là aussi, la dynamique est réelle et bien enclenchée.

Innover pour développer

L'année 2025 a aussi été marquée par notre capacité à innover.

Nous avons organisé les premiers e-ROW GAMES au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne. Cet événement e-sport autour de l'aviron indoor a suscité l'intérêt du mouvement sportif, du CNOSF et même d'éditeurs de jeux vidéo. Nous avons démontré que l'aviron pouvait se réinventer et parler à de nouveaux publics.

En aviron santé, l'opération Défi Rose, dans le cadre d'Octobre Rose, a mobilisé largement nos clubs à travers un challenge connecté fédérateur. Regardez l'engouement grandissant chaque année pour l'avirose lors du championnat de France indoor. J'adresse mes chaleureuses félicitations à Jocelyne Roland qui a lancé cette initiative il y a 10 ans.

En aviron scolaire, le lancement d'un nouveau site dédié et l'intégration d'outils de gamification comme Rowing Adventure dans le programme « Rame en 5e » modernisent notre approche pédagogique.

Enfin, en matière de développement durable, les week-ends de nettoyage des berges, soutenus par la MAIF, ont rassemblé 40 clubs. Les équipes fédérales se sont également mobilisées sur les bords de Marne. Notre engagement environnemental est concret, visible et partagé.

Le développement du nouveau bateau école par la société Rotomob le prototype est sorti il sera en remplacement du bateau entreprise pour lequel je vois le rappelle nous avons obtenu une

subvention de 492 000 € de l'ANS permettant un prix très compétitif à moins de 9 500€ pour un huit et ce pour les 50 premiers bateaux. Il reste quelques bateaux à vendre.

Une communication modernisée

2025 aura aussi été l'année du lancement de notre nouveau site internet. Un projet long, exigeant, mais dont les retours sont très positifs.

Nous avons renforcé notre production de contenus, notamment vidéo, sur les compétitions nationales et les randonnées. En 2026, nous poursuivrons cette dynamique avec l'ouverture d'un compte TikTok pour aller toucher un public plus jeune et préparer l'avenir.

Perspectives 2026 : accélérer

L'année 2026 sera celle de l'accélération.

- Accélération dans la mise en œuvre du projet fédéral.
- Accélération dans la structuration de notre filière de performance.
- Accélération dans la recherche de partenaires pour sécuriser nos modèles économiques.
- Accélération dans l'innovation et la modernisation de notre offre.

Nous avons engagé des réformes ambitieuses. Elles demandent du temps, de la constance et de la cohésion. Les premiers signaux sont encourageants, mais nous devons rester exigeants. Je laisserai mon secrétaire général Frederic développer plus tard dans son rapport.

L'aviron français a une histoire forte. Il a aussi un avenir prometteur. À nous de le construire ensemble, avec lucidité, ambition et unité.

Concernant le bilan financier de la FFA qui a mes yeux reste extrêmement important. Nous traversons une période difficile, vous le savez tous. Cela étant nos dépenses sont sous contrôle, notre bilan financier est bon et ce malgré un contexte économique anxiogène. Je laisserai François notre trésorier développer plus tard dans son rapport financier.

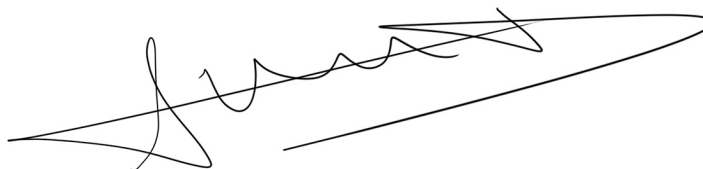
Je tiens à souligner l'engagement de la CNR à nos côtés et la remercier pour son implication dans la vie fédérale et de haut niveau. Des remerciements particuliers pour son aide au maintien de la Coupe de France CNR, moment important pour la vie sportive des ligues.

Je tiens à remercier l'ensemble des clubs, des bénévoles, la direction technique nationale, des cadres techniques, des salariés, de nos partenaires institutionnels et privés, pour leur engagement au quotidien.

Je n'oublie dans ces remerciements l'ensemble des élus de la fédération, le bureau fédéral et le comité directeur pour leur engagement sans faille.

C'est collectivement que nous réussirons.

Je vous remercie pour votre attention.



Christian VANDENBERGHE
Président

Rapport moral

Secrétaire Général Vice Président Délégué

Assemblée Générale -11 avril 2026

Mesdames, Messieurs, chers dirigeants, chers bénévoles, chers partenaires,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour notre seconde assemblée générale de l'olympiade. Une étape importante comme l'a dit notre président : celle d'une année de **consolidation**, mais aussi de **poursuite du déploiement** de notre projet fédéral.

L'an dernier, nous avons posé les bases.

Cette année, nous devons amplifier notre transformation.

Notre projet fédéral, construit collectivement, repose sur trois convictions fortes :

- Poursuivre le développement de l'aviron pour tous les publics,
- accompagner la performance sportive,
- renforcer nos clubs et nos territoires.

Ces orientations ne sont pas de simples slogans. Elles demandent de la constance, du dialogue et du travail collectif et ce malgré sans doute quelques impatiences.

Cette saison déjà bien lancée est donc une année de consolidation.

Consolider, c'est d'abord stabiliser nos actions en cohérence avec le projet fédéral :

- consolider le développement de nos clubs par un meilleur accompagnement de leur quotidien,
- consolider nos formations avec une adaptation de leurs contenus aux évolutions des besoins du terrain
- consolider nos ressources financières avec un travail exemplaire de notre président sur la recherche de nouvelles ressources et de notre trésorier et son équipe comptable sur le contrôle de nos dépenses.
- Consolider nos ressources humaines, car comme toute organisation, le premier capital de la fédération est l'humain. Merci aux salariés et cadres d'Etat auprès de la fédération qui œuvrent à la mise en œuvre de nos actions. Je les vois travailler au quotidien avec dévouement et persévérance, et il faut le dire parfois un certain manque de reconnaissance
- C'est aussi consolider notre gouvernance, une gouvernance plus collégiale et de facto parfois moins réactive

Consolider demande d'écouter davantage les territoires et je rappelle la mise en place de notre conseil des territoires courroie de transmission de nos organes déconcentrés, une première dans l'histoire de la fédération.

Consolider c'est bien sûr poursuivre à accompagner les bénévoles, de soutenir celles et ceux qui font vivre l'aviron au quotidien.

Personne n'oublie que notre fédération n'existe que par l'engagement de celles et ceux qui, sur l'eau ou en salle, font vivre notre sport.

Mais consolider ne veut en aucun cas dire ralentir.

Le projet fédéral se déploie et je souhaite rappeler les actions prioritaires dont vous, délégués des ligues et des comités départementaux, vous faites l'écho :

- le développement du loisir, du sport bien être ou santé, pour coller aux enjeux de société et des évolutions du modèle économique
- l'attractivité repensée pour les jeunes, j'y reviendrai spécifiquement

- l'accélération de l'inclusion des publics éloignés
- la mise en œuvre effective d'une transition écologique à chaque niveau
- la modernisation de nos outils, et leur mise en conformité avec les enjeux de notre délégation de service public

Nous avons des défis à relever, bien sûr. Restons optimistes, je suis persuadé que l'aviron a toute sa place dans une société qui cherche du sens, de la nature, de la solidarité, portons toutes et tous ici cette ambition.

Je souhaite revenir sur deux sujets essentiels que cette mandature doit porter avec la plus grande priorité :

En premier lieu, la prévention des violences et du harcèlement

Dans mes fonctions de secrétaire général et vice-président délégué chargé de la prévention et du traitement des signalements, je dois vous parler avec franchise.

Le nombre de situations que nous traitons n'est pas anodin. Cela ne doit pas nous décourager, mais nous alerter.

Car derrière chaque signalement, il y a une personne, une souffrance, et bien souvent une confiance détruite.

Notre responsabilité est collective. Il nous faut :

- Être attentifs.
- Accompagner, encourager la libération de la parole
- Continuer à former nos encadrants, professionnels comme bénévoles
- Protéger les victimes.
- Sanctionner quand c'est nécessaire.

La tolérance zéro n'est pas une formule, c'est un devoir.

Je sais que ce sujet peut être difficile. Mais notre fédération doit être exemplaire, parce que l'accueil de jeunes, de femmes et d'hommes qui nous font confiance, nécessite éthique, sécurité et bienveillance. Ce n'est pas une option. C'est le socle de tout projet associatif.

Mon second sujet sera centré sur les jeunes :

Nous sommes à un moment charnière. D'aucun ont pu voir cette semaine les prévisions de baisse d'élèves à l'horizon 2030-2035. Moins 1.500.000 jeunes.

Cette évolution démographique, moins de jeunes demain, c'est déjà une réalité. Et surtout vous le constatez tous, des jeunes différents aujourd'hui.

Cette évolution, on se doit d'en faire une opportunité, et notre responsabilité est simple : continuer à donner envie.

Envie de découvrir. Envie de s'engager. Envie de rester.

Cette envie se construit dans nos clubs, au quotidien, grâce à l'engagement de nos bénévoles, de nos éducateurs, de nos dirigeants.

Elle se construit aussi dans notre capacité collégiale à évoluer : proposer des pratiques plus ouvertes, plus accessibles, plus en phase avec leurs attentes.

Elle se construit enfin avec le soutien de la puissance publique, parce que le sport est un levier, un investissement essentiel pour notre jeunesse, pour sa santé, pour l'apprentissage du lien social.

Je suis persuadé que nos clubs sont prêts, engagés, inventifs et demandeurs que de pouvoir continuer à jouer pleinement leur rôle.

La conviction qui doit transpirer à l'issue de cette assemblée générale est très simple et c'est un appel à l'action :

Chaque jeune que nous touchons est une chance quel que soit le type de pratique.

Chaque jeune que nous fidélisons est une victoire.

Et chacune de ces victoires construit l'avenir de notre sport.

Mon rapport moral se conclura par un rappel à la responsabilité collective.

L'aviron est un sport individuel mais surtout d'équipage. Vous le savez même en skiff, on ne progresse jamais seul.

Notre fédération doit fonctionner comme un équipage dont on apprécie la synchronisation :

- élus,
- cadres techniques,
- dirigeants,
- bénévoles,
- athlètes.

Chacun avec sa place, chacun avec son histoire, chacun avec sa sensibilité.

Mais tous dans la même direction. Celle de l'intérêt général.

L'année 2026 comme la précédente sera une année de travail, d'exigence et d'unité.

Nous avons un projet ambitieux pour un avenir pérenne

Nous avons des clubs engagés.

Nous avons des bénévoles remarquables.

Nous avons des athlètes inspirants.

À nous de rester fidèles à nos valeurs : **responsabilité, engagement, solidarité.**

Et continuer ainsi à faire grandir l'aviron français.

Je vous remercie pour votre engagement et votre confiance et vous invite à remercier par vos applaudissements les organisatrices de cette belle AG (Isabelle, Angèle, Caroline, Vanessa et bien sûr Martine notre secrétaire générale adjointe).

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Andolfi', with a large, stylized flourish at the end.

Frédéric ANDOLFI
Secrétaire Général
Vice-Président Délégué

**Assemblée Générale de la Fédération Française d’Aviron
du 11 avril 2026**

Rapport du Directeur Technique National/ Directeur Général

I- INTRODUCTION

Madame la **Ministre,**
Mesdames et Messieurs les **représentants des collectivités territoriales,**
Madame Laclais, représentante de la **CNR,**
Mesdames et Messieurs les **membres du comité directeur de la Fédération,**
Mesdames et Messieurs les **membres du bureau fédéral,**
Mesdames et Messieurs les **délégués,**
Mesdames et Messieurs les **membres de la DTN et des équipes de la Fédération,**

Chers amis,

Je suis ravi de vous retrouver pour cette Assemblée Générale, séquence essentielle de la gouvernance de notre organisation, et occasion pour moi **d’établir, bien entendu, le bilan opérationnel de l’année 2025**

La Direction Technique Nationale et la Direction Générale, que je représente, ont eu le plaisir d’accompagner la Fédération, ses licenciés, ses structures, son comité directeur et son bureau fédéral tout au long de cette année, marquée par plusieurs évolutions structurantes majeures :

- l’intégration d’une **nouvelle gouvernance** ;
- la formalisation et la mise en œuvre d’un **nouveau projet fédéral** ;
- la mise en œuvre d’une **nouvelle structuration du haut niveau et de la haute performance** ;
- l’arrivée d’un **nouveau Directeur de l’Équipe de France d’Aviron** et d’une **nouvelle méthodologie** d’entraînement ;
- la formalisation et la mise en place d’un **nouveau Parcours de Performance Fédéral** ;
- la formalisation et le déploiement d’un **nouveau projet de développement** ;
- le lancement d’un **nouveau site internet et d’un nouvel intranet de gestion fédérale** ;
- et la mise en place d’un **nouveau système de production et de gestion de l’information pour les collaborateurs**, avec l’arrivée de Microsoft 365.

Au cours de cette année, nous avons pris des décisions importantes. Nous avons fait des choix. Nous avons posé les fondations d’évolution et de changement attendus pour certains depuis longtemps.

Dans le changement, nous avons su nous adapter, parfois dans l’urgence, parfois en révisant notre plan de route. Nous avons évolué ensemble, avec engagement.

C’est cela, la réalité de notre année 2025 : une année sans doute **imparfaite, exigeante, parfois heurtée... Mais une année de transformations stratégiques fortes et complexes, constructive, fondatrice et porteuse d’avancées réelles.**

L'année 2025 constitue, à ce titre, une année charnière pour la Fédération Française d'Aviron. Elle s'inscrit à la fois dans la continuité de la fin de l'olympiade de Paris 2024 et dans l'ouverture d'un nouveau cycle stratégique, structuré autour du Projet fédéral 2025–2028, du nouveau Parcours de Performance Fédéral (PPF) et du Contrat de développement 2025–2028.

J'aborderai donc ce rapport 2025 autour de quatre parties :

- 1. Un rappel de la stratégie**
- 2. Un bilan chiffré 2025 de nos indicateurs fédéraux:**
 - Licences et titres,
 - Haut-niveau/ haute performance
 - Contrat de développement
 - Finances
- 3. Un bilan sur le déploiement du projet fédéral 2025-2028**
- 4. Un focus sur l'action 2025 de nos pôles et services**

II- RAPPEL DE LA STRATÉGIE

Aussi, pour bien comprendre où nous allons, il faut d'abord regarder d'où nous venons.

Nous sortons d'une **période particulièrement dense** :

- une Fédération qui devait moderniser son organisation, son fonctionnement interne, ses outils, mais aussi son modèle économique et son modèle de développement ;
- un cycle olympique 2021–2024 exceptionnellement court et sous tension ;
- Une préparation et une participation aux Jeux de Paris 2024 qui a fortement mobilisé l'ensemble de nos secteurs tant sur le développement des pratiques, l'évènementiel que sur le haut-niveau et la haute performance

Nous évoluons par ailleurs dans **un environnement en mutation** :

- **des financements publics** toujours présents, mais de plus en plus exigeants en matière d'impact et de performance
- **des obligations réglementaires renforcées**, notamment en matière d'intégrité et de lutte contre les violences
- **un écosystème sportif français** en transformation, devenu **plus concurrentiel** ;
- **et un cadre législatif renouvelé, avec la loi de mars 2022.**

Dans ce contexte, rien de ce qui a été engagé n'était arbitraire. Les transformations que nous avons conduites répondaient à **trois objectifs stratégiques clairs** :

- **répondre aux évolutions sportives et sociétales des pratiques**, afin de fidéliser et développer nos licenciés et pratiquants, tout en optimisant nos modèles de développement ;
- **déployer une stratégie ambitieuse en matière de haut niveau et de haute performance**, pour positionner durablement la France parmi les nations de référence de l'aviron mondial ;

- **transformer notre modèle économique**, afin de réduire notre dépendance aux subventions publiques, de diversifier nos ressources propres et de sécuriser la pérennité de nos activités.

Ces orientations ont commencé à produire des effets dès la précédente olympiade, et plusieurs indicateurs confirment une trajectoire globalement positive, malgré des points de vigilance persistants.

Sur le plan des licences, la Fédération enregistre une reprise solide après la période Covid, avec une progression de 13 % depuis 2021 et un retour à un niveau proche de l'avant-crise, **avec plus de 46 000 licenciés**. Ce résultat est encourageant, mais reste en deçà de notre objectif stratégique de **50 000 licenciés**, et appelle une **vigilance particulière sur les catégories jeunes, notamment les J10 à J14, en recul**.

Le nombre de pratiquants est également en hausse par rapport à 2019 pour atteindre un record historique à **plus de 130 000 pratiquants**, mais **marque aujourd'hui un palier, confirmant la nécessité de renforcer nos actions de fidélisation**.

En matière de haut niveau, la France s'est structurée autour d'un modèle désormais centralisé, aligné avec les standards internationaux, tout en relançant une dynamique territoriale au plus près des clubs pour renforcer le recrutement et la formation.

Sur le plan économique, la Fédération a connu une croissance soutenue de ses moyens depuis 2019, passant d'un **budget d'environ 7 millions d'euros à près de 9 millions d'euros**, lui permettant ainsi d'accompagner pleinement ses ambitions stratégiques.

Les financements publics ont, bien entendu, accompagné de manière significative cette montée en puissance.

Toutefois, il est important de souligner que, depuis cinq ans, **la part du budget reposant sur les financements publics a été réduite**. Cela reflète notre capacité, grâce à la stratégie déployée, à développer nos ressources propres et à renforcer nos partenariats privés.

Ces transformations ne traduisent ni une remise en cause du passé, ni un changement pour le changement.

Elles répondent à des **enjeux réels et partagés** : performance sportive, soutenabilité économique, attractivité des pratiques, sécurité, intégrité et professionnalisation accrue.

C'est dans cette perspective que le **Projet fédéral 2025–2028** constitue désormais le cadre structurant de l'action fédérale autour de **quatre grands enjeux** :

- **Structurer pour mieux valoriser** : accompagner, professionnaliser et dynamiser les structures,
- **Accompagner pour rassembler durablement** : permettre l'épanouissement à travers l'aviron, à tous les âges et pour tous les profils,

- **Gagner pour mieux inspirer** : construire l'excellence et faire rayonner l'aviron français,
- **Innover pour renforcer l'attractivité** : valoriser l'expertise fédérale et l'image de la Fédération.

III- BILAN CHIFFRÉ DE L'ANNÉE 2025 (SYNTHÈSE DES INDICATEURS)

1- Indicateurs Licence et titres

Au regard de nos **indicateurs historiques arrêtés au 31 août**, les **données 2025** traduisent une **stabilisation du socle fédéral après la dynamique observée à la suite des Jeux Olympiques et Paralympiques**, avec toutefois des évolutions contrastées selon les publics.

Le nombre total de licenciés (A, U, I, BF, D, IE) s'établit à **45 424**, en léger recul de 1,4 % par rapport à 2024 (46 084). **Les licences A**, au nombre de **35 445**, témoignent quant à elles d'une stabilité globale sur les deux dernières saisons.

Le nombre total de pratiquants atteint 129 871, en retrait de 2,5 % par rapport au pic enregistré en 2024 (133 170), confirmant **une phase de stabilisation** après la forte dynamique post-olympique.

La féminisation de la pratique poursuit sa progression, avec 21 552 femmes licenciées, en hausse de 1,3 %, pour 23 872 hommes, traduisant une évolution tendancielle positive de la part des pratiquantes au sein de la Fédération.

L'analyse par catégories d'âge met en évidence une baisse marquée des effectifs sur les catégories J10 à J14, de l'ordre de 12 % cumulés depuis 2023, constituant à ce titre un point de vigilance majeur. À l'inverse, les catégories Seniors A apparaissent stabilisées, avec 26 755 licences A, en progression de 1 % par rapport à 2024.

Enfin, l'analyse des autres titres fait apparaître des évolutions contrastées : Les licences Indoor poursuivent leur développement, avec 3 009 titres délivrés, en progression de 9 %, tandis que les licences Découverte (D7, D30, D90), au nombre de 5 406, enregistrent une baisse de 8 %, traduisant un relatif essoufflement du renouvellement du public occasionnel.

2- Indicateurs liées aux haut-niveau et à la haute performance (lien avec le Projet de Performance Fédérale - PPF) - Pôle Performance (coordonné en fonction des collectifs et des services par Sébastien Tant, Antonio Maurogiovanni, Germain Pontois, Yvonig Foucaud, Christine Gossé, Samy Barathay)

L'année 2025 marque **un tournant structurant pour le haut niveau et la haute performance de la Fédération Française d'Aviron**. Elle s'inscrit à la fois dans la sortie de l'olympiade de Paris 2024 et dans l'entrée dans un nouveau cycle de performance.

La restructuration du haut niveau et de la haute performance constitue, sans doute, le chantier le plus dense que nous ayons conduit cette année. Elle s'est articulée autour de **deux axes stratégiques complémentaires** :

- **le haut niveau et l’accession**, avec une **territorialisation renforcée** des actions de formation, de recrutement et de détection ;
- **la haute performance**, avec la mise en place progressive d’un **modèle centralisé, notamment à travers la création d’un Centre National d’Entraînement**.

Cette année de transition a nécessité des ajustements importants : maintien temporaire de certains sportifs dans leurs structures d’origine, réorganisation des équipes d’encadrement, adaptation des dispositifs d’accompagnement socio-professionnel. **Elle a toutefois permis de poser les bases d’un modèle désormais comparable à celui des grandes nations internationales.**

Plusieurs avancées structurantes peuvent être soulignées :

- la **centralisation effective de la haute performance**, avec l’ouverture du Centre National d’Entraînement en mai 2025, dépassant les objectifs initiaux avec l’intégration de plus de 20 sportifs ;
- la **nomination d’un nouveau Directeur des Équipes de France** ;
- la **mise en place d’une nouvelle méthodologie d’entraînement** pour les collectifs rivière et sprint de plage ;
- le **déploiement d’une organisation territoriale du haut niveau et de l’accession** au plus près des clubs et des territoires, avec la création de postes de managers territoriaux et la mise en œuvre d’une nouvelle feuille de route pour nos pôles France ;
- le **déploiement de la filière haute performance du sprint de plage** ;
- et le lancement de la nouvelle paralympiade, avec l’**officialisation d’une structuration semi-permanente à Temple**.

Au regard des résultats sportifs, **le bilan de la saison peut être qualifié de mitigé**, avec **6 objectifs atteints, 7 non atteints et 2 quasi atteints**. Cette situation traduit à la fois des performances en ligne avec nos ambitions et des contre-performances qui appellent une analyse approfondie.

Les indicateurs 2025 confirment :

- un positionnement intermédiaire de la France dans la hiérarchie mondiale ;
- des niveaux individuels encore en deçà des standards internationaux ;
- un potentiel de progression significatif, notamment sur les disciplines émergentes telles que le beach rowing sprint ;
- une capacité à performer sur certaines épreuves, avec 3 médailles obtenues en disciplines olympiques à périmètre constant ;
- et une vigilance accrue à porter sur les catégories jeunes.

Sur le plan olympique, les objectifs sont atteints en rivière et dépassés en sprint de plage, avec l’obtention de **trois médailles** — une en rivière et deux en sprint de plage — positionnant la France dans la dynamique de ses objectifs 2028 de 2 à 3 médailles olympiques. Cette performance est notamment marquée par la médaille du deux sans barreur féminin, première médaille féminine toutes

catégories confondues depuis 1996, ainsi que par les deux premières médailles mondiales de l'ère olympique en sprint de plage.

Du côté paralympique, la saison 2025 est la première depuis de nombreuses années sans médaille. Ce résultat doit toutefois être analysé à l'aune d'un contexte particulier : **une année post-paralympique marquée par un fort renouvellement des effectifs et par des évolutions du programme international n'ayant pas permis d'engager certains profils compétitifs en épreuves non paralympiques**. Néanmoins, la présence de trois bateaux en finale A sur cinq épreuves témoigne d'un **niveau de densité encourageant**.

En revanche, les résultats des collectifs U19 et U23 ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés. Aucun objectif n'y a été atteint, mettant en évidence la **nécessité de renforcer en profondeur notre système de recrutement, de détection et de formation**. La mise en œuvre, depuis septembre, de l'axe « haut niveau et accession » de notre stratégie HN/HP, ainsi que l'accompagnement renforcé des territoires, doivent permettre de répondre à cet enjeu.

Il convient également de souligner que la phase intense de restructuration engagée durant l'hiver 2024–2025 n'a pas permis d'accompagner ces collectifs dans des conditions équivalentes aux années précédentes. L'arrivée, en juin 2025, d'une nouvelle coordonnatrice du recrutement et des collectifs U19/U23 permet désormais d'inscrire ces catégories dans une dynamique renouvelée, en lien avec le déploiement des managers territoriaux haut niveau.

Au niveau sportif, l'année 2025 n'avait pas vocation à produire un pic de performance, mais bien à mettre en place une nouvelle base : structures, encadrement, méthodologie et accompagnement des sportifs.

Les enjeux pour 2026 sont désormais clairement identifiés :

- Assimiler les changements et affiner la mise en place
- Consolider la centralisation au Centre National d'Entraînement ;
- Renforcer la détection et les parcours d'accession dans les territoires et à l'accompagnement des clubs

Cette lecture du haut niveau et de la haute performance s'inscrit pleinement dans l'analyse globale de l'année 2025 : une année de fondations, au service d'une montée en puissance progressive et durable, en perspective des Jeux de Los Angeles 2028.

3- Indicateurs liés au développement de la pratique et au déploiement des politiques publics du sport (lien avec le contrat de développement, notamment porté par le Pôle clubs et territoires coordonné par Hélène Gigueux et le Pôle développement/Innovation coordonné par Christophe Pialat)

Le contrat de développement constitue un levier essentiel dans le déploiement de notre projet fédéral, notamment sur les enjeux d'accompagnement des structures et de développement des pratiques.

Dans le cadre de notre délégation, il vient **soutenir** et dynamiser nos actions au **service des politiques publiques du sport**.

Sur la période 2025–2028, ce cadre d'intervention s'articule autour de **12 projets**, regroupant un ensemble structuré d'actions, pilotées à travers **45 critères d'évaluation**.

Les indicateurs 2025 (43) confirment une **dynamique positive** avec l'atteinte de **29 objectifs sur 43 soit 68%**, 9 objectifs quasi atteints **21%** et 5 non atteints **11%**.

De nombreux objectifs sont donc atteints, voire dépassés. C'est le cas notamment sur **l'aviron scolaire, l'indoor événementiel**, les actions **sport-santé, la formation** ou encore le **développement durable**.

Mais cette dynamique reste contrastée. Nous constatons des fragilités persistantes sur des indicateurs structurants :

- le **nombre total de licenciés** reste en deçà de notre objectif,
- **les jeunes**, notamment les moins de 13 ans, sont en recul,
- et certains secteurs comme **l'indoor individuel** ou le para-aviron restent encore en retrait par rapport aux ambitions fixées.

Nous avons **également un enjeu fort sur le développement de l'emploi dans les structures**, qui conditionne directement notre capacité à accompagner durablement les clubs.

En réalité, ces résultats caractérisent, une année de transformation, de structuration, de mise en place d'outils et de nouveaux modèles.

Le constat est donc clair :

- nous avons engagé les bonnes dynamiques,
- nous avons posé les bons outils,
- mais nous devons désormais transformer l'essai.

L'enjeu pour 2026-2028 sera de convertir ces dynamiques en résultats durables, en particulier sur **trois priorités** :

- le développement et la fidélisation de nos licenciés,
- le renforcement de nos publics jeunes,
- et la consolidation du modèle économique et humain de nos structures.

4-Indicateurs financiers

Je resterai bref sur les aspects financiers afin de ne pas dévoiler les propos du trésorier général de la Fédération, François Banton.

Sur le plan financier, l'année 2025 confirme **une trajectoire globalement maîtrisée**, malgré un contexte de transformation important.

Nous clôturons l'exercice avec un **déficit limité à –91 689 euros**, pour un budget exécuté d'environ **8,3 millions d'euros**.

Ce résultat reste contenu et cohérent avec les investissements engagés pour structurer notre modèle.

Dans le même temps, un effort réel a été réalisé sur la maîtrise des dépenses, avec une baisse des charges d'exploitation, passées de 9,05 millions d'euros en 2024 à 8,51 millions en 2025.

Cela traduit une volonté claire de rationalisation, sans remettre en cause nos priorités stratégiques.

En parallèle, **nos ressources propres poursuivent leur progression** et se stabilisent à un niveau désormais consolidé. **C'est un point important.**

Si l'on regarde notre ratio de **dépendance aux financements publics, nous sommes passés de 55 % de subventions en 2020 à 47 % en 2025.**

Avec des budgets en augmentation cela montre que malgré un accompagnement de l'état toujours présent nous avons toutes et tous engagés les actions nécessaires pour réaliser un vrai rééquilibrage de notre modèle économique en développant nos ressources propres

Mais il faut être lucide : ce travail reste aujourd'hui inachevé. Le développement de nos ressources propres, et en particulier du sponsoring, constitue un enjeu majeur.

Nous avons su, grâce à une mobilisation conjointe des élus et des équipes, **structurer une véritable stratégie partenariale**. Elle nous permet de fidéliser nos partenaires historiques et de développer chaque année de nouveaux partenariats, à hauteur de 100 000 à 150 000 euros selon les exercices.

C'est un point positif. Mais ce n'est pas suffisant. Nous ne stabiliserons pleinement notre modèle économique qu'à une condition : **la capacité à sécuriser un troisième partenaire principal structurant.**

C'est aujourd'hui à la fois un point de fragilité... et une véritable opportunité.

Les transformations que nous avons engagées — en matière de communication, de diversification des pratiques, d'innovation — doivent désormais nous permettre de franchir un cap, et de renforcer durablement notre attractivité auprès des partenaires.

Pour conclure cette partie consacrée à nos indicateurs, je souhaite rappeler une chose essentielle : l'ensemble de ces résultats, de ces avancées, sont les nôtres. Ce sont celles de nos sportifs, de nos pratiquants, de nos bénévoles, de nos clubs, de nos comités départementaux, de nos ligues, de nos cadres techniques et de nos collaborateurs. **Nous pouvons, collectivement, en être fiers.**

Mais, à l'inverse, les objectifs non atteints ne doivent ni être masqués, ni ignorés. Ils doivent nous servir. Ils doivent nourrir notre capacité à nous remettre en question, à ajuster nos actions et à progresser.

III- DÉPLOIEMENT DU PROJET FÉDÉRAL

En 2025, **le projet fédéral 2025–2028 a entamé son déploiement opérationnel**, structuré autour de feuilles de route annuelles déclinées par pôles et services.

Cette mise en œuvre s’est articulée autour des quatre axes du projet fédéral — **structurer, accompagner, gagner et innover** — constituant un cadre commun d’action pour l’ensemble de la Fédération, en cohérence avec les orientations du Ministère et de l’Agence nationale du Sport.

À fin 2025, le taux de déploiement global atteint 72 %, soit 117 actions engagées ou réalisées, traduisant une dynamique de mise en œuvre significative.

1- Axe 1 : Structurer pour mieux valoriser

Cet axe vise à renforcer la structuration des clubs et des territoires, afin de consolider durablement le socle du développement fédéral.

En 2025, plusieurs **actions structurantes** ont été **engagées** pour **accompagner les clubs** vers des modèles de développement plus solides et plus lisibles : **élaboration de projets associatifs**, mise à disposition d’**outils opérationnels « clés en main »** et **organisation de temps d’échanges** à l’échelle fédérale.

Le pôle Clubs & Territoires a été fortement mobilisé, avec une montée en puissance progressive de son articulation avec les autres pôles, contribuant ainsi à une approche plus transversale des enjeux de développement.

Le taux de réalisation de cet axe est globalement satisfaisant, atteignant 74 %, soit 31 actions engagées

Parmi les actions les plus marquantes, on peut notamment souligner :

- **l’élaboration du Guide des dirigeants** et la définition du nouveau label fédéral ;
- la création et le développement d’un **module de formation sur la plateforme Exalto** ;
- la présence de **stands dédiés à la formation lors des championnats** ;
- ainsi que la **poursuite du programme d’accompagnement des dirigeants** ;

2- Axe 2 : Accompagner pour rassembler durablement

Cet axe vise à renforcer l’attractivité de la Fédération et à fidéliser durablement les pratiquants, en particulier les jeunes, en s’appuyant sur des parcours de pratique plus lisibles, progressifs et inclusifs.

En 2025, les premières actions structurantes ont été engagées, notamment autour de la **construction des parcours jeunes** et du **renforcement des complémentarités entre les temps scolaire et fédéral**.

Le taux de réalisation de cet axe s’établit à 68 %, soit 33 actions engagées, traduisant une avancée significative dans la structuration de cette politique.

Parmi les actions les plus marquantes, on peut notamment citer :

- **l'ouverture des étapes de l'offre jeune à des publics issus du milieu scolaire, via des dispositifs de double licence (scolaire et licence E) ;**
- le renforcement du **ciblage des jeunes dans les campagnes de communication fédérales ;**
- l'anticipation du lancement de la campagne de rentrée, désormais initiée avant la période estivale ;
- le développement de partenariats autour du challenge Avi Rose ;
- l'organisation d'actions de sensibilisation environnementale, telles que les journées de nettoyage des berges ;
- la création et la diffusion d'une campagne de communication dédiée à la lutte contre les violences dans le cadre des événements ;
- ainsi que la conception et le déploiement d'une formation professionnelle continue autour de la posture de l'entraîneur.

3- Axe 3 : Gagner pour mieux inspirer

Cet axe vise à **structurer durablement le haut niveau et la haute performance**, afin de **renforcer le positionnement international de la France et d'inscrire ses résultats dans la durée**.

L'année 2025 a été marquée par un chantier de **transformation d'une ampleur inédite**, probablement le plus structurant que la Fédération ait conduit ces dernières années. Cette restructuration s'est organisée autour de **deux axes complémentaires** :

- **le haut niveau et l'accession**, avec une territorialisation renforcée des actions de formation, de recrutement et de détection ;
- **la haute performance**, avec la mise en place progressive d'un modèle centralisé, notamment à travers la création d'un Centre National d'Entraînement.

À cette transformation majeure se sont ajoutées plusieurs évolutions déterminantes : l'arrivée d'un nouveau **Directeur de l'Équipe de France d'Aviron**, la **structuration de la filière haut niveau du sprint de plage**, ainsi que le **lancement de la nouvelle paralympiade**, avec **l'officialisation d'une organisation semi-permanente à Temple**.

L'ensemble de ces évolutions permet aujourd'hui de mesurer l'ampleur du travail accompli. **Si des ajustements restent nécessaires, des avancées significatives ont été réalisées et les premiers résultats commencent d'ores et déjà à se matérialiser.**

Parmi les éléments marquants de l'année, il convient de souligner :

- **l'atteinte des objectifs** d'intégration au **Centre National d'Entraînement** lors des phases de mai et d'octobre ;
- la **mise en place effective des dynamiques territoriales**, avec la prise de fonction des **managers haut niveau** et le déploiement des premières actions, ainsi que le renforcement des **équipes d'encadrement des pôles relève** ;
- **l'atteinte des objectifs sportifs en Senior A** ;
- et le **dépassement des objectifs fixés en sprint de plage olympique**.

Le taux de réalisation de cet axe s'établit à 86 %, soit 44 actions engagées, traduisant une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs.

L'axe 3 du projet fédéral est ainsi emblématique de l'année 2025 : une année de fondations et de transition, davantage orientée vers la structuration du système de performance que vers la recherche immédiate de résultats, au service d'une montée en puissance durable.

4- Axe 4: Innover pour renforcer l'attractivité

Cet axe vise à renforcer l'attractivité de la Fédération en s'appuyant sur l'innovation, la communication et la diversification des pratiques.

En 2025, les **premières actions structurantes** ont été engagées, notamment autour de la **définition et du déploiement d'une stratégie d'image et de communication renouvelée**. Parallèlement, plusieurs projets ont été initiés ou consolidés dans le **domaine des pratiques innovantes**, qu'il s'agisse de l'**indoor**, de l'**aviron de mer**, de l'**aviron santé** ou encore des innovations matérielles.

Le taux de réalisation de cet axe s'établit à 60 %, soit 9 actions engagées, traduisant une dynamique en cours de structuration, appelée à monter en puissance dans les prochaines années.

Parmi les transformations les plus marquantes, il convient de souligner :

- le déploiement du **projet Rowin'Joy**, bateau dédié aux actions de découverte, d'initiation et de développement, notamment dans le cadre scolaire ;
- l'évolution de la **stratégie de communication digitale**, avec le lancement d'une présence fédérale sur **TikTok**, afin de mieux toucher les publics jeunes ;
- l'organisation des **premiers événements intégrant une dimension e-sport**, amorçant le développement de nouvelles formes de pratique ;
- ainsi que la finalisation du projet et de l'**application Nautic Santé**, dédiée à l'aviron de mer et à l'aviron santé, développée en collaboration avec la Fédération Française de Voile.

Cet axe, encore en phase de déploiement, constitue un levier stratégique essentiel pour accompagner l'évolution des pratiques et répondre aux attentes des publics, en particulier les plus jeunes, dans un environnement sportif en pleine transformation

En conclusion, au regard de l'ensemble des éléments présentés, le taux de réalisation des actions engagées en 2025 peut être considéré comme globalement satisfaisant, compte tenu du volume et de la complexité des transformations conduites simultanément.

Dans cette dynamique, les axes « **Structurer** » et « **Gagner** » apparaissent aujourd'hui comme les **plus avancés**, traduisant la priorité donnée au renforcement de nos fondations organisationnelles et à la transformation de notre modèle de performance. À l'inverse, les axes « **Accompagner** » et « **Innover** », encore en phase de consolidation, entreront pleinement dans **une logique de montée en puissance à partir de 2026**, avec des effets attendus à moyen terme, notamment en matière d'attractivité et de fidélisation.

En ce sens, l'année 2025 doit être considérée comme **une année fondatrice**. Elle constitue une base solide et structurée pour la poursuite et l'amplification du projet fédéral à horizon 2028, avec l'ambition de conjuguer développement, performance et attractivité au service de l'ensemble de la communauté de l'aviron.

IV- BILAN DE L'ANNÉE 2025 PAR PÔLES ET SERVICES

Avant d'entrer dans une analyse complémentaire par pôles et services, je souhaitais partager avec vous une **lecture globale de notre situation en matière de ressources humaines**.

L'année 2025 a été une année importante de structuration. Elle nous a permis de poser les bases d'une **Direction Technique Nationale** et d'une **organisation fédérale** pleinement **alignée avec notre projet fédéral 2025–2028**.

Concrètement, cela s'est traduit par la **création de deux postes de DTN adjoints**, l'un chargé du haut niveau et de la haute performance, l'autre de la vie fédérale et des territoires. Nous avons également **mis en place de nouveaux rôles** notamment avec les **managers territoriaux haut niveau**, pour mieux articuler nos actions en termes d'accession au haut niveau au plus près des clubs et des territoires.

Sur le plan organisationnel, nous disposons désormais d'un organigramme clair, structuré autour de six pôles — trois opérationnels et trois supports — complétés par des services transverses essentiels comme la formation et le service compétition.

Sur les effectifs, nous sommes dans une logique de stabilisation. Dans le cadre de la réforme des CTS, nous avons sécurisé un socle de **39 cadres techniques**. Nous pouvons noter en détail l'arrivée de 3 cadres techniques en la personne de **Cécile Savin** sur l'encadrement para aviron, **Valentin Vial** sur l'encadrement du pôle France relève de Nantes, l'arrivée durant la saison 2026 de **Nicolas Finez** sur l'encadrement du Pôle France relève de Toulouse et **l'ouverture d'un poste au concours du professorat de sport 2026**

Du côté des salariés de droit privé, nous avons également maintenu nos effectifs à **23 personnes**, avec un équilibre global entre les entrées et les sorties, et le renouvellement de nos dispositifs d'apprentissage.

Enfin, nous poursuivons un travail important sur la formation et la montée en compétences de nos équipes, avec une logique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. C'est un enjeu essentiel **pour accompagner les transformations que nous menons**.

Fort de cette organisation désormais stabilisée, et de ces ressources humaines mieux structurées, nous pouvons aujourd'hui **entrer dans le cœur de notre action opérationnelle**. Je vous propose donc de **revenir, de manière synthétique, sur le bilan de l'année 2025 des actions récurrentes et des projets annuels, pôle par pôle et service par service**.

Afin d'éviter toute redondance avec les éléments déjà présentés plus haut, dans le cadre de l'analyse de nos indicateurs et du déploiement de notre projet fédéral, notamment porté par les pôles

Performance, Clubs et Territoires, et Développement, je focaliserai mon propos, cette année, sur les services transverses : Accompagnement de la performance, Compétitions nationales et Formation.

L'ensemble des actions de la fédération étant également accompagné, de manière transverse, par nos pôles de fonctions supports : **Marketing-Communication et Partenariats, coordonné par Pauline Parsy ; Direction et Relations institutionnelles, coordonné par Frédéric Andolfi ;** ainsi que **Comptabilité-Finance et Ressources humaines, coordonné par François Banton.**

1- Service accompagnement de la performance (coordonné par Sébastien Tant- DTNA)

Au-delà des résultats sportifs que j'ai évoqués précédemment, je souhaite revenir sur un point essentiel, parfois moins visible, mais pourtant déterminant : **l'accompagnement socioprofessionnel de nos sportifs.**

L'année 2025 a été une année exigeante, marquée par la sortie d'une olympiade et par une transformation profonde de notre modèle de haute performance. Dans ce contexte, nous avons eu une responsabilité forte : celle de sécuriser les trajectoires humaines, au-delà des seules performances sportives.

Concrètement, ce sont **220 000 euros d'aides personnalisées qui ont été mobilisés.** Derrière ces chiffres, il y a des réalités très concrètes : des parcours à stabiliser, des projets de formation à soutenir, des situations personnelles à accompagner, parfois aussi des équilibres de vie à reconstruire.

Dans le même temps, nous avons **poursuivi le déploiement des dispositifs d'insertion professionnelle, avec 26 conventions actives.** Leur légère baisse est normale dans une année post-olympique, mais elle nous rappelle aussi l'importance de maintenir un haut niveau d'exigence sur ces sujets.

Cette année a également été celle de **la transition vers notre nouveau modèle de performance, avec notamment le transfert de plus de 20 sportifs vers le Centre National d'Entraînement.** Là encore, cela n'a pas été qu'un sujet d'organisation : cela a été, avant tout, un enjeu humain d'accompagnement et d'adaptation.

Dans ce contexte, le pôle Performance et son service accompagnement de la performance a pleinement joué son rôle. Un rôle d'accompagnement, un rôle de sécurisation... mais aussi, très clairement, un rôle d'amortisseur.

Et c'est sans doute là un point essentiel : dans une année de transformation, notre capacité à accompagner les femmes et les hommes qui font la performance est un facteur clé de réussite.

2- Service Emploi et formation (coordonné par Virginie Telliez)

Sur le service formation, l'année 2025 marque **une dynamique clairement positive.**

Nous enregistrons une **forte progression de l'activité, avec près de 900 diplômes fédéraux délivrés,** ce qui traduit les effets concrets du travail de structuration engagé ces dernières années, notamment avec **l'animation du réseau territorial et l'amélioration de nos outils.**

Les **formations professionnelles** sont également au rendez-vous, avec **31 diplômes délivrés**, confirmant notre capacité à accompagner la montée en compétences de nos encadrants.

Nous observons par ailleurs des dynamiques très encourageantes sur certaines filières, en particulier l'indoor, qui connaît un réel succès, ainsi que sur les nouvelles offres de formation.

L'organisme de formation poursuit également son développement, avec 136 personnes formées cette année, malgré un contexte de financement moins favorable.

Au-delà des chiffres, 2025 a surtout été une année de structuration, avec des avancées importantes : **digitalisation des contenus, développement de formats hybrides**, et mise en place du **module Exalto**, qui va profondément améliorer le pilotage de nos formations.

Nous devons toutefois rester vigilants sur un point : le maillage territorial, encore fragile, et la nécessité de consolider certaines formations, notamment au niveau éducateur.

Mais globalement, la dynamique est engagée, et elle constitue un levier majeur pour le développement et la performance de notre Fédération.

3- Service compétitions nationales (coordonné par Alexandre Huss)

Sur le service compétitions nationales, l'année 2025 confirme une dynamique globalement positive, avec des indicateurs de participation en progression sur plusieurs segments.

Sur les épreuves nationales en rivière, nous atteignons au total **10 400 participants**, en légère hausse par rapport à 2024. Le championnat indoor progresse également, avec **3 500 participants contre 3 456 en 2024**, confirmant l'attractivité croissante de cette pratique.

La dynamique est particulièrement notable sur le para-aviron, avec **318 participants contre 250 en 2024**, soit une progression significative. Sur les pratiques mer, nous observons également une montée en puissance, avec plus de **1 500 participants cumulés**, portée notamment par le regroupement des formats enduro et beach rowing sprint.

Au-delà des chiffres, un travail structurant important a été mené.

Nous avons renforcé notre cadre réglementaire, renforcé l'accompagnement des organisateurs, et structuré de nouveaux outils de pilotage.

Le travail engagé sur le calendrier sportif est également structurant, même s'il reste encore à stabiliser pour mieux répondre aux attentes du terrain.

Pour 2026, les enjeux sont clairs :

- consolider cette dynamique de participation,
- stabiliser notre calendrier,
- et poursuivre la montée en qualité de nos organisations.

V- CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 restera comme une année particulière. Une année exigeante, parfois inconfortable... mais une année nécessaire.

Une année au cours de laquelle nous avons profondément transformé notre Fédération. Nous avons posé des bases. Des bases organisationnelles, humaines, sportives et économiques. Des bases qui vont nous permettre d'aborder la suite de l'olympiade avec davantage de clarté et de maîtrise.

Le cap est désormais clair.

C'est celui d'une performance durable, construite dans le temps, et d'une Fédération plus attractive, capable de fidéliser, de se développer et de rayonner.

Mais soyons lucides : nous sommes encore dans une phase de construction. Beaucoup de choses ont été engagées, tout n'a pas encore produit ses effets.

C'est pourquoi 2026 sera une année clé.

Une année d'assimilation, pour s'approprier les changements.

Une année de consolidation, pour stabiliser ce que nous avons mis en place.

Et une année d'amplification, pour commencer à transformer ces fondations en résultats concrets.

Nous avons désormais les outils.

Nous avons une vision.

Nous avons une organisation.

Il nous appartient maintenant, collectivement, de faire vivre ce projet.

Pour conclure, je souhaitais remercier :

- **nos 409 clubs**, nos **78 comités départementaux**, nos **17 ligues** pour leurs actions du quotidien auprès de nos licenciés.
- nos partenaires **privés** et notamment, principaux, **la MAIF et la CNR - institutionnels** (état, mouvement sportif et collectivité territoriale) toujours là à nos côtés pour porter les couleurs et les actions de l'aviron français.
- plus personnellement pour conclure ce cycle, remercier **le comité directeur et le bureau fédéral** sortants pour leur confiance durant cette olympiade.
- **l'ensemble des collaborateurs de la fédération** pour leur engagement sans faille.
- Enfin **une pensée spéciale** pour **les cadres techniques de la Direction Technique Nationale** pour leur **expertise**, leur **implication** et leur **passion** pour notre sport

La Direction Technique Nationale et la Direction Générale restent à votre service au quotidien.

Je vous souhaite une excellente AG et une excellente saison 2026 et je vous remercie de votre attention.

Sébastien VIEILLEDENT
Directeur Technique National
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small loop.

RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE 2025
Assemblée Générale ordinaire du 11 avril 2026

L'exercice 2025 se solde par un résultat négatif de 91 689 € et après imputation des déductions fiscales.

Un crédit d'impôt recherche de 75 827 € vient réduire un résultat courant de moins 167 516 €.

La trésorerie disponible au 31/12/2025 était de 2 607 486 € ce qui représente 120 jours de fonctionnement. A noter un solde de trésorerie positive de 608 851 € directement lié aux acomptes perçus sur les subventions des travaux du siège.

Les faits marquants de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Stabilisation du nombre des licences et des produits associés pour un montant de 2 231 496 €.
- Un budget global réalisé à hauteur de 8 279 493 € (Doc A3) en diminution par rapport à 2024 (9 046 017 €).
- Les réévaluations des produits licences, affiliations, droits d'engagements opérés depuis 4 ans ont permis une diminution de 50% du déficit structurel.
- Notre taux de dépendance aux subventions publiques est de 47% en 2025 alors qu'il était de 55 % en 2020 soit un gain de 8%.

1/ Charges

• Fonctionnement fédéral

- Les diverses réunions statutaires du comité directeur, bureau fédéral, des commissions se sont tenues très majoritairement en distanciel réduisant de fait les coûts.
- La masse salariale stable à hauteur de 2 263 181€(Doc A3).
- Un suivi rigoureux des notes de frais a conduit à des économies significatives (15 K€)

Au global, ce poste budgétaire est réalisé à hauteur de 833 031 € pour un budget ajusté voté à hauteur de 995 687 € après affectations.

• Structuration FFA et projet de développement

L'ensemble des actions ont été menées et restent conformes au budget voté (scolaire, indoor, santé, mer, développement durable...). Hors bateaux innovant décalés sur 2026.

A noter que l'aide aux TSR, qui est ventilée sur diverses actions, a été de 227 276 € en 2025.

Le financement des championnats et coupe des Régions 2025 ont coûté 474 548 € pour des encaissements de droits d'engagement à hauteur de 330 664 €.

• Pôle haute performance

L'ensemble des stages et déplacements des équipes de France s'est déroulé conformément aux prévisions, sauf pour le programme Ambition Paralympique pour lequel les effectifs ont été plus limités que prévu. A noter que pour ce groupe d'athlètes, un fond reporté de 45000€ a été constitué par prudence vis-à-vis de l'ANS. L'ensemble des coûts est de 4 484 336 € pour un budget ajusté de 4 501 623 €.

• Pôle haute performance - médical

Un budget réalisé pour 295 613 € pour un budget de 290 888 € stable et conforme aux attentes.

• Promotion des métiers du sport - Formation

Une poursuite cette année de l'ensemble des formations avec une réalisation à hauteur de 273 718 €.

L'ensemble des charges analytiques représente 8 279 492 € et 8 515 096 € en comptabilité générale.

• Provisions pour risques

Sur l'exercice 2025 :

- la provision pour engagement retraite du personnel d'élève à 11 703 €
- la provision primes de performance JOP 2028 s'élève à 20 000 €

- la constitution d'un fond équipe para à hauteur de 45 000 €
 - la provision pour risque litige travaux avec la copropriété voisine 65 000 €
- Soit un total de 141 703 € de provisions sur 2025.

2/ Produits

Comme déjà évoqué, une stabilisation des recettes licences et affiliations pour un montant de 2 289 107 €.

• ANS – Contrat de développement :

Concernant le contrat de développement, celui-ci est à 422 000 € dont 30 000 € pour la formation des métiers du sport. Pour rappel, ce montant est fixé sur l'olympiade avec l'ANS et toute éventuelle suppression d'actions entraînerait la perte de subventions liées à ces actions.

Les recettes liées aux engagements sur les différents championnats nationaux ont été de 330 664 €.

• ANS – Contrat de performance :

Celui-ci a été comptabilisé en 2025 pour un montant de 2 859 016 € (Doc A3) dont 201 431 € pour le financement du pôle médical.

Plusieurs avenants ont été négociés par la DTN pour le financement du haut niveau, plan coach et de la MAP pour un montant de 208 000 €.

• ANS – Matériel lourd :

Au cours de l'exercice 2025, nous avons acquis pour 292 280 € de matériels lourds (bateaux, véhicules, pelles...) pour un financement de l'ANS de 237 984 €.

A noter, qu'il a été revendu à nos structures différents bateaux pour un montant de 144 168 €.

• Partenariats :

MAIF : 175 000 €

CNR : 405 000 € plus 100 000 € mécénat pour les clubs de la Vallée de Rhône.

Divers partenaires : 176 667 €

. Mécénats :

- Valorisation des 19 bateaux mis à dispositions par FILIPPI pour une valeur de 47 322 €.
- Valorisation des Mécénats de compétences et dons pour un montant de 306 040 € (voir annexe)

Le total des produits analytiques s'élève à 8 279 492 €, et 8 417 794 € en comptabilité générale après imputations des dons et mécénat de compétences.

• Valorisation des contributions volontaires et du bénévolat :

- La mise à disposition gracieuse correspond à la valorisation des CTS (39) nommés auprès de la FFA sur une même base de 30 € de l'heure soit la somme de 1 880 190 €.
- La mise à disposition gratuite des installations est une estimation des coûts potentiels que nous aurions dû honorer pour la location de diverses salles de réunions suite au siège provisoire basé à Joinville, bassins de compétitions pour un montant de 255 000 €.
- Le recensement du bénévolat sur 2025 représente 16 720 heures, valorisées à un taux unitaire de 30 € correspondant au coût moyen d'un éducateur sportif chargé (salaire de référence 2 500 € brut par mois) soit au total 501 600 €.

Au total ces valorisations représentent 2 636 790 € soit 30,9% des charges d'exploitation.

• Aides personnalisées aux athlètes :

- Un montant de 220 000 € dédié aux athlètes a été octroyé sur 2025 via le CNOSF. Ces montants sont hors comptabilité.
- Les Conventions d'Insertion Professionnelle pour 2025 s'élèvent à 117 210 € pour 13 athlètes.

3/ Résultat 2025 et affectation

Le résultat 2025 d'exploitation est négatif de -172 463 €.

Ce résultat est compensé par un résultat financier de + 4 947 € et un crédit impôt de 75 827 €. Ce qui ramène le résultat net à - 91 689 €.

Proposition d'affectation :

- Résultat 2025 : - 91 689 €

Affectation au poste « FONDS PROPRES » autres réserves :

- Affectation du résultat 2025 - 91 689 €

Ce qui portera les poste « FONDS PROPRES » à 917 089 € après affectation du résultat 2025.

4 / Perspectives et avenir

A ce jour, nous devons rester très prudents sur cette année 2026.

L'analyse des ressources fédérales depuis 2012 met en évidence :

Une analyse des ressources propres de la FFA met une nouvelle fois en évidence un déficit structurel des fonds propres en actions non subventionnées (aides TSR, championnats nationaux, fonctionnement fédéral), ce qui se traduit par un résultat d'exploitation déficitaire de -172 463 €.

Nos recherches pour trouver de nouvelles ressources perdurent notamment à travers la recherche de nouveaux partenaires privés pour avoir les moyens de nos ambitions. Il est impératif de modifier notre modèle économique en initiant une approche commerciale de nos activités.

Une gestion rigoureuse reste impérative.

Enfin, permettez-moi de remercier les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce bilan 2025, le personnel comptable de la FFA, notre commissaire aux comptes de la société AUDIT FRANCE représentée par Mr RAMBEAU, la direction technique nationale, ainsi que nos vérificateurs aux comptes, M. BROQUET et G. BOYER.

Je remercie également l'ensemble du personnel fédéral, des cadres techniques et mes collègues du bureau et du comité directeur.

François BANTON
Trésorier Général

COMPTABILITE ANALYTIQUE - BUDGET 2025 AG - BUDGET 2025 AJ - BILAN 311225

ID, le 09/02/2026 14:55

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

Siège social : 17 boulevard de la Marne
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

Siège social : 17 boulevard de la Marne
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 22 mars 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

BILAN

ACTIF	31.12.2025			31.12.2024	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	1 008 778	1 117 040
Terrains	500 000		500 000	500 000	Résultat de l'exercice	-91 689	-108 262
Constructions	2 228 665	1 830 519	398 146	449 001	Subventions d'investissement	3 157 578	3 157 256
Matériels d'activités	5 788 163	5 098 407	689 756	828 146	Total	4 074 667	4 166 034
Autres immobilisations corporelles	1 204 424	1 037 286	167 138	131 247	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours	1 933 038		1 933 038	237 363	Fonds dédiés	4 685	45 457
Autres prêts et titres immobilisés	10 945		10 945	10 967	Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements	1 087		1 087	1 087	Provisions pour charges	291 802	150 099
Total	11 666 321	7 966 212	3 700 109	2 157 811	Total	296 487	195 556
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	18 685		18 685	11 880	Emprunts et dettes assimilées	781 657	250 394
Usagers - clients	244 228		244 228	112 218	Fournisseurs	715 803	590 406
Comptes courants Réseau					Dettes fiscales et sociales	592 948	367 295
Autres créances	1 544 818	9 600	1 535 218	2 074 148	Comptes courants Réseau	212 560	214 212
Charges constatées d'avance	65 573		65 573	60 764	Autres dettes	85 015	57 517
Trésorerie	2 607 486		2 607 486	2 778 837	Produits constatés d'avance	1 412 162	1 354 243
Total	4 480 790	9 600	4 471 190	5 037 847	Total	3 800 145	2 834 068
Total	16 147 112	7 975 812	8 171 299	7 195 658	Total	8 171 299	7 195 658

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 231 496	2 141 742
Ventes de biens	156 536	158 203
Prestations de service	719 033	914 296
Subventions d'exploitation	3 945 341	4 249 106
Dons et Mécénat	381 201	521 718
Contributions financières	735 000	468 333
Reprises sur dépréciations et provisions		110 000
Produits des cessions d'immobilisations	144 168	188 934
Utilisations des fonds dédiés	40 772	24 753
Autres produits	64 247	53 765
Total	8 417 794	8 830 850
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	130 865	113 271
Variation de stock	-6 805	9 120
Autres achats et charges externes	4 540 762	5 048 838
Aides financières	837 461	781 747
Impôts et taxes	137 065	142 534
Salaires	1 574 817	1 576 967
Cotisations sociales	669 796	635 490
Dotations aux amortissements	532 872	595 460
Dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	141 703	19 847
Valeurs comptables des immobilisations cédées	4 938	72 250
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	26 784	50 493
Total	8 590 257	9 046 017
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-172 463	-215 167
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	27 618	41 558
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	27 618	41 558
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	22 671	7 728
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	22 671	7 728
RESULTAT FINANCIER (II)	4 947	33 830
RESULTAT COURANT (I + II)	-167 516	-181 338
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		
Impôts sur les bénéfices	-75 827	-73 076
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-91 689	-108 262

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	2 135 190	2 068 400
Bénévolat	501 600	676 950
Total	2 636 790	2 745 350
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	2 135 190	2 068 400
Personnel bénévole	501 600	676 950
Total	2 636 790	2 745 350

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre **2025** qui dégage un déficit de **91 689.03 €**.
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.
Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association : L'association dite Fédération Française d'Aviron (FFA) depuis le 6 juillet 2013, fondée en 1890 sous l'appellation Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA), reconnue d'utilité publique par décret du 1er mars 1922, a pour objet l'organisation et la promotion de la pratique de l'aviron, de la rame (appelée aussi aviron à banc fixe) et de l'aviron indoor (appelé aussi rameur d'intérieur). La fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français. Elle assure les missions qui lui sont dévolues par le code du sport. Elle a son siège à Nogent sur Marne (94).

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice 2025, année post olympique, engendre une diminution des budgets HN et communications ramenant nos charges d'exploitation de 9046 017 € en 2024 à 8515 096 € en 2025

Les Subventions d'investissement pour la rénovation du siège Fédéral s'élève à 2 600 000 € : ANS 1 000 000 €, REGION IDF 1 000 000 €, Conseil Départemental 94 300 000 € et Métropole Grand PARIS 300 000 €.

L'encaissement d'acomptes sur ces subventions impacte positivement la trésorerie au 31 décembre 2025 de 608 851 €.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception du point 1 des faits caractéristiques de l'exercice.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels				
Terrains	500 000,00			500 000,00
Constructions et agencements	2 228 664,73			2 228 664,73
Matériel d'activité	5 837 483,87	271 570,03	320 891,22	5 788 162,68
Matériel de transport	755 463,71	101 837,17	85 701,24	771 599,64
Matériel informatique	323 611,79	11 047,26	23 646,62	311 012,43
Mobilier de bureau	121 812,12			121 812,12
Travaux en cours	237 363,00	1 695 674,77		1 933 037,77
Total	10 004 399,22	2 080 129,23	430 239,08	11 654 289,37

b) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels					
Constructions et agencements	10% à 2%	1 779 663,25	50 855,69		1 830 518,94
Matériel d'activités	25% à 50%	5 013 129,48	401 231,02	315 953,31	5 098 407,19
Matériel de transport	25%	659 891,04	56 135,67	85 701,24	630 325,47
Matériel informatique	33% à 25%	285 651,08	24 302,52	23 646,62	286 306,98
Mobilier de bureau	20% à 10%	120 306,83	347,00		120 653,83
Total		7 858 641,68	532 871,90	425 301,17	7 966 212,41

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Part Caisse d'Épargne	16,00		16,00
Parts Sport Voyages International	3 800,00		3 800,00
Parts Base Temple	7 128,50		7 128,50
Dépôts et cautionnements	1 087,00		1 087,00

3. Stocks

Stocks de marchandises 18 684,75

4. Structures affiliée et Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Structures affiliées Usagers	241 770,03		241 770,03
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés	2 458,05		2 458,05
Total	244 228,08		244 228,08

5. Autres créances

Fournisseurs - Acomptes versés	398 192,47
Avances permanentes	31 000,00
Personnel Indemnités IJSS	1 431,16
Tickets restaurants	4 350,00
Organismes Sociaux PAR	2 032,04
Subv. Invst à recevoir Tvx FFA	810 000,00
Subv. à recevoir exploitation	185 294,08
Impôt sur les bénéfices	80 027,00
Tva déductible 10 % prorata	11,46
Tva sur factures non parvenues	474,21
Taxes sur les salaires	13 270,00
Débiteurs Divers Avances Elus	9 600,00
Divers-produits à recevoir	9 135,95
Dépréciations Comptes Débiteurs	-9 600,00
	1 535 218,37

6. Charges constatées d'avance

CCA Diverses 65 573,49

7. Trésorerie

Chèque à encaisser	65 000,00
CE COMPTE PRINCIPAL	81 059,54
CE C.A.T	390 000,00
CE OEUVRES SOCIALES (CSE)	1 089,62
CE LIVRET A	80 216,27
CE LIVRET B	41 109,52
CE LIVRET ASSOCIATIS	1 916 031,06
CREDIT MUTUEL SUD OUEST	2 485,01
Intérêts Courus à recevoir	27 580,00
Caisse FFA	282,83
Caisse devises	2 631,95
	2 607 485,80

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Réserve	1 117 039,70		108 261,58	1 008 778,12
Total Fonds Propres	1 117 039,70		108 261,58	1 008 778,12

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Matériel Technique ANS 2020	115 585,11		4 254,94	4 254,94	
Matériel Technique ANS 2021	405 893,98	25% à 50%	53 312,38	52 239,66	1 072,72
Matériel Technique ANS 2022	334 822,05	25% à 50%	125 871,17	75 178,13	50 693,04
Matériel Technique ANS 2023	264 111,00	25%	145 905,12	58 950,89	86 954,23
Matériel Technique ANS 2024	280 000,00		227 912,31	83 425,91	144 486,40
Matériel Technique ANS 2025	302 984,00		302 984,00	28 612,39	274 371,61
Réno ANS + CRIDF +CD94 +MGP	2 600 000,00		2 600 000,00		2 600 000,00
Total	4 303 396,14		3 157 255,92	302 661,92	3 157 578,00

3. Fonds dédiés issus de subventions d'exploitation

	Début	Reports	Utilisations	Fin
Recherche Développement Bateaux innovants	20 210,00		15 525,00	4 685,00
ANS Portail Exalto	25 246,70		25 246,70	
Total	45 456,70		40 771,70	4 685,00

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	150 099,00	11 703,00		161 802,00
Primes Perf JO 2028		20 000,00		20 000,00
Fonds Para		45 000,00		45 000,00
Litige Travaux Siège		65 000,00		65 000,00
Provisions pour charges	150 099,00	141 703,00		291 802,00
Autres créances	9 600,00			9 600,00
Dépréciations	9 600,00			9 600,00
Total	159 699,00	141 703,00		301 402,00

Dotations / reprises d'exploitation 141 703,00

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 141 703,00

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective CCNS, la provision pour engagements de retraite, charges sociales comprises a été calculée de la façon suivante : Départ à la retraite du salarié à l'âge de 65 ans, pondération selon la probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (Table INSEE).

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt CE Rénovation Siège	200 000,00		586 140,17	21 419,02	93 760,02	470 961,13
Emprunt CE	50 375,52	50 375,52				
Emprunt CE Lyon			194 917,05	7 006,20	30 840,92	157 069,9
Intérêts courus sur emprunts	18,19		534,94	534,94		
Découverts bancaires			65,00	65,00		
Total	250 393,71		781 657,16	29 025,16	124 600,94	628 031,03

6. Fournisseurs

Fournisseurs	701 866,46
Fournisseurs, factures non parvenues	13 936,82
	715 803,28

7. Dettes fiscales et sociales

Œuvres sociales	895,91
Dettes prov. pour congés à payer	75 563,00
Personnel autres charges à payer	3 000,00
Personnel - CET	99 069,60
Sécurité sociale	75 952,31
AG2R LA MONDIALE Retraite Unie	23 430,69
Gan vie cadres	4 354,08
Malakoff Humanis Prévoyance	2 473,98
Organisme soc charges à payer	44 605,00
Charges Soc sur CET	49 534,80
Avance sur Subventions	147 720,00
Prélèvement à la Source (IR)	13 527,00

Tva à décaisser	38 156,00
TVA sur facture à établir	409,67
Contribution AGEFIP OETH	14 256,00
	592 948,04

8. Comptes courants créditeurs

Ligues régionales FFA	93 557,15
Comités Départementaux FFA	19 002,90
Structures affiliées - Charges à payer	100 000,00
	212 560,05

9. Autres dettes

CLUBS - EXALTO	93,50
Mécénat à recevoir	49 375,00
COSMOS	2 260,00
Divers-charges à payer	33 286,00
	85 014,50

10. Produits constatés d'avance

PCA Licences, Affiliations et Mutations (période du 1/01 au 31/08/2025)	1 402 351,34
PCA Indoor	9 811,00
	1 412 162,34

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations, licences, affiliations

	Exercice clos	Exercice précédent
Affiliations Club	134 353,33	130 215,00
Licences Club	2 072 030,80	1 990 167,29
Droits de mutation	25 112,00	21 359,33
Total	2 231 496,13	2 141 741,62

2. Ventes de biens

	Exercice clos	Exercice précédent
Séances e.Row	4 898,82	
Bonneterie	14 165,00	18 312,50
Bimbeloterie	2 006,24	5 875,40
Vêtements sportifs		1 600,00
Livres 2,10%	21 700,34	19 106,72
Livres FFA	170,62	37,92
Moteurs Yamaha	60 926,80	51 824,68
Opération Matériel Ergomètres	52 668,00	61 446,00
Total	156 535,82	158 203,22

3. Prestations de service

	Exercice clos	Exercice précédent
Assurance IAS à reverser MAIF	19 832,65	33 949,55
Assurance individuelle Accident	69 580,84	20 567,17
Titres Initiation	13 141,50	14 030,00
Label FFA	198,35	113,33
Formations fédérales	98 624,38	82 805,16
Partenariat Autres		65 000,00
Pensions athlètes	50 404,85	48 412,94
Droits d'engagements sur championnats	330 664,00	327 303,00
Locations diverses	554,17	70 615,00
Autres prestations non soumis	87 009,60	125 511,54
Autres prestation soumis à TVA	1 636,07	12 288,00
Participation Frais ports sur ventes	1 112,00	1 056,82
Redevances sur ventes	4 524,11	3 975,21
Total	719 033,37	914 295,88

4. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères ANS	3 281 016,00	3 667 270,00
DRFIP		15 000,00
Impact 2024		33 320,00
Conseil Régional IDF	65 000,00	30 000,00
Conseil Régional IDF Conv T. Loisirs	100 000,00	
Conseil Départemental 94	120 100,00	15 000,00

CNOSF		1 000,00
CNOSF/OFAJ	24 433,36	17 059,50
Mairie Nogent	20 000,00	
Agglo Seine/Eure Match	1 000,00	
Fonds Européens WWBR		121 764,00
PAIF	6 546,00	
Aides à l'emploi	24 583,22	23 000,00
QP Subv. Investissement virée au résultat	302 661,92	325 692,25
Total	3 945 340,50	4 249 105,75

5. Dons et Mécénats

	Exercice clos	Exercice précédent
Dons - Abandons de frais des bénévoles	25 923,00	18 413,00
Donation INCEPT	30 000,00	16 500,00
Mécénat CNR		100 000,00
Mécénat VNF	14 000,00	15 000,00
Mécénat FILIPPI	47 322,00	47 322,00
Mécénat Hansen Marine	20 000,00	30 000,00
Mécénat Vallée SAS	65 000,00	
Mécénat ESSILOR		20 000,00
Mécénat PROMEDIF		2 350,00
Mécénat de compétence TSO		9 000,00
Mécénat de compétence AXIMA		43 817,00
Mécénat de compétence ATOS	33 966,00	44 819,00
Mécénat de compétence SPIE		24 957,00
Mécénat de compétence SAFRAN		110 638,54
Mécénat de compétence INNOV	23 673,00	
Mécénat de compétence Média Aviron		27 400,00
Mécénat de compétence Axima Sanchez	20 880,00	
Mécénat de compétence SNCF Voyageurs	60 163,37	
Mécénat de compétence SNCF Optim Serv.	14 997,84	
Mécénat de compétence JDS		4 600,00
Mécénat de compétence LTV		5 275,18
Mécénat de compétence Yellow Boat	2 500,00	
Mécénat en nature Janvicland	22 776,00	
Dons Clubs supporters		426,00
Total	381 201,21	521 717,72

6. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Contribution CNR	505 000,00	260 000,00
Contribution MAIF	175 000,00	208 333,34
Contribution Hansen Marine	20 000,00	
Contribution Veolia	25 000,00	
Contribution SPARK BDE Équipementier	10 000,00	
Total	735 000,00	468 333,34

7. Autres produits

	Exercice clos	Exercice précédent
Produits divers de gestion courante	49 193,17	26 152,41
Pénalités perçues	4 574,80	3 000,00
Indemnités Assurance	10 479,08	24 612,78
Total	64 247,05	53 765,19

8. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aides AIA	1 000,00	1 000,00
Aides aux clubs	133 885,54	135 193,20
Aides « moteurs Yamaha »	10 333,57	7 633,55
Aides « coques sécurité »	4 233,30	4 616,04
Aides aux Ligues et CD	657 008,24	585 303,97
Primes à la performance	31 000,00	48 000,00
Total	837 460,65	781 746,76

9. Charges de personnel

	Total	Personnel FFA	Encadrement et vacataire medical	Cadre Technique
Impôts et taxes	121 413,00	92 081,37	3 232,66	26 098,97
Salaires	1 574 817,13	1 194 364,13	41 930,00	338 523,00
Charges sociales	669 795,54	507 982,64	17 833,52	143 979,38
Total	2 366 025,67	1 794 428,14	62 996,18	508 601,35

10. Produits et Charges exceptionnels

Néant

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors « Cadre Technique »)	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	4	4	2	2
Employés	14	13.90	15	14.9
Ouvriers	1	0.70	1	0.70
Encadrement médical	2	2	1	1
Total	21	20.60	19	18.60

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"Cadre Technique"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres Techniques mis à disposition	39	39	40	40

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédits-bails et locations de longue durée

Standard téléphonique (63 € x 13 mois)	819,00
4 Photocopieurs (3 813 € x 11T)	41 943,00
Maintenance 4 Photocopieurs (126 € x 11T)	1 386,00
	44 148,00

4. Autres engagements hors bilan

- Nantissement du CE livret B Caisse de 40 000 € à la suite de l'emprunt de 200 000 € contracté le 17/11/2021
- Nantissement Caisse Epargne d'un C.A.T pour 300 000 € à la suite de l'emprunt de 600 000 € contracté le 31/07/2023
- Nantissement Caisse Epargne d'un C.A.T pour 90 000 € à la suite de l'emprunt de 200 000 € engagé le 09/09/2024

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite et prestations en nature

Les mises à disposition de Personnels et les mises à disposition d'équipements ou de prêt des structures d'accueil sont valorisés sur cet exercice à hauteur de **2 135 190 €** :

Mises à Dispositions Gracieuses de Personnels	en Heures	Valeur unitaire	Montant
Equipe Technique Fédérale (39 CTS x 1 607 h x 30)	62 673	30 €	1 880 190
Sous-Total			1 880 190 €

Mise à Disposition Gratuite des Installations	en Jours	Valeur unitaire	Montant
- Comodat Locaux 99 Quai de la Marne Joinville Le Pont 5 000€/mois			6 000
- Salles Réunions (500 € / journées - ex : 25 x 500)	30	500 €	15 000
Bassins Compétitions Nationales (5 000 € / jour)			
- Chpts Longue Distance – Macon – 3 jrs	3	7 500 €	22 500
- Chpts Bateaux courts - Cazaubon - 4 jrs	4	7 500 €	30 000
- Chpts UNSS - Lery Poses - 2 jrs	2	7 500 €	15 000
- Chpts Aviron Mer Aix les Bains - 3 jrs	3	7 500 €	22 500
- Chpts Aviron J18 - Sprint Libourne - 3 jrs	3	7 500 €	22 500
- Chpts Master National Jeunes Brive - 3 jrs	3	7 500 €	22 500
- Chpts S23 J16 Vichy - 3jrs	3	7 500 €	22 500
- Chpts Bateaux Longs/Para Macon - 3 jrs	3	7 500 €	22 500
Sous-Total			255 000 €

Total 2 135 190 €

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Les heures des bénévoles sont valorisées sur cet exercice à hauteur de **501 600 €** :

<i>Bénévolat</i>	<i>en Heures</i>	<i>Valeur unitaire</i>	<i>Montant</i>
Vie Fédérale / Réunions Statutaires / Commissions	5 863	30 €	175 890
Travaux Administratifs et Comptable	4 380	30 €	131 400
Participations Manifestations Sportives	4 220	30 €	126 600
Accompagnement / Déplacements Évènements Sportifs	2 257	30 €	67 710
Divers-Représentations/Rayonnement/formation/communication	-	30 €	-
Total : 16 720 Heures			501 600 €
Valorisation : Coût horaire d'un salaire d'éducateur sportif, y compris charges sociales, soit : salaire brut mensuel 2 500€ + 45% charges sociales et CP 30 €/h			

c) Aides aux athlètes

- Des aides personnalisées aux athlètes ont été octroyées via le CNOSF pour de **220 000 €** contre **230 400 €** pour l'exercice précédent. Ces aides sont hors comptabilité.
- Les Conventions d'Insertion Professionnel s'élèvent à **117 210 €** pour 13 athlètes contre **292 306 €** pour 18 athlètes pour l'exercice précédent.

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

Siège social : 17 boulevard de la Marne
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON**

Siège social : 17 boulevard de la Marne
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSOCIATION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Association en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Boulogne, le 22 mars 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

COMPTABILITE ANALYTIQUE - BUDGET 2026 AG

CHARGES	BUDGET AG	PRODUITS	BUDGET AG
FONCTIONNEMENT FEDERAL	894 940	FONCTIONNEMENT FEDERAL	2 693 355
Fonctionnement des instances fédérales	95 500	Licences et affiliations	2 375 755
Fonctionnement du siège fédéral	170 293	Autres produits liés aux licences : IAS - Mutations	46 000
Dotations amortissements	68 375		
Fonctionnement Siège et Amortissements Affectés	-161 991		
Licences	305 365		
Personnel FFA	1 423 864	Personnel (aides emplois) -AFDAS	20 000
Personnel Cadres Techniques y compris - DEF	866 000		
Personnel (FFA + CT) Affectés	-1 938 160		
Promotion - Communication Championnats Ntx et Inter	288 360		
Boutique FFA + activités annexes	-6 500	Boutique FFA + activités annexes	128 300
Promotion Communication Affecté	-237 838		
Charges diverses	69 028	Produits divers	48 300
Charges diverses Affectées	-47 356	Régularisations sur Ex. antérieurs	10 000
		Reprise Provisions sur charges	65 000
STRUCTURATION FFA ET PROJETS DEVELOPPEMENT	3 233 664	STRUCTURATION FFA ET PROJETS DEVELOPPEMENT	1 869 435
		Subventions A.N.S - Contrat Devlpt	392 000
POLE CLUBS ET TERRITOIRES		POLE CLUBS ET TERRITOIRES	
- Aides aux structures - Nv clubs -Coques -Ristournes Lignes	428 996	- Ventes moteurs Yamaha	61 000
- Achats moteurs Yamaha	61 000		
- Aides aux structures R.Alpes (Mécénat CNR)	100 000	- Structuration et maillage territorial (avec Av. Citoyen)	24 000
- Structuration et maillage territorial (avec Av. Citoyen)	117 604	- Mécénat VNF	14 000
- Aides aux ligues - Techniciens Sportifs Régionaux	250 000	- Fonctionnement Mise en place PFS	30 000
- Label Stations Aviron	10 526	- Opération Matériel pour le plus grand nombre	53 000
- Opération Matériel pour le plus grand nombre	71 142	- Emploi Professionnalisation - ESQ	12 000
		Parcours Licenciés	55 000
Parcours Licenciés			
- Parcours Quinqu+	82 796	Publics prioritaires	
- Parcours Jeunes	77 661	- Actions Développement Para	80 000
Publics prioritaires		- Actions Spécifiques pour les femmes	12 500
- Actions Développement Para	114 714		
- Actions Spécifiques pour les femmes	25 996	- Actions développement durable	15 000
- Actions développement durable	35 583	- Championnats Nationaux et coupes	370 000
- Championnats Nationaux et coupes	541 570		
- Matériel et Equipements (Chrono + Tout public)	25 146		
		Participations Stages et compétitions	36 500
Stage et compétition Gce/Gbr	51 000		
POLE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET INNOVATIONS		POLE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET INNOVATIONS	
- Actions Aviron Indoor (Avec e.Row)	248 343	- Actions Aviron Indoor (Avec e.Row)	80 000
- Actions Mer Banc Fixe	85 364	- Actions Mer Banc Fixe	60 000
- Actions Sport Santé	85 743	- Actions Sport Santé	23 500
Bateau Innovant - Huit découverte ROTOMOD -Rowin'Joy	811 985	Bateau Innovant - Huit découverte ROTOMOD -Rowin'Joy	882 000
		Fonds dédiés Programme Recherche Bateaux Innovants	4 685
		Subventions Région IDF - Indoor	15 000
		ANS - Avenant Vidéo Championnats	7 500
Actions de Relations Internationales		Actions de Relations Internationales	
- Représentation internationale (Commissions WR)	5 000	- Subvention CNOSF (PAIF)	5 000
- Formation Arbitres Internationaux (Arbitrages Compétitions Etr)	3 495		
		Produits divers	
		- Donation Incept Indoor	28 250
		- Produits autres	500
POLE HAUTE PERFORMANCE	4 363 411	POLE HAUTE PERFORMANCE	3 150 378
		Subventions A.N.S - Contrats Perf	2 390 070
PROGRAMME AMBITIONS 2028 SENIORS + BEACH		PROGRAMME AMBITIONS 2028 SENIORS + BEACH	2 390 070
- Stages et compétitions France Seniors A	1 119 146	- Stages et compétitions France Seniors A	
- Stages et compétitions Beach Rowing	345 792	- Stages et compétitions Beach Rowing	
- Stages et compétitions Para-Aviron	413 981	- Stages et compétitions Para-Aviron	
- Mission d'aide à la Performance	183 155	- Mission d'aide à la Performance	
PROGRAMME GENERATION 2028-2032		PROGRAMME GENERATION 2028-2032	
- Stages et compétitions U23	391 539	- Stages et compétitions U23	
- Stages et compétitions U19 - PPJ	454 201	- Stages et compétitions U19-PPJ	
- Rayonnement Missions des CT	51 449	- Rayonnement Missions des CT	
STRUCTURES DU PPF	415 942	STRUCTURES DU PPF	
Centre National Entrainement Vaires	482 134	- Participations des sportifs et filières	39 200
FORMATION - AIDES AUX SPORTIFS ET PRIMES PERF	42 500		
		MATERIEL COLLECTIFS	
MATERIEL COLLECTIFS	413 572	ANS - Amort Subventions équipements	272 408
		Subventions Région IDF - Emploi	50 000
Projet Européen - ESSILOR	5 000	Subventions Projet Européen ESSILOR	20 000
		Convention Insep Recherche	16 700
		- Cessions d'immobilisations	150 000
		- Remboursements sinistres bateaux Mat HN	25 000
Fonds dédiés/reportés Para-Aviron	45 000	Fonds dédiés/reportés Para-Aviron	45 000
		Produits divers	
		- CR IDF Tickets Loisirs	100 000
		- Participation Rameurs C.Jeunesse/Stage Fc Alld	42 000
POLE HAUTE PERFORMANCE - MEDICAL	404 466	POLE HAUTE PERFORMANCE - MEDICAL	276 426
		Subventions A.N.S - Contrats Perf	276 426
Suivi de la Santé des Sportifs		Suivi de la Santé des Sportifs	
- Suivi Médical Réglementaire des Sportifs	32 420	- Suivi Médical Réglementaire des Sportifs	
- Encadrement Sanitaire des Equipes de France	335 164	- Encadrement Sanitaire des Equipes de France	
Structuration des Activités Médicales		Structuration des Activités Médicales	
- Actions renforcement secteur Médical		- Actions renforcement secteur Médical	
- Structuration du Suivi Médical Réglementaire	36 882	- Structuration du Suivi Médical Réglementaire	
PROMOTION DES METIERS DU SPORT - FORMATION	307 123	PROMOTION DES METIERS DU SPORT - FORMATION	163 210
		Subventions A.N.S - Contrat Devlpt	30 000
Ingenierie Formation Emploi	63 442	Ingenierie Formation Emploi	30 000
Formations Professionnelles	101 829	Formations Professionnelles	
Formations Complémentaires	90 596	Formations Complémentaires	
Formations Federales Nationales	51 256	Formations Fédérales Nationales	
		Produits divers	
		- Formations Centre FFA	133 210
		PARTENARIAT MAIF	175 000
		M.A.I.F. Partenariat conventionnel + Avnt D.Durable	175 000
		PARTENARIAT ET MECENAT CNR	505 000
		C.N.R - Partenariat Clubs Vallée du Rhône	100 000
		C.N.R - Partenariat conventionnel + Dev. Durable + Cpe Fce	405 000
		PARTENAIRES EQUIPEMENTIERS	10 000
		CRAFT - Nouvel Equipementier	10 000
		NOUVEAUX PARTENAIRES	360 800
		Partenaire Nouveaux Vallée SAS /SPIE Mécénat	115 000
		Partenariats divers (Courchevel /e.Row)	30 800
		HANSEN Marine Mécénat	40 000
		Recherche Sponsors/Club Entreprises	175 000
TOTAL GENERAL	9 203 605	TOTAL GENERAL	9 203 605

Légende couleur

Affectations Charges s/actions

Fonds dédiés

Actions et Faits exceptionnels

Subventions Avenants et autres organes publics

PROJET - Tarifs des licences et des titres - 2027

DOCUMENT ETABLI SELON LES PRECONISATIONS DU CONSEIL DES TERRITOIRES

Types	2025		2026		2027	
	Licence Moins 23 ans	Licence 23 ans et plus	Licence Moins 23 ans	Licen23 ans et plus	Licence Moins 23 ans	Licen23 ans et plus
	4,95%	10,89%				
Licence annuelle FFA (AL/AC)	43,60 €	46,00 €	43,00 €	48,00 €	43,00 €	49,60 €
Part Ligues	7,80 €	8,30 €	7,50 €	8,50 €	7,50 €	8,60 €
Part Comités Départementaux	1,60 €	1,70 €	1,50 €	1,75 €	1,50 €	1,80 €
Montant appelé	53,00 €	56,00 €	52,00 €	58,25 €	52,00 €	60,00 €
Licence Universitaire FFA (UL/UC)	20,60 €	21,20 €	20,60 €	21,20 €	22,00 €	22,00 €
Part Ligues	3,20 €	3,25 €	3,20 €	3,25 €	3,30 €	3,30 €
Part Comités Départementaux	0,60 €	0,65 €	0,60 €	0,65 €	0,70 €	0,70 €
Montant appelé	24,40 €	25,10 €	24,40 €	25,10 €	26,00 €	26,00 €
Licence Indoor FFA (IL/IC/IIL/IIC)	20,60 €	21,20 €	20,60 €	21,20 €	22,00 €	22,00 €
Part Ligues	3,20 €	3,25 €	3,20 €	3,25 €	3,30 €	3,30 €
Part Comités Départementaux	0,60 €	0,65 €	0,60 €	0,65 €	0,70 €	0,70 €
Montant appelé	24,40 €	25,10 €	24,40 €	25,10 €	26,00 €	26,00 €
Licence Banc Fixe FFA (BFL/BFC)	20,60 €	21,20 €	20,60 €	21,20 €	22,00 €	22,00 €
Part Ligues	3,20 €	3,25 €	3,20 €	3,25 €	3,30 €	3,30 €
Part Comités Départementaux	0,60 €	0,65 €	0,60 €	0,65 €	0,70 €	0,70 €
Montant appelé	24,40 €	25,10 €	24,40 €	25,10 €	26,00 €	26,00 €
Licence Découverte 3 mois FFA (D90)	19,50 €	19,50 €	19,50 €	19,50 €	19,75 €	19,75 €
Part Ligues	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,25 €	3,25 €
Montant appelé	22,70 €	22,70 €	22,70 €	22,70 €	23,00 €	23,00 €
Licence Découverte 1 mois FFA (D30)	13,10 €	13,10 €	13,10 €	13,10 €	13,35 €	13,35 €
Part Ligues	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,15 €	2,15 €
Montant appelé	15,20 €	15,20 €	15,20 €	15,20 €	15,50 €	15,50 €
Licence Découverte 7 jours FFA (D7)	6,90 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €	7,00 €	7,00 €
Part Ligues	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Montant appelé	7,90 €	7,90 €	7,90 €	7,90 €	8,00 €	8,00 €
Licence Scolaire FFA (S)		2,70 €		2,70 €		2,70 €
Part Ligues		0,30 €		0,30 €		0,30 €
Montant appelé		3,00 €		3,00 €		3,00 €
Licence Polynésie (PFL/PFC)	8,30 €	8,30 €	8,30 €	8,30 €	8,30 €	8,30 €
Licences IE (IEC)	7,00 €	7,50 €	7,00 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
Titre Scolaire et Universitaire (Sans assurance)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Titre initiation Centre de Loisir (Sans assurance)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Titre initiation 1 jour FFA (TI)	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Affiliations	2025		2026		2027	
	de 0 à < à 49 U Licences	275,00 €	de 0 à < à 49 U Licences	285,00 €	de 0 à < à 49 U Licences	150,00 €
Membre affilié FFA	de 50 à < à 149 U Licences	340,00 €	de 50 à < à 149 U Licences	350,00 €	de 50 à < à 149 U Licences	350,00 €
	de 150 à < à 299 U Licences	455,00 €	de 150 à < à 299 U Licences	465,00 €	de 150 à < à 299 U Licences	465,00 €
	plus de 300 U Licences	570,00 €	plus de 300 U Licences	585,00 €	plus de 300 U Licences	585,00 €
Membre affilié sous convention		140,00 €		145,00 €		145,00 €
Frais administratifs de mutation	34 €		35,50 €		36,00 €	
Part MAIF 2026	> 16 ans:	2,72 €	Nouveaux clubs : Gratuité des affiliations sur 5 ans à compter de la date d'affiliation			
	< 16 ans:	5,00 €				
	D+, BF, I:	0,35 €				

Rapport du Médecin coordonnateur des sportifs de haut niveau – Saison 2025 – Assemblée générale – 11 Avril 2026

Suivi médical longitudinal des équipes d'aviron

Modification de l'organigramme médical en 2025

Suite au bilan de l'olympiade de Paris, Les missions de médecin des équipes de France sont assurées par le Dr Benjamin RUCAR. Les missions de coordination médicale sont assurées par le Dr Frédéric MATON.

La nouvelle olympiade est également marquée par le renouvellement du staff médical (médecin et kiné) intervenant sur les équipes de France, avec malheureusement plus de départ que de nouvelles recrues. Une initiative de recrutement a été instaurée.

Médecin des équipes de France d'aviron Dr Benjamin RUCAR Coordination du suivi longitudinal des collectifs de l'équipe de France			Médecin coordonnateur du pôle performance Dr Frédéric MATON
Pôles France Espoir Avenir Médecins référents : Lyon : Dr Gabriel FRANGER Nancy : Dr Patrice LAURENT Nantes : Dr Julien COLLE Toulouse : Dr Tanguy GARCIA	Collectif SENIOR A - CNE Médecin référent : Dr Nicolas DE OLIVEIRA et Dr Linh VU-NGOC	Collectif PARA, U19, U23, BRS Médecin référent : Dr Benjamin RUCAR	Coordonnateur de l'encadrement des équipes de France •Gestion du calendrier médical Couverture médicale secteurs CNE U23 U19 PARA. •Gestion administrative du staff médical : candidature, rémunération, administration.
Suivi médical en pôle •Médecin référent pour le suivi médical longitudinal. •Gestion des dossiers médicaux (Askamon). •Réalisation de la SMR du pôle. •Coordination du staff médical du pôle (kiné, diét, psy). •Réunion de bilan. •Lien avec le médecin des équipes U19 U23 BRS Senior pour les pathologies impactant l'entraînement.	Suivi médical au CNE •Gestion des dossiers médicaux (Askamon) •Coordonner le suivi médical (stage & hors stage). •Bilan annuel médical •Coordination du staff médical du CNE (kiné, diét, psy). •Gestion du Drive médical. •Réalisation de la SMR du CNE. •Lien avec le médecin des équipes de France et médecin coordonnateur, MAP, CNOSF, autres fédérations. •Couverture médicale des compétitions au sein du CNE. •Organisation d'actions de prévention (dopage, nutrition, hygiène...) •Gestion du matériel médical CNE (inventaire annuel, réparations achats) en lien avec médecin coordonnateur.	Suivi médical : •Gestion des dossiers médicaux (Askamon) •Coordonner le suivi médical (stage & hors stage). •Bilan annuel médical •Coordination du staff. •Gestion du Drive médical. •Lien avec le médecin des autres collectifs et médecin SMR, MAP, CNOSF, autres fédérations. •Organisation d'actions de prévention (dopage, nutrition, hygiène...) •Gestion du matériel médical des collectif (inventaire annuel, réparations achats) en lien avec médecin coordonnateur.	Coordonnateur de la SMR •Vérification des examens réglementaires •Correspondances et gestion des anomalies et inaptitudes. •Bilan médical annuel de la SMR.
			Aptitude à l'intégration en Pôle. •Vérification des dossiers médicaux d'aptitude à l'inscription en pôle.
			Commission médicale •Avis consultatif sur stratégies, protocoles.
			Stratégie médicale •Formalisation de protocoles de prise de charge •Réunion de coordination médicale annuelle (séminaire).
			Participation à l'encadrement des équipes de France De façon libre

Soutien médical des stages et régates

Le soutien médical de chaque stage et régate est assuré par un médecin et un kinésithérapeute, présents sur site, selon une répartition des besoins, fixée en concertation avec l'équipe des cadres techniques.

L'objectif est de sécuriser la pratique sportive, d'assurer une prise en charge rapide des pathologies, de mener des actions de prévention des blessures ou d'hygiène de vie sportive, une prévention du dopage et des conduites dopantes.

Chaque médecin ou kiné intervient sur des missions formalisées dans un cahier des charges.

Cette couverture médicale se répartit sur l'ensemble des secteurs : U19 U23, SA, PARA, BRS.

Nous avons reproduit le système des astreintes médicales instauré depuis 2023 pour pallier à la pénurie de médecins disponibles. Lors de ces astreintes, le médecin gère à distance les problématiques médicales en collaboration étroite avec le kiné (sous forme de téléconsultations). Le fonctionnement des astreintes répond à un cahier des charges précis, avec un process de fonctionnement formalisé, en accord avec les obligations réglementaires de prescription médicale.

Le soutien médical stage et régates compte en 2025, un total de 618 jours (784 en 2024) de couverture médicale (stages et régates) dont 158 journées de médecins, 118 astreintes médecins et 460 journées de kinésithérapeutes.

Cette couverture médicale a été assurée en 2025 par 13 médecins et 18 kinés, en liaison avec le médecin coordonnateur des équipes de France.

Renforcement de la communication des acteurs médicaux

La communication entre les différents acteurs du suivi médical est restée un axe prioritaire, entre médecins et kinés de stage, du CNE, des pôles.

Un effort est porté pour avoir un nombre restreint de médecins et kinés sur chaque collectif, pour éviter les rotations trop fréquentes des acteurs.

Informatisation des dossiers médicaux

Le serveur informatisé (ASKAMON) héberge les dossiers médicaux et permet le partage des informations pour un meilleur suivi longitudinal des pathologies, entre médecins et kinés.

Formalisation de protocole de fonctionnement

Plusieurs protocoles ont été actualisés pour améliorer le fonctionnement médical :

↳ formalisation d'un schéma décisionnel de soins, d'un process de fonctionnement des astreintes médicales, d'un process de communication médicale.

↳ formalisation de l'équipe médicale (médecins et kinés) en place sur chaque collectif.

↳ le protocole d'harmonisation des boissons de récupération est toujours mis en place sur l'ensemble des collectifs.

Suivi médical sur le CNE et sur les pôles

L'encadrement médical du CNE et de chaque pôle France repose sur un médecin du sport, un kinésithérapeute, un diététicien-nutritionniste et un psychologue référent.

Le médecin des équipes de France est en charge de la coordination entre le suivi médical sur CNE ou pôles et celui dispensé lors des stages nationaux, pour une meilleure cohésion des soins et de la prévention.

Bilan de la SMR 2025

74% des rameurs ont réalisé l'intégralité des examens réglementaires en 2025, sur l'ensemble du collectif inscrit sur liste HN, collectifs nationaux et Espoir, soit un léger recul par rapport à 2024 (85%).

263 rameurs sont concernés par cette SMR, dont 96 SHN, 105 espoirs et 62 collectifs nationaux.

Synthèse des anomalies observées sur la SMR 2025 sur les 263 athlètes :

- Sur la biologie : 20 anomalies observées dont 11 carences en fer et 9 atypies de formule sanguine.
- Sur les échographies cardiaques : 15 anomalies observées dont 8 anomalies de l'ECG de repos (justifiant un avis cardiologique), 7 atypies anatomiques justifiant une surveillance cardiaque (sans contre-indication).
- Sur les consultations dentaires : 20 anomalies observées dont 4 extractions nécessaires, 12 soins dentaires (caries, détartrage, gingivite...), 4 soins d'orthodontie.
- Sur les consultations diététiques : 49 bilans (18% des athlètes inclus dans la SMR) témoignent d'une inadaptation de la nutrition à la pratique sportive de haut niveau.

Les adaptations nécessaires touchent soit l'équilibre alimentaire, soit l'alimentation spécifique de l'effort (cf tableau ci-joint). Les vulnérabilités les plus fréquentes sont une hydratation insuffisante, des apports en protéines, en énergie (glucides) et en fruits&légumes inadaptés, une l'effort (avant pendant après) incorrecte. Cette synthèse conforte la nécessité d'actions de prévention nutrition auprès des jeunes collectifs.

18	Hydratation
11	Effort et/ou Récupération
4	Déséquilibre majeur
1	Restriction énergétique
7	Glucides / Apport énergétique
4	Protéines
5	Acides gras
3	Produits laitiers
6	Fruits et/ou Légumes
4	Gestion des collations
1	Rythmes alimentaires
6	Petits Déjeuners
1	Compléments alimentaires

nutrition de

Frédéric MATON

Médecin coordonnateur du pôle performance

Rapport Sophie Gautier-Guyon Vice-Présidente en charge des commissions

Assemblée Générale du 11 avril 2026 - Aiguebelette

La première année de cette olympiade a permis la mise en place des commissions et des groupes de travail pour les 4 années à venir.

Au total 14 commissions :

3 commissions obligatoires liées à la surveillance des opérations électorales, et à la discipline ainsi que 1 comité d'éthique. Tous ces organes ont dû se mettre en action très vite sur l'année écoulée car les sujets ne manquent pas.

Les 11 commissions se sont réunies, pour la plupart à un rythme quasi mensuel majoritairement en visio afin de réfléchir et de porter des actions au plus près du projet fédéral. Les comptes-rendus ont été partagés avec le bureau fédéral et un certain nombre de présidents de commissions ont pu être invités en réunion de bureau afin de partager les projets qu'ils souhaitent défendre lorsque cela était possible. Mais il reste encore fort à faire en la matière.

Certaines commissions ont un arbitre et un cadre fédéral référents pour un meilleur éclairage et fonctionnement. Il a d'ailleurs été possible de mettre en place en fin d'année 2025 et début 2026, des réunions de bilan des actions réalisées et à reconduire afin d'assurer un meilleur suivi de tous nos indicateurs.

Je remercie à cette occasion Helene Gigueux, DTN adjointe qui a piloté ces bilans.

Pour bâtir la réglementation sportive 2026, une réunion plénière a pu se mettre en place, afin de partager le calendrier avec les présidents des commissions concernées.

C'est un début de transversalité et il est souhaitable que l'on puisse fonctionner ainsi le plus souvent possible afin de croiser les problématiques et d'établir un calendrier national harmonieux.

La nouveauté de l'olympiade, c'est sans nul doute la mise en action du Conseil des territoires. Pour rappel, il est constitué des présidents de ligue ainsi que de quelques présidents de comités départementaux.

Des réunions ont eu lieu très régulièrement avec des thématiques diverses liées au fonctionnement des territoires.

En parallèle, 2 groupes de travail ont été mis en place : Emploi et formation, et aviron santé.

Vous avez pu prendre connaissance des rapports d'activités de tous ces organes fédéraux et ainsi mesurer les travaux menés. La variété des réflexions montre la richesse des échanges entre les membres de ces commissions et groupes de travail pour coller au projet fédéral mais aussi rester force de proposition.

Tous les projets portés n'ont pas pu être menés, c'est frustrant, mais ils seront bien sur examinés sur cette deuxième année de mandat.

Je profite de cette assemblée générale pour remercier tous les acteurs des commissions et groupes de travail pour leur implication et leur disponibilité tout au long de cette première année d'olympiade.

Sophie GAUTIER-GUYON
Vice-Présidente en charge des commissions

COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2024-2025
COMMISSION Nationale des Arbitres

Président : Régis Borel

Membres : Amélie Zech, Sandrine L'Huillier, Anne Copin de Nayville, Emile Abraham,
Rémi Bousquet, Nicolas Parquic, Sébastien Leffray

1. Missions et objectifs

- Coordonner l'arbitrage sur les compétitions nationales et inter-régionales
- Assurer une homogénéité territoriale dans les pratiques et les formations
- Faire le suivi administratif des arbitres
- Veiller au développement et à l'accompagnement des arbitres vers les autres disciplines (Beach, Indoor, FFSA ...)
- Gérer le parcours des Arbitres Internationaux avec World Rowing
- Travailler avec les autres commissions sur l'évolution des pratiques
- Répondre aux demandes du Bureau Fédéral
- Récompenser les Arbitres méritant via l'AFCAM et l'honorariat

2. Activités menées en cours d'année

Gestion des Jurys, et des aléas sur les Championnats de France

Animation du groupe PCRA / Formateurs avec harmonisation des formations au niveau national

Préparation des séminaires de perfectionnement pour les 4 zones + LIFA

Travail de fond sur le recrutement (en hausse), la féminisation de l'arbitrage, ...

Travail conjoint avec les Commissions sur l'évolution des pratiques et des textes (Mer, Indoor, Para, Médicale, UNSS/FFSU, ...)

4. Bilan et réalisations

Un nombre d'Arbitres en hausse en général, un nombre d'Arbitres Nationaux en hausse également !

Tous les Championnats assurés

Des Arbitres Internationaux Français sur la majorité des événements World Rowing

Une bonne cohésion des équipes sur le territoire

Des investissements de la Fédération pour les arbitres appréciés (mégaphones)

5. Difficultés rencontrées

- Multitudes des textes, mise à jour difficile à harmoniser engendrant des différences selon la pratique.
- Une course aux points / médailles amenant à des situations délicates
 - => Finale B recourue pour des J14 sous la canicule par exemple
 - => répétitions de parcours / écarts d'âges chez les Masters
 - => exigence des athlètes nécessitant davantage de « professionnalisme » des bénévoles (organisateurs ou arbitres), comme pour les balances à bateaux lors des Championnats Mer.

6. Perspectives & propositions pour l'année suivante

Travail lancé sur l'attractivité de l'arbitrage, notamment chez les (jeunes) athlètes.
Lancement d'une formation pour les futurs internationaux (4 candidats)
Nécessiter de travail sur les textes avec la Commission sportive
Continuer le travail transversal avec les autres Commissions, permettant de faire évoluer nos pratiques
Réalisation des séminaires pour les arbitres nationaux
Travail sur l'optimisation du nombre d'arbitres Nationaux sur les Championnats

7. Documents ou annexes complémentaires

RAS



Groupe de travail Aviron Santé

Objectif du groupe

Formuler des recommandations pour le développement de la pratique Aviron Santé.

Participants

- Aude Bazinet, responsable du programme Aviron Santé à la FFA
- Chantal Chevassus, bénévole à l'Aviron Bayonnais
- Pauline Koz, coach au Cercle d'Aviron de Lyon
- Arnaud Navel, salarié du CDA du Jura
- Christophe Pialat, directeur du pôle « Développement et innovations » à la FFA
- Fabrice Saint Vanne, président du CDA du Var
- Alain Tassy, président du CDA des Hauts-de-Seine

Le groupe de travail, créé à la demande du comité directeur, s'est réuni 8 fois depuis le 3 juin 2025. Il a défini un questionnaire qui a été envoyé à tous les présidents de club. 138 clubs répartis sur 13 régions ont répondu au questionnaire. Une synthèse des réponses est consultable ICI.

Ce document n'est pas un rapport d'activité. Il présente les recommandations pour le développement de la pratique Sport Santé à l'Aviron.

A noter que l'Aviron Santé est une marque déposée désignant le programme spécifique conçu par la FFA en 2014 afin de promouvoir la pratique de l'aviron comme un outil de santé publique et de prévention. L'obtention de ce label par les clubs est conditionnée par la certification "Coach Aviron Santé" d'un(e) entraîneur(e) professionnel(le) (CQP, BP JEPS, DE JEPS, DES JEPS en aviron)

Recommandations

Formations des bénévoles

La formation Coach Aviron santé est réservée aux professionnels. Cette formation est excellente mais son accès est jugé complexe par beaucoup de clubs, en particulier ceux qui n'ont pas de professionnel et ne peuvent donc prétendre au label Aviron Santé. 44 % des clubs qui envisageraient de se lancer dans le sport santé jugent la formation comme le frein N°1. Ainsi beaucoup voudraient pouvoir former des bénévoles et déclarent que 124 bénévoles souhaitent être formés pour encadrer du Sport Santé.

Contrairement à la formation pour professionnels de la FFA qui apparaît dans l'arrêté du 19 juillet 2019, aucune formation bénévole en aviron n'apparaît, dans l'arrêté du 12 juin 2025 fixant la liste des 42 « certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin ».

Propositions

1. Définir, comme beaucoup de fédérations, une **formation ouverte aux bénévoles** sous forme d'une option Santé après la formation Educateur Fédéral. Pour garantir le niveau, l'entrée dans l'option de formation pourrait demander un contrôle des connaissances acquises. Une réflexion est déjà engagée.
2. Faire les démarches auprès des ministères des sports et de la santé pour que **cette formation soit ajoutée à la liste de l'arrêté du 12 juin 2025**.
3. Organiser, si possible, les séances de formation de l'option Santé sur plusieurs week-ends majoritairement en distanciel. Elles devraient faire intervenir des membres du corps médical et être en cohérence avec la formation Coach Aviron Santé existante.
4. Délivrer, si la formation est suivie avec succès, une **certification Sport Santé à l'Aviron**

Relations avec le système de soins

Le groupe a identifié une grande hétérogénéité dans les modes de fonctionnement et de financement selon les régions. La santé est pilotée par les Agences Régionales de Santé (ARS) qui ont une grande autonomie. Elles ont comme interlocuteur privilégié les Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux

Sports (DRAJES) placées sous l'autorité hiérarchique du recteur de région académique.

Si certains clubs ont réussi à établir localement une relation, voire un partenariat avec des centres de soins, les maisons sport santé et des prescripteurs (médecins, kiné, APA...), ce n'est pas le cas de la majorité des clubs qui déclarent des difficultés à faire connaître l'aviron aux médecins, à trouver les bons contacts localement et à avoir des relations avec les structures appartenant aux Réseaux de santé et aux Maisons Sport santé

Propositions

5. Organiser un plan **d'action de promotion** de l'Aviron Santé au niveau national avec des outils qui permettront sa déclinaison au niveau régional puis local dans les départements et les clubs. Idéalement ce plan devra être présenté au ministère de la santé afin d'avoir une légitimité dans les ARS.
6. Création d'une **commission Sport Santé à la FFA** pour accompagner la déclinaison de ce plan d'action, rassembler et consolider au niveau national les informations remontant des ligues et des clubs et être force de proposition pour développer la pratique.
7. Désigner un **référént « Sport Santé » bénévole** dans chaque Ligue. Il sera l'interlocuteur de la Ligue auprès de l'ARS et de la DRAJES et pourra se faire le porte-parole des clubs de sa région si besoin auprès de la FFA.
8. En plus de la promotion du sport santé à l'aviron au niveau des instances régionales, il aura comme mission de conseiller les clubs dans les relations avec le corps médical et de favoriser l'échange de bonnes pratiques dans la région pour les demandes de subvention.

Communication

Le groupe de travail a identifié plusieurs problèmes de communication.

Interne : le sondage a montré que beaucoup de club ne connaissent pas les outils de communication développés par la FFA.

Externe : vis-à-vis des ARS, des centres et réseaux de soins, vis-à-vis des MSS et des mairies et du grand public

Propositions

9. **Lancer une campagne axée sur le "sport porté" et la "douceur"** visant les professionnels de santé et les associations de patients.

10. Fournir aux clubs des kits de communication (flyers, vidéos) prêts à l'emploi pour les clubs qui envisagent de lancer cette pratique et qui pourra servir aussi pour ceux qui proposent déjà du sport santé.
11. Donner aux clubs des outils de communication pour leur permettre de démarcher les MSS dont les fonctionnements sont souvent en cours de stabilisation.
12. Donner mandat à la commission Sport Santé à l'Aviron de faire remonter les besoins des clubs

Pérennité du modèle économique

Le coût de l'encadrement est trop élevé pour être supporté par les cotisations des pratiquants seuls (D'où l'absolu nécessité d'un encadrement bénévole).

Propositions

13. Offrir **un guide et des outils « clés en main » aux clubs** pour faire les démarches administratives et les demandes de subventions.
14. Coordonner un plan d'action avec les comités départementaux et les clubs pour faire du **lobbying auprès des CPAM** pour obtenir des prises en charge/subventions en simplifiant les démarches administratives... Il semblerait que beaucoup de CPAM subventionnent les MSS.

Accompagnement fédéral

Les clubs qui envisagent de proposer des activités de Sport Santé demandent une aide de la FFA pour se lancer

Propositions

15. Organiser des webinaires en interne de la FFA pour convaincre les clubs de s'engager avec des témoignages de clubs qui fonctionnent et qui peuvent expliquer comment ils ont touché les prescripteurs
16. Aider les clubs à remplir les demandes de subventions ANS
17. Organiser des webinaires en interne de la FFA pour convaincre les clubs de s'engager

18. Accompagner les référents Sport Santé dans l'organisation des rencontres régionales avec les ARS et les DRAJES avec des messages clairs relayés par les ligues.
19. Accompagner les clubs avec le support des référents de ligues, dans l'organisations de rencontres entre les clubs les MSS, les centres de soins locaux et les représentants locaux des associations de patients.
20. La commission Sport Santé à l'Aviron sera un relais entre la FFA et les ligues, les départements et les clubs.

**COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2025
COMITE ÉTHIQUE**

Président : Denis PUYBARAUD

Membres : Hubert BRAUD
Agnès BEAUVILLIERS
Myriam LAMOLLE
Eric JANNOT

1. Missions et objectifs

Veille du respect de la Charte d'éthique et de déontologie de la FF Aviron.

Veille sur l'atteinte potentielle à l'image de l'aviron.

Promotion des valeurs éthiques et déontologiques.

Conseil des instances et acteurs de la FFA.

2. Activités menées en cours d'année

- Analyse d'une problématique survenue dans un club (exhibition sexuelle).
- Réflexion sur préconisations de bons comportements dans les structures afin d'éviter ce type de problème, ainsi que d'autres.

4. Bilan et réalisations

- Avis rendu, suite analyse de problématique, demandant la saisie de l'organe disciplinaire fédéral.
- Rédaction d'une charte de bons comportements à destination des clubs.

5. Difficultés rencontrées

- Défaut de participation de 2 membres du comité d'éthique (sur 5 nommés).
- Défaut d'avis des thématiques pour lesquelles l'organe disciplinaire est saisi, afin d'engager des réflexions sur celles-ci.
- Absence de mise en évidence des avis et préconisations du comité d'éthique sur le site internet fédéral.

6. Perspectives & propositions pour l'année suivante

- Appel à candidatures pour intégrer de nouveaux membres au sein du comité d'éthique avec si possible compétences particulières (juridique et médicale) pour s'appuyer sur leurs compétences.
- Sollicitation d'avis concernant les thématiques pour lesquelles l'organe disciplinaire est saisi, afin d'engager des réflexions sur celles-ci.

- Sollicitation de mise en évidence des avis et préconisations du comité d'éthique sur le site internet fédéral.
- Sollicitation d'organisation d'une réunion en présentiel pour les membres du comité d'éthique.
- Affiner la liste des personnes devant fournir une déclaration sur l'honneur pour prévenir de conflits d'intérêts.
- Réflexion sur la possibilité d'instaurer des référents éthique au sein des ligues et comités départementaux pour l'étude de conflits d'intérêts au niveau de ces strates.
- Réflexion sur la prise en compte de la santé mentale des personnes inscrites sur liste Sportifs de Haut Niveau.

7. Documents ou annexes complémentaires

Charte de bons comportements à destination des présidents de clubs (document transmis à la FF Aviron)

**COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2025
COMMISSION COMMUNICATION ET NUMERIQUE**

Président : Co/présidence Bénédicte OUVRY/Nicolas GUYOT

Membres : Marie Claire Lelain, Xavier Hervé, Pédro Ferreira , Benjamin Scribe

Invités : Hélène GIGLEUX, Pauline PARSY, Manon COTTREL, Romain GAULTIER,
Angèle FRAZZETTA, SYLVAIN BOSQUET

Les différentes réunions 2025, ont établis les missions et objectifs en collaboration étroite avec les services fédéraux concernés voilà nos propositions à valider par le comité directeur et bureau de la fédération

Missions et objectifs

1° Communication

Mise en avant des histoires de clubs:

Faire remonter les histoires insolites/ou et belles histoires des clubs, présentant un caractère insolite ou innovant, les objectifs sont de capitaliser sur la force terrain des membres de la commission qui sont d'avantage au courant de la vie des clubs et s'intéressent déjà à les suivre (exemple, page Je rame, tu rames, ... les liens avec les ligues, CD via le conseil des territoires etc.)

Idée de fréquence : 1 fois par mois via l'outil collaboratif proposé par le service communication pourra faire la publication d'un article sur une histoire d'un club selon les remontées de la commission communication, les remontées d'histoire pourront aussi service à d'autres besoins comme les Newsletter territoire ou licenciés si besoin.

2° Numérique

1° Création d'un groupe WhatsApp numérique:

La commission propose via certains des membres : Une mobilisation des compétences Internes : Nicolas GUYOT, Xavier Hervé et Pédro Ferreira ont proposé de mettre à disposition leurs compétences informatiques pour aider à résoudre les problèmes techniques, notamment via la création d'un groupe WhatsApp dédié au numérique, avec les collaborateurs de fédération, Sylvain et Angèle, qui permet une rapidité et efficacité pour faciliter les échanges techniques et l'entraide entre les membres. Nous Attendons le feu vert pour cette mise en place.

2° Audit des besoins numériques de la Fédération :

Proposition de Rédiger un questionnaire collaboratif pour recenser les besoins numériques de la Fédération, à compléter par les membres de la commission avant diffusion, aux élus, aux cadres, collaborateurs salariés du siège, qui permettra à nos spécialistes au sein de la commission de faire des propositions d'outils.

Compte rendu des activités du Conseil des Territoires (CdT) Saison 2025

Le Conseil des Territoires regroupe tous les présidents de ligue, ainsi que 4 présidents de CD (un par zone) élus par leurs homologues régionaux, un suppléant aussi pour chaque président de CD. Hélène Gigueux participe aussi à chaque réunion.

Fonctionnement :

5 réunions ont eu lieu en 2025, une par mois à partir de juillet, toutes ces réunions se font en visio.

Sujets traités ou discutés :

- Labels fédéraux pour les clubs : discussion autour des critères et de la pertinence de certains labels et proposition d'évolution.
- Nouveau site fédéral, des propositions formulées afin de rendre celui-ci plus intuitif et facile d'utilisation.
- Chaque ligue à expliquer comment la prise en charge se fera pour les sportifs à propos des coûts de la Coupe de la Jeunesse et du match F vs GB. La volonté étant d'uniformiser les pratiques des ligues.
- Problématiques des emplois au sein des structures (clubs, ligues et CD), Hélène a présenté les aides financières potentielles. Chaque région a fait le point des postes à pourvoir sur leur région.
- L'évolution des licences au sein des clubs, avec une diminution du nombre de jeunes. Les ligues mutualisent les bonnes pratiques faites sur chaque territoire afin de voir ce qui peut être déployé sur leur territoire.
- Évolution des subventions ANS, et réflexion sur les modalités de mise en place des actions qui pourraient être prises en compte
- Réflexion sur le mode de calcul du montant de l'affiliation pour les clubs. Après deux réunions concernées sur ce sujet, plusieurs propositions ont été faites au bureau fédéral. Le but recherché était de réduire le coût d'une affiliation pour les clubs dit petit (faible nombre de licenciés) afin que ceux-ci continuent de s'affilier. Sujet toujours en cours.

Dominique BOSQUELLE
Président du Conseil des Territoires

**COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2025
COMMISSION de surveillance des opérations électorales**

Présidente : François DOLCI

Membres : Averlant Clotilde , Dali Zoubida

1. Missions et objectifs

- Etude des candidatures aux postes du Comité Directeur de la FFA :
Vérification de la conformité aux exigences des statuts et du règlement de la FFA
En pratique , vérification de l'âge (la majorité est exigée) et du sexe figurant sur la licence pour le respect de la parité ; vérification des conditions d'ancienneté (licence continue depuis au moins 2 ans)

Les conditions ayant trait à l'honorabilité (article 18 des statuts) ne sont pas vérifiées par la CSOE Il est admis que la FFA informerait la CSOE si un candidat n'y satisfaisait pas.

- Respect du calendrier pour les candidatures et pour la réception des pouvoirs des votants ; les pouvoirs arrivés hors-délai ont été rejetés , ceci dans un souci d'équité et de nécessité matérielle pour l'organisation du vote électronique par le prestataire.
- En lien avec l'organisme gérant la procédure de vote électronique, ouverture et fermeture des urnes par clé digitale

2. Activités menées en cours d'année

La CSOE a été sollicitée pour l'élection de 2 candidates au Comité Directeur, catégorie générale le 8 novembre 2025
Françoise Dolci en présentiel et Clotilde Averlant en distanciel ont été présentes pour la proclamation des résultats

4. Bilan et réalisations

RAS

5. Difficultés rencontrées

RAS

6. Perspectives & propositions pour l'année suivante

Petite remarque pour les prochaines élections :

La procédure de vote électronique suppose l'envoi d'un lien au votant. Il s'ensuit en pratique qu'un président de structure doit envoyer – en temps et en heure - à la fédération un « pouvoir » même pour sa propre personne et non seulement pour un éventuel remplaçant. Certains présidents de club n'avaient pas compris qu'ils auraient à établir un pouvoir pour eux-mêmes. Il pourrait être utile d'être encore plus explicite lors de la diffusion de la procédure de vote

Françoise DOLCI
Président de la CSOE

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

SAISON 2025

Président : P Trichet

Membres : A Gaime, M Scotton, B Laccours, B Clermont Tonnerre, B Andrieu

Invités : R Dubonnet

La commission s'est réunie 3 fois en visioconférence au cours de l'année 2025.

La commission remercie Romain Dubonnet pour son implication.

Les principales réalisations pour 2025 sont :

1- Feuille de route des 15 engagements Ecoresponsables de la FF Aviron auprès du Ministère

La FFA a rendu en juin 2025 sa feuille de route structurée selon la trame des 15 engagements écoresponsables du Ministère, répartis en 3 grands chapitres (Limiter notre impact environnemental, Lutter contre des discriminations, Sensibiliser et mobiliser). Les actions fédérales (éducation à l'environnement, formations, nettoyage des berges, aménagement du siège, programme égalité et handi, événements écoresponsables) ont été décrites selon ce formalisme.

2- Label « Aviron Responsable » dans le cadre de la refonte des labels FFA

Le label « Aviron Responsable » a été créé dans le cadre de la refonte des labels FFA. Il propose 3 niveaux (or, argent, bronze) définis à partir du nombre d'engagements justifiés dans les 3 piliers du Développement Durable (Environnement, Social, Gouvernance). La grille d'actions, de critères et pièces justificatives associées a été discutée. Le label sera effectif pour la campagne de labellisation 2027.

3- Nettoyage des berges

L'opération nationale de nettoyage des sites de pratique traditionnellement réalisée au printemps a été organisée durant les week-ends du mois d'octobre pour permettre aux clubs de mieux se mobiliser car à cette période les clubs ont moins de contraintes sportives.

En octobre 2025, 40 opérations de nettoyage ont été réalisées (10% des clubs, contre 22 clubs l'année dernière). L'objectif pour 2026 sera d'atteindre les 50 clubs.

4- Education à l'environnement : Kit Avi'nature et Avi'Nature Ocean et Mer.

La FFA a conçu une mallette pédagogique sur la faune et la flore des rivières et des lacs. Cette mallette lie la découverte de l'environnement et celle de l'aviron. Conçu pour les clubs, les établissements scolaires et les centres de loisirs, cet outil est idéal pour des activités à la fois ludiques et instructives, à bord des bateaux ou en explorant les berges. Le kit Avi'nature permet de découvrir richesse de la biodiversité locale et l'importance de protéger notre environnement.

Après la formation réalisée en 2024, une formation a été proposée en 2025 à Belboeuf mais reportée à 2026 en raison d'un trop faible nombre de participants.

Dans la continuité du kit Avi'nature, le kit Avi Océan et Mer est en cours de réalisation avec l'entreprise ANT (Atelier Nature et Territoires). La commission a été sollicitée pour établir la liste des espèces animales et végétales qui pouvaient être rencontrée dans le cadre de l'activité des clubs.

La fabrication du kit se fait en deux étapes, une première pour la partie Océan, avec une mise en vente à partir du printemps 2026, et la partie Mer pour le quatrième trimestre 2026.

5- Championnats de France MAIF Aviron Indoor.

Les championnats de France d'aviron indoor ont été un évènement écoresponsable dans le cadre des partenariats dans le domaine du Développement Durable avec la MAIF.

Les actions suivantes ont été mises en place pour réduire l'empreinte écologique de cet évènement.

- Des rampes à eau ont été installées pour éviter l'utilisation de bouteilles en plastique, ainsi que de la vaisselle réutilisable ou recyclable dans le cadre de la restauration. Des poubelles de tri ont été mises en place pour le recyclage des déchets recyclables produits. Aucun goodies n'a été distribué pour limiter le gaspillage.
- Pour la mobilité durable, des solutions de transport écologique ont été encouragées pour les participants et les spectateurs.

6- Championnats de France UNSS-FFSU de Lery-Poses

Lors de ces Championnats, les actions de Développement Durables ont été

- Communication préalable sur l'obligation de venir avec une gourde, mise à disposition d'une fontaine à eau et absence de vente de bouteilles d'eau sur le site.
- Utilisation de vaisselle recyclable, absence de filmage plastique des plats et repas
- Tri et valorisation des déchets de la restauration : les bio déchets ont été aiguillés vers une filière de compostage et les autres déchets ont été triés dans 2 types de bacs de tri. Le tri a été réalisé en collaboration avec des jeunes d'une mission locale.
- Arbitrage en zonal pour limiter la consommation de carburant
- Prêt des yolettes sur place en partenariat avec un constructeur pour réduire les déplacements des remorques et réduire le bilan C du Championnat.

7- Application Water Wardens By Rowing - Observatoire des bassins

Les Championnats des dernières années ont été impactés par des évènements climatiques. De nombreux clubs sont impactés à différents moments de l'année par des aléas climatique. La FFA est souvent sollicitée pour témoigner de l'impact du changement climatique sur la pratique de l'aviron. Il est apparu important de créer un observatoire des bassins ayant pour objectif de constituer une base de données des conditions climatiques pour chacun de nos clubs et de nos principaux bassins pour tenter d'anticiper les déconvenues et annulations de championnats.

En 2024, une application a été créée avec l'entreprise Trashpotter qui permet le renseignement par son portable des conditions météo, de la navigabilité, des pollutions, développement d'algues.

L'application connaît à ce jour un faible engouement avec entre 3 et 7% des clubs français mobilisés. Une réunion avec les utilisateurs s'est tenue en juin 2025 pour identifier les pistes d'amélioration (restitution de statistiques et des données aux clubs, ajout d'un module pour les crues qui pourrait être lié à une base de données sur ce thème) et les remonter au développeur de l'application. La prochaine étape en ce début d'année 2026 va être, en lien avec le prestataire, de créer une extraction de données pour les clubs.

La proposition que les organisateurs potentiels de Championnats utilisent cette application devrait être encouragée pour intégrer le critère aléa climatique dans le choix des bassins et des dates de Championnats.

8- Cyanobactéries

La présence de cyanobactéries sur nos plans d'eau entraine de plus en plus fréquemment des interdictions de naviguer. Cet été en particulier, 4 clubs de Bourgogne Franche Comté ont été arrêtés, dont 2 sur plus de 2 mois. Le protocole fédéral réalisé en 2022 pour le bassin de

Nantes a été partagé. Il permet de définir un protocole d'accès à l'eau en fonction de seuil de concentration en microcystines et spécifique à l'aviron en le différenciant des activités de baignades ou de sports à fort contact avec l'eau.

9- Motorisation électrique

La société ADV Propulse a présenté suite à l'AG de la FFA à La Rochelle l'embarcation 390 Z-Nautic avec propulsion électrique à ROTOR TROCHOIDAL 18kW. Le moteur trochoidal constitue une innovation par rapport au moteur à hélice

Les caractéristiques présentées nous apparaissent très intéressantes et innovantes en accord avec nos critères RSE, en termes de sécurité, ergonomie, manœuvrabilité et propulsion électrique.

Les caractéristiques nécessaires au sport de l'aviron sont atteintes pour l'essentiel (sécurité/arbitrage), néanmoins le suivi d'un entraînement nécessite des adaptations supplémentaires pour augmenter l'autonomie à une vitesse avoisinant les 15-20km/h qui serait à ce jour de 1h à 2h et devrait être améliorée.

Le coût de la solution complète présentée (semi rigide + moteur + batteries 48V 11kWh + contrôle commande) est de 50k€ ttc. A noter que l'autonomie (20km/h pour 1h20) peut être adaptée en augmentant la capacité des batteries.

La faisabilité dans le contexte du milieu de l'aviron a été testée en mai 2025 lors des régates de Libourne. L'adaptation sur un catamaran pourrait également être testée.

La Fédération Française d'Aviron sera particulièrement attentive au suivi des évolutions de la technologie présentée qui semble pouvoir offrir d'intéressantes perspectives dans le cadre de ses activités.

10- Rénovation du siège fédéral

La rénovation du bâtiment fédéral est réalisée selon les normes environnementales en vigueur avec également un accès pour les PMR, un local à vélo équipé de bornes de recharges et des fontaines à eau à chaque étage.

11-Sociétal

La FFA poursuit son implication dans le développement des pratiques aviron santé, aviron et handicaps, accès des femmes aux postes à responsabilité et lutte contre les violences sexuelles.

Un important programme d'accompagnement des structures est développé avec comme objectif l'amélioration et la structuration de leur gouvernance.

12- Représentation – Veille informationnelle- Divers

Etat Généraux du Sport « MAIF Sport Planète » Lyon, 12-13 mars 2025

Plan National d'Adaptation au Changement Climatique Sport, visio conférence (20/02/2025).

Opération de boisement et re végétalisation en mars 2025 à Bordeaux avec la Forêt du Sport Français.

Pierre TRICHET

COMPTE-RENDU ANNUEL SAISON 2025 COMMISSION ELEMENTAIRE

Présidente : Anne TOLLARD

Membres :

- Tollard Anne, professeure d'EPS,
- Clémentine Jullien Bogard, professeure des écoles,
- Cécile Jagu, entraîneure à la base nautique de la baie de St Malo,
- Pascal Moniot, Inspecteur pédagogique primaire,

Arbitre : Amélie ZECH, arbitre national et international et professeur des écoles,

Cadre technique scolaire : Sébastien GRANIER, CTR Nouvelle Aquitaine,

Invités :

- Gaëlle Iragne, professeure de français,
- Hervé Drieux, conseiller pédagogique de circonscription en retraite et rameur au club de St Malo.

1. Mission et objectifs de la Commission élémentaire :

Une priorité : développer l'aviron dès l'école primaire en communiquant sur les outils pédagogiques et les process :

Les travaux de la Commission élémentaire s'inscrivent pleinement dans le projet fédéral 2025–2028, notamment dans l'objectif de développement et de fidélisation des jeunes pratiquants (8–16 ans) et de structuration d'une offre sportive adaptée et évolutive.

L'enjeu prioritaire est clair :

- Attirer, structurer et fidéliser les jeunes pratiquants dès le cycle 3 (CM1–CM2),
- faire découvrir l'aviron dès l'école primaire afin de construire durablement le vivier des clubs.

La Fédération dispose aujourd'hui d'outils pédagogiques solides pour le jeune public : Avi'Santé à l'école, Avi'Scape Game, Avi'Nature, supports citoyens et numériques et bientôt la rencontre sportive et associative USEP + Le R5 pour le collège : <https://www.ffaviron.fr/pratiquer-laviron/les-programmes-federaux/aviron-scola-ire/>

Le constat partagé par la commission élémentaire en 2025 est simple :

Les outils existent, mais leur diffusion et leur appropriation par les clubs doivent être renforcées.

La priorité est donc désormais la communication, l'accompagnement des clubs et des structurations territoriales.

2. Activités, réalisations, réflexions menées par la commission :

La Rencontre Sportive/Associative USEP : un levier stratégique :

Depuis deux ans, la Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) et la FFAviron coconstruisent une **Rencontre Sportive et Associative** destinée aux écoles primaires.

Objectifs :

- Faire découvrir l'aviron dans un cadre sécurisé
- Prolonger un cycle d'EPS par une rencontre éducative
- Valoriser autonomie, coopération et citoyenneté
- Proposer un événement non compétitif, centré sur l'enfant

Un club pilote, la Société Nautique de la Baie de Saint Malo a expérimenté le dispositif avec succès. Les retours enseignants et entraîneurs sont très positifs. La finalisation de l'outil est prévue pour le printemps 2026.

Objectif : en faire un outil structurant pour les clubs souhaitant développer le public élémentaire.

Structuration et visibilité de l'offre scolaire :

Un travail important est engagé sur le **site scolaire fédéral** : <https://scolaire.ffaviron.fr/>

- Création d'un espace enseignants/éducateurs, <https://my-scolaire.ffaviron.fr/login>
- Centralisation des ressources pédagogiques,
- Mise à jour des contenus et vidéos,
- Articulation avec le padlet aviron scolaire.

La Commission insiste sur la nécessité :

- D'une meilleure diffusion via les ligues et comités,
- D'une communication dans les formations BPJEPS et DE,
- De webinaires dédiés aux clubs travaillant avec le primaire,
- D'une coordination renforcée avec les instances USEP et Éducation nationale

Sans relais territoriaux, l'offre fédérale ne peut pleinement atteindre les clubs.

La Commission insiste sur plusieurs points clés :

◆ Communication descendante :

Mobilisation indispensable des Ligues, des comités départementaux, des CTS, CTR, TSR et sur les formations BPJEPS et DE.

Sans relais territorial, l'information ne descend pas efficacement jusqu'aux clubs.

◆ Webinaires scolaires :

Organisation en 2026 de webinaires ciblés (écoles primaires, collèges...) avec intervention de professionnels du terrain.

◆ Coordination institutionnelle :

Possibilité de commissions tripartites : USEP, Éducation Nationale (DSDEN, conseillers pédagogiques EPS) et représentants des ligues d'aviron.

Objectif : structurer des projets départementaux concertés.

Licence S : premiers retours

La licence S, adoptée à l'AG de La Rochelle, vise à optimiser les recrutements vers le club suite aux cycles scolaires.

- Destinée aux écoliers, collégiens et lycéens pratiquant dans un cadre scolaire ou périscolaire avec pour objectif de les inciter à la pratique en club,
- Nécessite une convention entre club et établissement, coût : 3 €.

Constat début 2026 :

- Appropriation encore faible,
- Besoin de clarification auprès des clubs,
- Démarrage timide en nombre de licences,
- Difficultés d'intégration réelle des élèves dans la vie des clubs,
- Limitation aux créneaux périscolaires freinant le brassage des élèves avec les licenciés traditionnels.

Un bilan plus complet sera réalisé avec davantage de recul.

Priorités 2026

1. Finaliser et lancer officiellement la Rencontre Sportive USEP
 2. Acheter et structurer la page scolaire du site fédéral
 3. Renforcer la communication vers les territoires
 4. Déployer des webinaires thématiques
 5. Valoriser les retours d'expérience des clubs
-

Conclusion

Le développement du public primaire constitue un **enjeu stratégique pour l'avenir de l'aviron**. Les outils sont désormais structurés, les partenariats solides, les premières expérimentations concluantes. L'objectif est désormais celui de la **diffusion, de l'appropriation par les clubs et les structures territoriales**.

L'enjeu 2026 est clair, **accompagner et ancrer durablement l'aviron dans les écoles pour construire le vivier des rameuses et rameurs de demain, faire du public primaire un levier stratégique de développement durable de l'aviron**.

C'est par ce **travail collectif** - Fédération, ligues, comités, clubs et partenaires scolaires - que nous **construirons le vivier des rameuses et rameurs de demain**.

Je profite de ce compte rendu pour **remercier les membres de la commission élémentaires** qui travaillent depuis un an pour structurer l'offre sportive chez les moins de 10 ans. N'hésitez pas à les interroger sur ces offres sportives et ce public qui demande une attention bien particulière et spécifique.

Anne TOLLARD

FFAVIRON

Compte rendu d' activité de la Commission Indoor Nationale

Année 2025

Depuis la création de la licence indoor, la Fédération Française d' Aviron a construit, étape après étape, une discipline à part entière. Par l' adaptation progressive de son cadre réglementaire, l' accompagnement des clubs, la structuration de ses dispositifs et la reconnaissance institutionnelle de ses pratiques, l' aviron indoor s' est inscrit durablement dans le paysage fédéral, jusqu' à devenir un élément constitutif de l' identité contemporaine de l' aviron français.

À la prise de fonction de la Commission Indoor Nationale, en février 2025, cette trajectoire existait déjà. Des dispositifs étaient en place, des dynamiques engagées, des pratiques installées.

Le rôle de la commission n' a donc pas été de déconstruire, ni de repartir de zéro, mais d' ouvrir un temps d' analyse, de mise en perspective et de clarification.

Dans cette logique, la commission s' est pleinement positionnée dans sa fonction : non comme une instance décisionnelle, mais comme un espace de réflexion stratégique et de production de propositions, au service de la gouvernance fédérale.

À la manière d' un think tank, son rôle a consisté à analyser, structurer et formuler des orientations destinés à éclairer la décision politique.

L' ensemble des travaux présentés dans ce compte rendu a donc été soumis à la validation du Comité Directeur, seule instance légitime pour arbitrer, valider ou ajuster les orientations stratégiques de la Fédération.

La commission produit des visions, des analyses et des propositions structurées ; il appartient ensuite à la gouvernance fédérale d' en décider la mise en œuvre.

Concrètement, notre travail s' est donc inscrit dans un contexte de transformation profonde, marqué notamment par

- l' évolution des pratiques sportives,
- la mutation des attentes des pratiquants,
- l' essor des pratiques connectées,
- la redéfinition du rôle des fédérations,
- les contraintes économiques,
- la transformation du modèle associatif,
- et la nécessité de réinterroger l' utilité sociale et territoriale du sport fédéral.

Il en ressort que l' aviron indoor est apparu non comme une discipline complémentaire, mais comme un outil stratégique de transformation, capable de répondre à des enjeux majeurs tels que le développement des licenciés, la diversification des publics, le maillage territorial, la modernisation de l' image de l' aviron, ou encore l' adaptation aux nouvelles pratiques sociales.

Dès lors, le travail de la commission s' est inscrit dans une logique claire : ne pas juxtaposer des actions, mais construire une vision, une cohérence et une stratégie de développement.

Ce document n' est donc pas un simple compte rendu administratif. Il a été pensé et conçu comme un outil pédagogique, destiné à rendre lisibles la méthode de travail, les choix stratégiques opérés, les orientations et la trajectoire de développement que nous avons proposé pour l' aviron indoor.

I. Notre méthode de travail

1. La constitution de la commission

Dès l' origine, la constitution de la Commission Indoor Nationale a été pensée comme un acte structurant. La pratique de l' aviron indoor étant par essence transversale, à la fois aux disciplines, aux territoires, aux publics et aux formes d' engagement . Il était essentiel de ne pas constituer un groupe homogène, mais un collectif représentatif de la diversité du champ fédéral.

L' objectif n' était pas de rassembler des profils similaires, mais au contraire de créer une complémentarité :

- de cultures sportives,
- d' expériences de terrain,
- de visions associatives,
- de trajectoires personnelles,
- de rapports à la pratique.

Ce choix reposait sur une conviction simple : la qualité d' un projet collectif repose sur la diversité des regards qui le construisent.

La commission a donc été constituée de femmes et d' hommes issus de territoires différents, de clubs aux profils variés (mer, rivière, structures mixtes, clubs émergents, pratiquants individuels), engagés dans des formes d' implication diverses (dirigeants, pratiquants, encadrants, professionnels de la forme), et porteurs de types de pratiques multiples (compétition, loisir, scolaire, santé, cours collectifs, pratique libre).

Ce pluralisme n' a jamais été vécu comme une contrainte, mais comme une richesse structurante. Il a permis d' éviter les logiques de chapelle, les visions sectorielles et les approches partielles.

Au terme de cette première année de fonctionnement, la commission s' est progressivement constituée comme un véritable collectif de travail, dans lequel se sont installés :

- un climat de confiance,
- une culture du débat constructif,
- une rigueur méthodologique,
- une capacité à produire de la réflexion stratégique autant que des propositions opérationnelles.

On peut aujourd' hui affirmer que « l' aïoli a bien pris » : la commission fonctionne, non comme un simple espace de représentation, mais comme un véritable outil de production fédérale.

2. Organisation et fonctionnement du travail

Le travail de la commission s' est structuré autour d' un fonctionnement régulier et organisé :

- réunions bimestrielles en distanciel,
- une réunion annuelle en présentiel,
- échanges permanents entre les membres (mails, watssap, appels, etc..),
- production continue de documents de travail,
- échanges avec les élus et les cadres techniques

Cette organisation a permis d' inscrire le travail dans la durée, d' éviter l' effet « commission vitrine », et de construire une dynamique réelle de production.

3. Trombinoscope



COUVREUR Véronique
Membre de UR YOKO



DALMON Maxime
Membre de l'aviron Sétois
Président de la comission



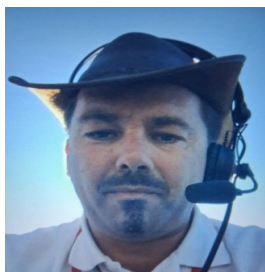
JOUNOT Jerome
Pratiquant individuel



LECONTE Antonin
membre de la SN Avignon



LOORIUS EMELINE
Membres USSA Gravelines



ROURE Sébastien
Membre de US mittersheim



SCRIVE Benjamin
Membre de la BN des Mascareignes

II. Un contexte complexe, entre tensions, attentes et opportunités

Au moment du lancement effectif des travaux, début 2025, plusieurs éléments structuraient le contexte :

D' une part, un projet fédéral encore en cours de formalisation, sans déclinaison spécifique pour l' aviron indoor.

D' autre part, un contrat de développement non validé et non porté à la connaissance de la commission.

Et pour finir, un ensemble de questionnements et de critiques exprimées sur différents dispositifs existants :

- les 7 Défis Capitaux,
- la lisibilité des services rendus aux clubs,
- la diffusion de l' information,
- la compréhension du projet e-ROW,
- la structuration de l' offre sportive,
- la place de la pratique individuelle,
- la gouvernance des dispositifs.

S' y ajoutaient des interrogations sur le rôle même de la commission :

- son périmètre d' action,
- sa légitimité,
- son accès aux données,
- son rôle dans la décision,
- son articulation avec les cadres techniques,
- sa place dans l' architecture fédérale.

Mais parallèlement à ces problématiques, un constat s' imposait progressivement à tous les niveaux :

L' aviron indoor ne cesse de s' installer dans le paysage fédéral, et sa place dans la stratégie de développement de la Fédération ne peut plus être marginale.

C' est précisément dans cette tension entre incertitudes structurelles et potentiel stratégique que la commission a trouvé sa dynamique.

Plutôt que de subir ce contexte, elle a fait le choix de l' investir, de le structurer, de le clarifier et de le transformer en opportunité de construction.

III. Une vision structurante : « L' indoor, moteur de l' aviron de demain »

Le projet présenté au Comité Directeur s' est construit autour d' une idée simple, mais structurante :

Faisons de l' aviron indoor ce que la course à pied est à l' athlétisme.

Cette formule n' est pas un slogan. Elle exprime une vision politique et stratégique.

Elle signifie que l' aviron indoor n' est pas pensé comme une pratique périphérique, mais comme une discipline socle, capable de structurer :

- l' accès à la pratique,
- la fidélisation,
- la performance,
- la diversification des publics,
- le développement territorial,
- la modernisation de l' image fédérale.

L' indoor est conçu comme une porte d' entrée, un espace de continuité, un levier de transformation et un outil de rayonnement.

Cette vision repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- une discipline populaire et accessible,
- une pratique transversale aux âges, aux niveaux et aux objectifs,
- une capacité d' implantation territoriale forte,
- une adaptabilité aux contraintes matérielles,
- une compatibilité avec les enjeux de santé publique,
- une capacité d' intégration des nouvelles technologies.

IV. Une philosophie d' action fédérale assumée

Les propositions de la commission ne s' inscrivent pas dans une logique purement commerciale ou opportuniste.

Elle reposent sur une conception claire du rôle d' une fédération délégataire de service public :

- La Fédération n' est pas une entreprise privée.
- Elle porte une mission d' intérêt général.
- Elle agit dans une logique de développement social, sociétal et territorial.

Dans cette perspective :

- la licence n' est pas un simple droit d' accès à une pratique,
- elle est un marqueur d' appartenance,
- un symbole d' engagement,
- un vecteur de reconnaissance,
- un lien avec une communauté fédérale.

De la même manière, le modèle économique n' est pas conçu comme une finalité en soi, mais comme un outil au service d' un projet.

V. Du projet à l' action : structuration d' une trajectoire de développement

Le travail de la commission ne s' est pas limité à une proposition de production conceptuelle. Il s' est également traduit par la proposition d' un plan stratégique structuré autour de trois axes complémentaires.

Ces axes ne sont pas des compartiments isolés. Ils forment un système cohérent, interdépendant, et articulé.

Axe 1 : Structurer, renforcer, dynamiser le réseau existant

Le réseau des clubs constitue le socle historique de la Fédération. Toute stratégie de développement crédible doit d' abord s' appuyer sur ce réseau.

Le travail engagé vise donc à :

- clarifier le cadre réglementaire,
- rendre l' offre lisible,
- structurer les services,
- professionnaliser l' organisation,
- renforcer les compétences,
- outiller les clubs,
- sécuriser les pratiques,
- créer de la valeur pour les structures.

Il s' agit de donner aux clubs des outils concrets, cohérents, compréhensibles et utilisables.

Axe 2 : Capter et intégrer la pratique individuelle libre dans le champ fédéral

La commission a fait un choix stratégique fort de ne pas opposer pratique libre et pratique fédérale, mais chercher à les articuler.

L' objectif n' est pas de contraindre, mais de créer des passerelles.

Il s' agit de transformer une pratique individuelle existante en lien fédéral, en proposant :

- une licence adaptée,
- des services,
- de l' animation,
- de la reconnaissance,
- une intégration progressive dans l' écosystème fédéral.

Cette logique permet de penser la fédération non comme un cadre fermé, mais comme un espace d' appartenance ouvert.

Axe 3 : Développer de nouvelles structures par une stratégie inversée

Le développement territorial ne peut plus reposer uniquement sur les modèles historiques.

La stratégie proposée consiste à :

- identifier les lieux,
- identifier les publics,
- créer les structures,
- accompagner la structuration,
- assurer l' animation.

Cette logique inversée permet de répondre aux enjeux contemporains d' équipement, de disponibilité des infrastructures et de diversification des publics.

VI. Structuration de l' offre sportive indoor : e-ROW GAMES

Parallèlement au travail de vision et de structuration stratégique, la commission a conduit un travail spécifique et approfondi sur l' organisation de l' offre sportive indoor fédérale.

L' objectif n' était pas d' ajouter des dispositifs supplémentaires, mais de donner de la cohérence, de la lisibilité et une architecture claire à l' ensemble des formes de confrontation existantes et à venir.

Dans cette logique, la commission a proposé la construction d' une offre fédérale unifiée, structurée sous une appellation unique : e-ROW GAMES, destinée à regrouper l' ensemble des formats de compétition et de confrontation en aviron indoor, qu' ils soient :

- présentielle ou connectée,
- individuelles ou collectives,
- locales, territoriales, ou nationales.

Cette offre constitue le pilier compétitif du développement de l' aviron indoor. Elle vise à :

- organiser la saison indoor dans une logique de continuité,
- structurer les parcours de confrontation des pratiquants,
- valoriser l' engagement des clubs et des territoires,
- renforcer la visibilité de la discipline,
- inscrire la FFA dans les dynamiques contemporaines de la compétition connectée.

Le travail de la commission a porté sur :

- la structuration des classements fédéraux (individuels et clubs),
- l' architecture des championnats régionaux,
- la clarification du rôle du Championnat de France,
- l' organisation des compétitions connectées,
- la structuration et l' animation des 7 Défis Capitaux.

L' ensemble de cette réflexion a fait l' objet d' un document de travail spécifique, structurant et détaillé, annexé au présent compte rendu, qui formalise de manière exhaustive l' architecture de l' offre sportive indoor fédérale, ses principes, ses finalités, ses modalités d' organisation et ses perspectives de développement.

Cette production a été soumise au comité directeur. Elle pourrait constituer une brique structurante du projet fédéral indoor et un levier central de la dynamique de développement de la discipline.

VII. Perspectives et enjeux pour la suite de l' olympiade

L' année 2025 constitue une phase de structuration. La suite de l' olympiade doit désormais être celle du déploiement, de la montée en puissance et de la consolidation.

Deux enjeux transversaux apparaissent aujourd' hui comme déterminants.

1. Améliorer l' organisation du fonctionnement institutionnel

Le développement de l' aviron indoor suppose une amélioration continue de l' articulation entre :

- commissions,
- élus,
- cadres techniques,
- services fédéraux.

La lisibilité des processus de décision, la fluidité des circuits de validation, la clarté des responsabilités et la coordination des actions constituent des conditions essentielles de réussite.

Il ne s' agit pas uniquement d' une question organisationnelle, mais d' une condition de crédibilité, d' efficacité et de confiance.

Un projet structurant ne peut produire ses effets que s' il repose sur un fonctionnement institutionnel lisible, stable, coopératif et efficace.

2. Renforcer la communication sur la discipline

Le second enjeu majeur concerne la communication.

L' aviron indoor souffre encore d' un déficit de lisibilité, de reconnaissance et de visibilité dans l' espace fédéral et sportif.

Son développement passe nécessairement par :

- une communication politique assumée,
- une valorisation institutionnelle forte,
- une présence accrue dans les supports fédéraux,
- une narration positive de la discipline,
- une mise en récit de ses valeurs,
- une promotion de ses usages sociaux, sportifs et territoriaux.

Il ne s' agit pas seulement de communication marketing, mais de construction d' une identité disciplinaire fédérale.

Conclusion :

L' année 2025 fut riche en production.

Elle a permis à la commission indoor :

- de poser une vision,
- de structurer une méthode,
- de construire une cohérence,
- de produire un cadre stratégique,
- d' élaborer une trajectoire de développement,
- et de formaliser une offre sportive fédérale lisible.

Nos propositions ont été pensées comme des leviers structurant du projet fédéral, au service :

- des clubs,
- des licenciés,
- des territoires,
- du développement sportif,
- de l' utilité sociale,
- et de l' intérêt général.

Ce travail, qui est dans les mains du comité directeur, nécessite désormais une validation claire afin d' enclencher une phase de déploiement, d' appropriation collective, de mise en œuvre progressive et de co-construction avec l' ensemble du réseau fédéral.

Pour conclure, je tenais à titre personnel à remercier l' ensemble des acteurs qui ont contribué de près ou de loin aux travaux de la commission.

Bien que chronophage et souvent humainement compliquée, l' exigence et la rigueur dans la réalisation de la mission qui nous a été confiée, nous permet d' aiguïser notre esprit critique, de s' ouvrir à d' autres visions, de trouver des consensus... bref de grandir, d' évoluer, de progresser.

En cela, cet engagement pour ce sport qui m' a tant apporté et m' apporte encore, est une source de motivation et de plaisir considérable.

Je reste disponible pour répondre à vos questions

Sportivement

Maxime DALMON

Président de la commission indoor Nationale sur l' olympiade 2024-2028

Annexes

- CR réunion 21 mars 2025
- CR réunion 15 avril 2025
- CR réunion 18 septembre 2025
- CR réunion 2 décembre 2025
- CR réunion 23 janvier 2026

- Proposition de stratégie de développement indoor 2024 – 2028
- Proposition d' une présentation du projet « L' indoor, moteur de l' aviron de demain »
- Proposition d' une « Offre de compétition et de confrontation »
- Proposition de Fiche descriptive « Mercredis des 7 Défis Capitaux »

COMPTE-RENDU ANNUEL SAISON 2025 COMMISSION MEDICALE

Président : Pierre Goudet

Membres : M.Brignot, J. Azou, S. Guerinot, O. Lion, D. Poulain, J. Rolland, A. Saidi

1°) Mise à plat des dispositions légales lors de la présence d'un médecin lors des compétitions :

Un constat évident a confirmé que la présence d'un médecin couvrant une compétition d'aviron, de quelque nature que ce soit, ne remplissait pas actuellement tous les critères légaux requis. Cette situation ne facilite pas la présence médicale dans un contexte de raréfaction médicale, ce d'autant que les médecins peuvent se sentir mal à l'aise quant à une réglementation insuffisamment clarifiée.

On rappelle que la pratique légale d'un médecin est conditionnée à :

- Un exercice dans une population définie,
- Déclarée au Conseil de l'ordre des médecins et avec son autorisation,
- A condition qu'il soit à jour de sa cotisation,
- Avec droit de prescription par ordonnance uniquement dans la population pour laquelle il a été missionné,

Le document travaillé à la commission médicale permet à un médecin de couvrir une compétition d'aviron grâce à une convention obligatoire renouvelable à chaque compétition, **convention signée entre le Praticien et l'organisateur de la compétition**.

Le document décrit le cadre qui lui assure la mise en œuvre de son activité de couverture médicale :

- Vis-à-vis de l'organisateur,
- Vis-à-vis du Conseil de l'Ordre Départemental duquel dépend le praticien,
- Vis-à-vis de l'assureur, la MAIF en l'occurrence,
- Vis-à-vis de son employeur principal s'il ne travaille pas sous le régime libéral,
- Et s'il s'agit d'un médecin en retraite.

Cette organisation réglementaire est lourde à mettre en œuvre alors que la présence d'un médecin n'est pas forcément obligatoire. Le document précise dans quelles situations elle l'est. D'autre part, le Direction Technique Nationale souhaite la présence d'un médecin dans toute compétition étiquetée « Championnat de France » ou « Championnat national ».

2°) Soutien à la mise en place du dispositif Mon-Bilan-Sport-Santé (MBSS) comme outil communiquant de suivi sportif et médical.

La commission médicale a soutenu la mise en place de cette plateforme au sein de la FFA par une action explicative, par visio dédiée et par présentation au bureau. Sans entrer dans le détail de cette plateforme Internet, on rappelle le manque évident d'un outil sécurisé, convivial, muni de garanties de sécurité informatiques et légales permettant avec des droits à niveaux d'accès variable de partager des données sportives, médicales, para-médicales. L'outil est utilisable par les rameuses, rameurs, clubs, entraîneurs, médecins, kinés, etc. Le dossier suit le sportif dans toute sa vie de pratiquant et est utilisable pour faciliter la délivrance de certificats. Il est tout autant

utile pour un pratiquant loisir que dans le haut niveau. Il est une aide à trouver un médecin au voisinage de son club. Il remplit une tâche manquante pour les rameuses de compétition à haut niveau de pratique qui ne suivent pas le programme de surveillance règlementaire du haut niveau (SMR). Cet outil a déjà été adopté par d'autres fédérations sportives.

3°) Participation du Président de la commission médicale à la commission médicale de World Rowing.

Pierre Goudet intégré la commission médicale de World Rowing. PG a supervisé la conformité médicale et les conditions sanitaires des Championnats d'Europe Junior en Pologne à Kruszwika. La prévision est de réaliser une supervision par an lors des compétitions internationales. Le choix initial de ces championnats s'est fait sur compétition de taille modeste pour une première fois. Un rapport détaillé de conformité/non-conformité a été transmis à WR.

4°) Travail en cours. Le même cahier des charges relatif à l'encadrement des compétitions par les médecins est en cours d'élaboration en ce qui concerne les kinésithérapeutes.

5°) La commission médicale a traité une quinzaine de dossiers médicaux personnels.

Il s'agissait de demandes diverses pour de conseils, des orientations, des évaluations d'indications/contre-indications à pratique.

Pierre GOUDET
Président de la Commission Médicale

**COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2024-2025
COMMISSION MER**

Président : Claude Dubouloz

Membres : Vincent Alligier, Bernard Barbier, Joël Champeau, Sophie Gautier-Guyon,
Marion Pastourie et Lionel Picard

CT rattachés : Christophe Pialat, Alexandre Huss et Julien Housset

Consultant : Michel Caplot (WR Commission)

1. Missions et objectifs

- Calendrier des compétitions nationales Endurance (END) et Sprint de Plage (SdP)
- Mise à jour des textes : Cahier des charges END et SdP
- Mise à jour Réglementation Sportive
- Révision du mode de classement
- Consultation des acteurs Mer
- Mise en œuvre du Projet Fédéral
- Soutien à la mise en place des CEDAM
- Appel d'offre à constructeurs SdP
- Accompagnement des structures organisatrices

2. Activités menées en cours d'année

- Point fort de l'année 2025 avec le Championnat d'Aix les Bains et le groupement de l'endurance et du sprint de plage. Le succès de l'édition n'a pas résisté, après sondage, au souhait de revenir à la séparation des deux épreuves.
- Proposition de calendrier 2026
- Appel à candidature organisateurs
- Programme des championnats. Pour l'END les trois modules se sont avérés très satisfaisants et sont reconduits. Pour le SdP le projet vise au développement et à l'ajout d'épreuves.
- Recherche et appel à candidature des organisateurs 2026
- Révision du cahier des charges de l'organisation de Régate en Mer
- Révision du cahier des charges END
- Révision du cahier des charges SdP
- Révision de la Réglementation Sportive
- A noter l'alignement sur WR de la jauge poids des 4Mer

- **Evolution du classement Mer** : elle a porté sur la modification du système d'attribution des points ainsi que la restructuration et mise en valeur des championnats régionaux. La géographie propre à la France et ses différents littoraux pourront être redessinés ainsi que les régions les forment. La labellisation est déléguée aux Ligues responsables des Championnats territoriaux mais la liste des régates labellisées est figée, 2026 restant une année transitoire.
- **Lancement de l'Enquête Nationale.**
- **Réunion annuelle en présentiel à Joinville le Pont** (juxtée avec la rencontre des territoires).
- **Rencontre avec les acteurs des territoires.** Très appréciée elle s'est avérée fructueuse et elle confirme l'adéquation avec le projet fédéral. Les actions seront donc en harmonie avec les souhaits remontants du terrain.
- **Soutien à la mise en place des CEDAM en accord avec la DTN.** Pour le développement de la pratique, ces centres auront à jouer un rôle primordial sur nos différentes zones littorales.
- **Accompagnement des structures organisatrices à savoir Marseille/CD13 pour l'END et La Seyne/CD83 pour le SdP**
- **Révision de l'appel d'offre à constructeur pour le SdP**

5. Difficultés rencontrées

- **Pour l'établissement du calendrier** la réflexion menée sur le choix des dates s'est avérée chronophage ; les revirements du calendrier rivière, la saisonnalité des épreuves tout comme la spécificité des littoraux ont posé beaucoup de questionnements avec un consensus difficile à trouver mais ont abouti à une proposition. A noter que cette proposition de la Commission n'ayant pas reçu l'aval du Bureau, le CODIR en a décidé. A noter le souhait fort de pérenniser les dates de nos deux épreuves nationales.
- **A noter l'alignement sur WR de la jauge poids des 4Mer** soit 130kgs
- **Concernant l'Enquête nationale** noter l'absence de réponse des Ligues (seulement 3 dont 2 d'outremer) et le fait que nombre de clubs ne renseignent pas l'adresse courriel de l'adhérent le rattachant à une générique club. Restant à traiter les retours précisent certaines interrogations. Il pourrait être envisager de relancer le questionnaire sur un public ciblé.

6. Perspectives & propositions pour l'année suivante

- **Pérennisation du calendrier et des programmes des championnats**
 - **Appel à organisateurs**
 - **Définition des axes de travail** : mise en œuvre du projet fédéral en corrélation avec la synthèse de la rencontre des territoires et de l'enquête nationale.
- Ceux-ci liés au projet fédéral seront développés par la commission. D'ici mai/juin 2026, en prévision du rendu des propositions annuelles sur la RS 2026-27 en mai/juin 2026, il faut s'attendre à traiter en priorité les derniers ajustements à donner au classement des clubs/championnats territoriaux afin de sortir de la période transitoire, ainsi que la refonte des procédures d'arbitrage pour commencer la prochaine saison sportive de façon claire et stable à cet égard.

Claude DUBOULOZ

COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2025
Organe disciplinaire fédéral de première instance

Président : Samuel REMY

Membres : Catherine FAUCHEUX – Pascal JOLLY – Soizick PEROT

1. Missions et objectifs

L'organe disciplinaire fédéral de première instance est mis en place en application du règlement disciplinaire type du code du sport, pour traiter les manquements disciplinaires commis par les licenciés ou les associations affiliées, à l'exception de la lutte contre le dopage.

L'organe disciplinaire doit aussi statuer sur les cas de violences sexuelles et sexistes commises dans les cadres des activités organisées par la Fédération.

2. Activités menées en cours d'année

En 2025, l'organe disciplinaire a été saisi de cinq dossiers qui ont tous fait l'objet d'une décision rendue avant la fin de l'année 2025. Ces décisions ont été rendues à l'issue de deux réunions en présentiel le 19 mai et le 27 décembre.

Des réunions préparatoires de l'organe disciplinaire se sont tenues en visioconférence avant les réunions en présentiel.

Enfin, des points réguliers, à une fréquence bimensuelle, ont été tenus en visioconférence entre le président de l'organe disciplinaire et la Fédération.

4. Bilan et réalisations

Pour les cinq dossiers traités en 2025, l'organe disciplinaire a rendu :

- 1 décision de relaxe ;
- 1 sanction d'un avertissement ;
- 1 sanction de blâme ;
- 2 sanctions de blâme, assorties d'une sanction complémentaire avec sursis total d'interdiction d'exercice de fonctions et d'interdiction de licence pendant 5 ans.

Trois décisions de sanction ont été assorties d'une publication de la décision au bulletin d'information fédéral.

Pour quatre dossiers, les personnes incriminées étaient des entraîneurs, la dernière était poursuivie pour des faits commis en tant que rameur.

Les motifs de poursuite étaient : violences sexuelles et sexistes (3 dossiers), comportement contraire aux valeurs d'un éducateur (1 dossier), non-respect d'une mesure administrative (1 dossier).

5. Difficultés rencontrées

Les dossiers de l'année 2025 ont beaucoup porté sur des affaires de violences sexuelles et sexistes. La fédération a dû gagner progressivement en compétence pour le traitement de ces dossiers.

Les délais de traitement des dossiers en première instance (10 semaines) ont été une contrainte forte dans la gestion des procédures, notamment lorsqu'une instruction était rendue nécessaire par le règlement disciplinaire. La contrainte de délai a été aussi aggravée par une incitation (contredite depuis) du ministère des sports d'ouvrir des procédures disciplinaires dès la réception d'un signalement.

Les échanges entre la fédération et les services du ministère des Sports (SDJES notamment) sont encore variables selon les territoires et se concrétisent au travers de différences dans les niveaux de transmission de documents issus de procédures administratives.

Sans détailler le contenu des procédures disciplinaires, deux procédures ont été perturbées par le contentieux porté devant le tribunal administratif sur les arrêtés préfectoraux d'interdiction d'exercice. Les deux arrêtés pris avant l'ouverture de la procédure disciplinaire ont été annulés par le juge pendant la procédure disciplinaire.

Sans qu'elle soit applicable à un dossier disciplinaire, la modification du code des régates relative à une interdiction de présence sur les sites de compétition en cas d'interdiction préfectoral d'exercice reste fragile et presque inopérante dans sa forme actuelle. Les textes fédéraux pourraient être modifiés pour rendre la restriction de présence sur les sites de compétition plus pertinente (cf. §7).

Enfin, les sanctions ont souvent été basées sur la charte d'éthique qui pourrait être, à l'appréciation du comité d'éthique, revue pour être développée et précisée.

6. Perspectives & propositions pour l'année suivante

Les membres de l'organe ont noté une méconnaissance, par les professionnels et les bénévoles, des règlements disciplinaires internes à la fédération. Ils suggèrent que leurs formations soient complétés par un module en présentation les dispositions, ainsi qu'un module sur la gestion des situations difficiles.

Le ministère des Sports travaille actuellement sur une révision du règlement disciplinaire type inscrit au Code du Sport. Dans cette perspective, l'organe disciplinaire de première instance proposera un projet de révision du règlement disciplinaire fédéral déclinant le nouveau règlement type. D'autres modifications seront proposées pour clarifier la rédaction du règlement, tenir compte des difficultés rencontrées l'an passé et anticiper des difficultés de fonctionnement.

7. Documents ou annexes complémentaires

COMPTE-RENDU ANNUEL SAISON 2024/2025 COMMISSION PARA AVIRON

Président : Guylaine Marchand

Membres : Thierry Oudinet, Yves Lemor, Anne copin de Nayville, Marine Mahieu, Jérôme Pailler

1. Missions et objectifs

Développer l'accueil et la pratique de l'aviron pour les personnes en situation de handicap dans les clubs, en structurant l'offre, en accompagnant les encadrants et en renforçant la visibilité du para-aviron au sein du réseau fédéral.

La commission travaille en étroite collaboration avec les cadres de la fédération : Charlotte Culty sur le para adapté, Germain Pontois sur le Para physique.

2. Activités menées en cours d'année

Communication

- Campagne de communication : affiches, flyers personnalisables, capsules vidéo para-adapté.
- Travail sur les critères de l'option Para du label Station Aviron.

Outils & ressources

- Création d'un livret clé en main pour les établissements spécialisés (IME, ESMS).
- Diffusion du livret auprès des clubs accueillant du public para.
- Équipement de deux yolettes Vega avec sièges para pour faciliter les randonnées.

Formation

- Formation Coach Aviron Handicaps : 12 stagiaires (Nantes, 8–11 novembre).
- Formation Classificateur : 4 stagiaires (Paris, 30 janvier).

Stages & actions sportives – Para Aviron

- Stage détection post-JOP Paris 2024 (Vaires, 9–15 décembre) : 15 rameurs.
- Stages développement – collectif Relève :
 - 17–23/02 : 6 rameurs
 - 17–23/03 : 6 rameurs
 - 1–4/05 : 4 rameurs
 - 4–8/06 (régates internationales) : 7 rameurs
- Stage développement rameurs clubs (20–23/11) : 6 rameurs, 4 entraîneurs.
- Classification : 22 rameurs classifiés physiques, 8 classifiés visuels.
- Recrutement Relève CPSF : 9 observés, 5 orientés vers un club.

Stages & compétitions – Para Aviron Adapté

- Stage Reims (8–10 mai) : 12 athlètes + 5 encadrants.
- Para Regatta Vaires (5–8 juin) : 7 athlètes + 4 encadrants.
- Stage Redon (21–23 novembre) : 10 athlètes (7 présents) + 4 encadrants.
- Annulation Virtus World Indoor Rowing Championships (Turin) malgré 6 athlètes qualifiés.
- Remboursement licences FFA pour les participants aux championnats de France FFSA.

Actions transversales

- Sondage auprès des clubs.
- Communication régulière via la newsletter Club et Territoires pour valoriser les clubs engagés dans le para-aviron.
- Visio d'information :
 - Avec les ligues (octobre) pour expliquer les besoins des championnats régionaux para-aviron adapté.
 - Avec les clubs para-aviron adapté (septembre) pour diffuser les informations 2026.

4. Bilan et réalisations

Développement de la pratique

- 497 licences
- Structuration de la saison sportive grâce au déploiement des championnats régionaux para-aviron adapté.
- Aménagement de la réglementation sportive avec la catégorie « aviron partagé »

Montée en compétence des encadrants

- 12 nouveaux Coachs Aviron Handicaps formés.
- 4 nouveaux classificateurs formés.

Renforcement de l'offre matérielle

- Équipement de yolettes pour faciliter l'accessibilité.
- Mise à disposition d'un livret clé en main pour les établissements spécialisés.

Communication & visibilité

- Production de supports : affiches, flyers, capsules vidéo.
- Valorisation des clubs engagés via newsletter et Visio.

Détection & performance

- Stages de détection et développement très suivis.
- 30 rameurs engagés dans les différents stages Para Aviron.

- 6 athlètes para adapté qualifiés pour les Virtus (compétition annulée).

5. Difficultés rencontrées

- Vidéo “Rame en 5e avec public para” non finalisée.
- Annulation d’une compétition internationale (Virtus Turin) faute de participants étrangers.
- Hétérogénéité des pratiques et besoins entre clubs, nécessitant des visio explicatives.

6. Perspectives & propositions pour l’année suivante

- Travail sur les outils existants pour le développement de la pratique Para et l’accompagnement des clubs

Guylaine MARCHAND
Présidente

**COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2025
COMMISSION Relations internationales**

Membres : Myriam Goudet

1. Missions et objectifs

Assurer un lien entre les activités de World Rowing et la FFA.

Effectuer une veille et une lecture des documents administratifs et des projets au sein de World Rowing

S'assurer de la représentativité de la France au sein des différentes organisations de World Rowing.

2. Activités menées en cours d'année

- Préparation et Participation au congrès quadriennal World en mars 2025,
- Constitution du dossier de la PAIF 2025
- Suivi des circulaires WR 2025
- Préparation et Participation au congrès annuel World Rowing

4. Bilan et réalisations

Bien que le périmètre des actions réalisées soit resté limité, cette année 2025 a permis d'obtenir une lecture approfondie des textes et des statuts de World Rowing. Nous avons également continué à présenter des candidats aux différentes commissions. Même si ces candidatures n'ont pas abouti, elles ont permis de continuer à identifier des candidats potentiels et à faire connaître ces candidats.

5. Difficultés rencontrées

Aucune difficulté particulière n'a été identifiée.

6. Perspectives & propositions pour l'année suivante

Continuer à effectuer ce suivi pour assurer la continuité des actions.

7. Documents ou annexes complémentaires

COMPTE-RENDU ANNUEL SAISON 2025 COMMISSION SCOLAIRE

Présidente : Anne TOLLARD

Membres :

- Anne TOLLARD, professeure EPS collège, LE PERREUX/MARNE, spé collège,
- Luc CRISPON, professeur EPS lycée, ST CASSIEN, spé lycée,
- Florence CAREEL, professeure EPS, ARCACHON, spé collège
- Gaëlle IRAGNE, professeure de français collège, ST MALO, spé mer
- Denis VIQUERAT, professeur EPS, CHAMBERY, spé collège
- Antoine THOMA, professeur EPS collège, LILLE, spé collège et UGSEL,

Arbitre : Amélie ZECH, professeure des écoles,

Cadre technique scolaire : Sébastien GRANIER, CTN Nouvelle Aquitaine,

Invités : /

Mission, objectifs et rôle de la Commission scolaire :

La Commission scolaire, présidée par Anne TOLLARD, réunit des enseignants d'EPS, des cadres techniques et des représentants engagés dans les partenariats scolaires. Elle travaille en lien étroit avec la DTN et formule des propositions au Bureau fédéral.

Ses axes prioritaires :

- Développement de l'aviron en milieu scolaire (collège, lycée),
- Création de passerelles vers les clubs,
- Soutien aux partenariats avec les fédérations scolaires,
- Contribution au Projet fédéral 25/28.

Activités, réalisations, réflexions menées par la commission :

1. La licence S : une passerelle à renforcer :

Rappel du cadre : La licence S (licence scolaire), votée à l'AG de mars 2025 :

- Destinée aux écoliers, collégiens et lycéens pratiquant dans un cadre scolaire ou périscolaire avec pour objectif de les inciter à la pratique en club,
- Nécessite une convention entre club et établissement, Coût : 3 €.

Constat 2025-2026 :

- Démarrage timide en nombre de licences,
- Difficultés d'intégration réelle des élèves dans la vie des clubs,

- Limitation aux créneaux périscolaires freinant le brassage des élèves avec les licenciés traditionnels.

Propositions de la Commission :

Faire de la licence S un véritable outil de fidélisation et non un simple titre administratif :

- Autoriser l'accès aux compétitions régionales et départementales (hors championnats nationaux et épreuves qualificatives),
- Ouvrir la participation au Programme Jeune,
- Permettre la pratique sur d'autres créneaux que le strict périscolaire afin de favoriser l'intégration au club,
- Limiter la licence S à une période courte (3 mois envisagés) et non renouvelable, transformable uniquement en licence A,
- Positionner clairement la licence S comme un tremplin vers l'engagement club.

Objectif stratégique : transformer les élèves scolaires en licenciés durables.

2. Dispositifs pédagogiques et outils scolaires :

- **« Rame en 5e » → évolution vers « Rame au Collège »**

Lancement en 25/26 de l'offre de licence A annuelle aux 60 meilleures performances nationales sur 1 minute, contact pris par les managers de zone pour inciter les jeunes à rejoindre les clubs.

Proposition de faire évoluer le dispositif « Rame en 5e » vers une approche plus large :

- Extension aux cycles 3 et 4,
- Adaptation aux nouveaux programmes,
- Évolution possible du test 1 minute vers un test 30 secondes pour cohérence avec les épreuves jeunes indoor.

- **Amélioration des outils numériques :**

- Création d'un espace enseignant/entraîneur sur le site fédéral avec inscription obligatoire, <https://my-scolaire.ffaviron.fr/login>
- Mise en place d'une liste de diffusion pour renforcer la communication scolaire,
- Intégration du padlet scolaire comme outil de ressources pédagogiques, (« Avi'Santé à l'école », « Avi'ScapeGame » et « Avi'Nature ») <https://www.ffaviron.fr/pratiquer-laviron/les-programmes-federaux/aviron-scolaire/>
- Proposition d'une communication annuelle spécifique à la rentrée (newsletter, site internet <https://scolaire.ffaviron.fr/>, réseaux sociaux, webinaires).

Objectif : mieux outiller enseignants et clubs et structurer un réseau scolaire identifié.

3. Partenariats avec les fédérations scolaires :

- **Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) :**

- Participation active à la Commission Mixte Nationale,
- Vigilance sur les effectifs des Championnats de France UNSS indoor et outdoor,

- Risque de déclassement en simple « épreuve nationale » à l'horizon 2028 si baisse de participation,
- Nécessité de mobiliser les enseignants d'EPS et les clubs sur les championnats académiques.

Proposition : valoriser les clubs engagés dans les compétitions UNSS et renforcer leur reconnaissance fédérale (label, classement spécifique ??).

- **Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) :**

- Signature de la convention nationale en janvier 2026,
- Volonté de structurer un Championnat de France indoor UGSEL,
- Développement du sport partagé et de la formation des jeunes arbitres.

- **Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) :**

- Travail conjoint avec la commission élémentaire,
- Finalisation d'un outil pédagogique destiné aux écoles (CM1-CM2) pour l'organisation de rencontres sportives et associatives,
- Communication auprès des clubs pour renforcer les liens avec les écoles primaires.

4. Formation et culture scolaire dans les clubs :

Constat :

- Les éducateurs arrivant en DEJEPS sans passer par le BP manquent parfois de connaissance du système éducatif,
- Les ressources scolaires sont encore insuffisamment exploitées en formation.

Propositions de la commission :

- Intégrer un module spécifique « aviron scolaire » dans les formations BP et DE,
- Développer une formation spécialisée animée par des enseignants d'EPS et cadres techniques,
- Renforcer la diffusion des outils scolaires en général pour recruter davantage.

5. Fidélisation des jeunes, repenser l'offre sportive :

La Commission alerte sur :

- La baisse d'engagement des lycéens,
- La difficulté à maintenir des jeunes non orientés haut et bon niveau,
- La concurrence d'activités plus souples et moins chronophages.

Pistes proposées :

- Utiliser davantage les épreuves sprint U19 (500 m),
- Mise en place d'animations régionales non qualificatives, accessibles aux licences S et U17,

- Création d'un programme « défis jeunes » combinant indoor, bateau, vélo, multi-épreuves, à l'instar de l'initiative en Rhône Alpes du Nordic Rowing Challenge, <https://www.aviron-auvergne-rhone-alpes.fr/nordic-rowing-challenge-premiere-edition/>
- Valorisation d'une pratique variée (cross-training, formats courts, multi-activités).

Objectif : fidéliser un public intermédiaire, non exclusivement tourné vers la performance nationale.

Perspectives et plan d'actions 2026 :

La Commission propose :

1. Clarifier et faire évoluer la licence S,
2. Valoriser les clubs engagés dans les partenariats scolaires,
3. Construire une offre régionale d'animation sportive accessible aux licences S,
4. Renforcer la présence du scolaire dans les formations professionnelles,
5. Lancer un sondage auprès des clubs sur leurs attentes en matière d'aviron scolaire,
6. Intensifier la communication (à la rentrée, en webinaires, ressources),
7. Structurer et construire le dispositif « Rame au Collège ».

Conclusion :

Les travaux 2025-2026 confirment que le **développement scolaire constitue un levier stratégique majeur pour l'avenir de la Fédération Française d'Aviron.**

La **Commission scolaire réaffirme sa volonté de travailler en cohérence avec le Projet fédéral et les autres commissions** pour structurer une filière jeune attractive, accessible et fidélisante.

La licence S, les partenariats avec l'UNSS, l'UGSEL et l'USEP, ainsi que l'évolution des dispositifs pédagogiques doivent désormais converger vers un objectif clair :

Faire du milieu scolaire une véritable porte d'entrée durable vers les clubs et sécuriser les effectifs jeunes à l'horizon 2028.

Je profite de ce compte rendu pour **remercier les membres de la commission scolaire** qui travaillent depuis un an pour structurer l'offre sportive chez les collégiens et lycéens. Ils sont des personnes précieuses pour le développement de notre sport. N'hésitez pas à les interroger sur les outils pédagogiques, les formations de professeurs d'EPS, les séquences d'aviron scolaires.

Nous aimerions aussi avoir un ou deux élus référents scolaires, par ligue, qui en plus des présidents de ligue, des CTR et TSR seraient le relais des infos scolaires sur les territoires afin de faire grandir notre nombre de pratiquants chez les moins de 18 ans.

Anne NOTTELET TOLLARD

**COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2025
COMMISSION DES ATHLÈTES**

Président : Emma Lunatti

Membres : Valentin Onfroy, Matthieu Androdias, Jeanne Roche, Hugo Beurey

Invités : x

1. Missions et objectifs

Donner du lien entre le terrain (athlètes), les instances dirigeantes et la DTN
Le point de vue côté athlètes

2. Activités menées en cours d'année

Election de la deuxième personne au bureau (toujours en recherche)
Point de situation CNE, mise en place
Bilan de fin d'année Senior A beach et rivière
Présentation de la Commission à Antonio
Point de situation socio pro
Point évoqué équipementier
Point évoqué niveau logistique
Ambassadeur Développement Durable
Point avec Frédéric Andolfi et Jean pierre Bremer

4. Bilan et réalisations

On a rattrapé 15 ans de retard en 1an.

Mise en place kiné sur le CNE acté
Bourse pour CIP

Commission ça amène plus d'ouverture et de transparence
Samy et Seb.T sur le CNE toutes les semaines

5. Difficultés rencontrées

Point CNE (les travaux pas en cours, kayak les horaires, goûter 1/semaine pas en place)
RDV à l'insep pour athlètes Aviron impossible
Mettre au courant les athlètes CNE quand des décisions sont prises (2 nouveaux au CNE Beach)
Salle de muscu pas de vestiaire car Kiné.

6. Perspectives et propositions pour l'année suivante

1 réunion tous les mois de la commission
Trouver la deuxième personne au Bureau
Continuer à travailler sur les sujets
Travail transversal avec BEACH et PARA

7. Divers

Lago Azul (stage) : Proposer des solutions d'annulation pour les stages impactés par des conditions météorologiques extrêmes (intempéries).
Présentation de la commission des athlètes au U23 et U19 durant leur regroupement à Vaires sur Marne

Emma LUNATTI
Présidente de la commission des sportifs de haut niveau

COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2025
COMMISSION SPORTIVE NATIONALE

Président: Jean-Pierre BREMER

Membres: Hugo BEUREY

Henri-Pierre DALL'ACQUA

Belinda DUFOUR

Catherine FAUCHEUX

Marion PESTOURIE

Léo RONCHARD

Accompagnement technique: Alexandre HUSS

Relation DTN: Hélène GIGLEUX

Invités: Christine GOSSE

Anthony LALANDE

Frédéric ANDOLFI

Missions et objectifs.

La mission de la Commission Sportive est de réfléchir à l'offre sportive de la fédération et de proposer au Comité Directeur des évolutions de cette offre et des réglementations qui l'accompagnent.

Parmi les objectifs définis:

Une révision du calendrier national en soulignant l'importance d'harmoniser les calendriers nationaux et internationaux et de définir des objectifs clairs pour nos manifestations.

L'unification et clarification des procédures de mutations et présence des rameurs étrangers dans les championnats: il est nécessaire de trouver un équilibre pour éviter les dérives et certaines formes de « mercenariat ».

Des idées innovantes doivent être étudiées: entente de clubs, prêts de licenciés, etc...

Une révision de nos réglementations sportives et du code des régates.

Une évolution des systèmes d'attribution de points et des classements des clubs qui sont des outils indispensables aux clubs pour valoriser leur travail et leurs résultats mais sont parfois responsables de dérives et aussi d'insuffisances.

Certains thèmes sont naturellement ressortis des différentes enquêtes menées, de la mise en place de groupes de travail, et confirmés lors des dernières rencontres des territoires: difficultés de recrutement, notamment dans les jeunes catégories, et difficultés d'encadrement. Une surcharge de travail sur certaines périodes de l'année avec une fatigue générale de l'encadrement très sollicité sur un nombre importants de week-ends.

Des contraintes financières importantes avec l'enchaînement des championnats, et un nombre important de déplacements.

L'aspect économique pour les organisateurs est évoqué: certains championnats sont déficitaires ou peu attractifs financièrement pour les organisateurs.

Activités menées en cours d'année.

La commission s'est réunis 9 fois sur l'année 2025 dont une fois en présentiel, sur 2 jours, au siège de la FFA, les 17 et 18 août. Une réunion inter-commissions avec les commissions Mer, Para-aviron, Indoor, Scolaire et Universitaire a été organisée avant la validation de la réglementation Sportive 2026.

Les premières réunions ont permis un travail sur l'élaboration du calendrier sportif 2026, une hiérarchisation de nos offres sportives, un travail sur la dénomination des championnats, sur leur lisibilité et la possibilité de médiatisation et de recherche partenariale. Quelques aspects organisationnels des championnats 2025 ont été abordés. Une première proposition de calendrier 2026 a été soumise au Comité Directeur.

Suite à un mécontentement exprimé par de nombreux clubs, notamment sur le positionnement du championnat U19, un questionnaire a été soumis aux clubs avec une réunion organisée à Vichy dans le cadre du Championnat U17 - U23.

Soucieuse de tenir compte de l'avis exprimé par les structures, la commission a proposé une modification du calendrier adopté précédemment, en accord avec les structures organisatrices, en ramenant le championnat Senior - U19 en mai et en supprimant le championnat U23.

La réunion à la FFA des 17 et 18 août a permis de finaliser les modifications réglementaires, notamment sur les problèmes de mutations et nationalités, proposées au Comité Directeur du 28 août, pour application dès 2026. Un travail en profondeur a été entamé sur l'offre contenue dans les différents championnats, les systèmes de progression, avec des modifications importantes du championnat sprint. Suite au questionnaire l'ajout d'un critérium U17 aux championnats de France individuel a été envisagé, ainsi que des modifications des quotas de sélection de Zones. Enfin une révision profonde des attributions de points sur les différents classements est étudiée.

La réunion du 10 septembre a permis de finaliser les propositions de la commission pour la réglementation sportive 2026 avant une dernière étape en réunion inter-commissions.

Une modification allégeant le règlement des nationalités est proposée suite aux retours de notre cabinet juridique.

Enfin, suite aux championnats de France seniors de Mâcon, à l'écoute des clubs, la commission propose le rajout du 4-HPL au programme des championnats de France élite Trophée des Clubs 2026.

Bilans, réalisations et difficultés rencontrées.

La commission a souhaité proposer des changements importants sur notre offre sportive dans un temps contraint par les délais nécessaires à la fois à la désignation des futurs organisateurs et les obligations réglementaires. Nous avons essayé d'être à l'écoute à la fois des clubs, et du Pôle Performance afin de coordonner au mieux les envies et les contraintes de l'ensemble des acteurs de notre sport, au risque de devoir parfois revenir sur certaines propositions.

Le travail de fond sur les appellations, les définitions et les contenus de nos épreuves nationales, l'évolution de nos réglementations, sera mis en oeuvre dès 2026 pour un premier bilan dès la fin de l'année.

Perspectives et propositions pour l'année suivante.

La première préoccupation de la commission sera d'établir le plus tôt possible un projet de calendrier pour la saison 2027.

Nous sommes conscients que le calendrier 2026 ne répondra pas à toutes les attentes et problématiques exprimées en début d'année mais nous savons également que la proposition pour 2027 ne peut attendre l'analyse de la saison 2026. Il y aura forcément encore quelques tâtonnements avant de pouvoir, comme nous le souhaitons, proposer un calendrier satisfaisant et stable, reconductible sur plusieurs années.

Le travail sur les contenus et réglementation continuera avec comme objectifs principaux de favoriser la fidélisation de nos publics, surtout les plus jeunes, et améliorer l'accès vers un plus haut niveau de performance.

**COMPTE-RENDU ANNUEL
SAISON 2025
COMMISSION Tourisme et loisirs sportifs**

Président : Pedro Ferreira

Membres : Martine Scotton, Brigitte Boulard, Claudine Tabet, Florent Leguay, Jean-Michel Brunel

Invités : Aude

1. Missions et objectifs

Développement de la pratique de l'aviron de randonnée et de toutes les activités liées à la pratique non compétitive.

2. Activités menées en cours d'année

- Validation du parcours randon'aviron.
- Proposition de modifications des critères d'attribution du trophée randon'aviron.
- Suivi de la mise en production du nouveau intranet fédéral en ce qui concerne les pratiques aviron de randonnée.

4. Bilan et réalisations

- Mise en place de la dématérialisation du catalogue randon'aviron.
- Première attribution du trophée randon'aviron selon les nouvelles règles.
- Validation du catalogue randon'aviron.
- Choix de la randonnée de l'année.
- Délivrance du trophée à la randonnée de l'année.
- Communication réussie de la randonnée de l'année.
- Équipement de deux yolettes du pack fédéral pour les rameurs en situation de handicap PR1 et PR2.

5. Difficultés rencontrées

- Difficultés d'utilisation de l'intranet FFA.
- Validation hors commission de randonnées inscrites au catalogue ce qui a provoqué le mécontentement des membres de la commission. La commission souhaite être consultée si ces cas se reproduisent.

6. Perspectives & propositions pour l'année suivante

- Accompagnement des structures pour l'ouverture de nouvelles randonnées.

- Gestion plus dynamique du groupe Facebook aviron de randonnée.
- Organisation d'une rencontre des organisateurs de randonnées.
- Développement de la pratique loisir.

Pedro FERREIRA
Président

COMPTE-RENDU ANNUEL / SAISON 2025

COMMISSION UNIVERSITAIRE

Présidente : Mme NOTTELET TOLLARD

Membres :

- **Anne TOLLARD** : présidente de la commission scolaire et universitaire, professeure d'EPS, responsable du service des sports et de l'aviron à l'école des ponts et chaussées,
- **Fabien AUBANEL** : entraîneur à la société des Régates Rennaises, vacataire aviron à l'université de Rennes,
- **Stéphane BLONDEL** : directeur du service des sports à Centrale Supélec,
- **Arnaud ZURETTI** : entraîneur de l'équipe d'aviron à l'ESSEC,
- **Jean-Christophe CABIROL** : entraîneur au TUC, Toulouse Université Club, s'occupe du sport universitaire et scolaire en Occitanie,

Arbitre : **Amélie ZECH**, professeure des écoles,

Invités : **Jérôme BEZIER**, responsable des sports de Polytech Nantes et en charge de l'aviron,

Cadre technique scolaire : **Christophe PIALLAT** : Conseiller technique national, Référent technique à la commission universitaire.

Mission, objectifs de la commission universitaire :

Au cours de la saison 2025, la Commission Universitaire a poursuivi son travail d'intégration et de structuration de la pratique étudiante au sein de la Fédération Française d'Aviron, en cohérence avec les orientations du projet fédéral 2025–2028.

Réunie à trois reprises (mai, juillet et décembre 2025), la commission a concentré ses travaux autour de trois axes majeurs : la structuration des compétitions universitaires, l'évolution de la licence universitaire et le développement de l'attractivité, notamment dans le secteur indoor.

Activités menées en cours d'année, bilan et réalisations :

1. Structuration et coordination des compétitions universitaires :

Un travail approfondi a été mené afin de mieux articuler les compétitions fédérales avec les championnats organisés par la Fédération Française du Sport Universitaire.

L'objectif est triple :

- Améliorer la lisibilité du calendrier pour les établissements et les clubs,
- Éviter les conflits de dates avec les échéances universitaires ou les grandes compétitions fédérales,
- Faciliter la participation en anticipant les contraintes budgétaires et organisationnelles des écoles et universités.

Dans cette perspective, la commission a créé un calendrier national des compétitions universitaires complémentaire à celui de la FFSU avec les championnats de France.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à la valorisation des grandes régates universitaires. La commission souhaite renforcer leur visibilité au sein de la communication fédérale, notamment en intégrant ces événements dans le rétroplanning du service communication, afin de mieux mettre en avant la dynamique universitaire.

Concernant le classement des grandes écoles aux championnats de France FFSU, des propositions ont été formulées pour affiner le système de points, notamment par une pondération tenant compte du nombre d'engagés et par l'intégration élargie de certaines catégories d'embarcations.

2. Évolution de la licence universitaire :

La commission a consacré une part importante de ses travaux à la licence universitaire.

Le constat est le suivant : le nombre de licences U demeure stable depuis 2023 après avoir baissé nettement depuis le covid (725 licences en 2020, 533 en 2021, 498 en 2024, 489 en 2025), alors même qu'un nombre significatif d'étudiants pratique l'aviron au sein des clubs affiliés.

Plusieurs freins ont été identifiés :

- Le cumul de la licence FFSU avec la licence fédérale,
- Le manque de lisibilité des prérogatives spécifiques de la licence U,
- Certaines contraintes administratives liées aux conventions établissement-club,
- L'absence d'avantages suffisamment distinctifs par rapport à la licence FFSU.

Face à ce constat, la commission a formulé plusieurs propositions structurantes :

- La création d'une licence U Découverte à coût réduit, permettant la participation aux compétitions régionales et visant à comptabiliser l'ensemble des étudiants pratiquants au sein de la fédération,
- L'élargissement encadré des prérogatives de la licence U fédérale, notamment sur certaines compétitions nationales hors championnats de France,
- Le maintien du principe de convention annuelle entre établissement et club, garantissant un cadre structuré ;
- La rédaction d'un vade-mecum à destination des clubs pour faciliter l'accueil et la fidélisation des étudiants.

L'objectif poursuivi est de renforcer l'intégration des étudiants dans la vie fédérale et de favoriser leur maintien dans la pratique après leurs études supérieures.

3. Consolider et dynamiser l'offre indoor :

La commission a également étudié les perspectives d'évolution des Championnats de France Indoor universitaires. Si la participation 2025 demeure encourageante, une marge de progression existe. La possibilité d'un format hybride présentiel/distanciel a été analysée ; toutefois, les contraintes techniques et financières importantes conduisent à privilégier, à court terme, le maintien d'un événement présentiel fort.

Plusieurs pistes d'attractivité ont néanmoins été explorées :

- Développement d'épreuves relais ou collectives particulièrement appréciées du public étudiant,
- Réflexion sur des formats combinés associant ergomètre et disciplines de type cross-training,
- Création d'un challenge indoor annuel destiné à animer le réseau universitaire sur l'ensemble de la saison, type 7 défis capitaux,
- Meilleure communication et valorisation des initiatives connectées déjà existantes.

Les évolutions envisagées seront conduites de manière progressive et dans un cadre budgétaire maîtrisé.

4. Renforcer le lien entre étudiants et clubs :

Au-delà des aspects réglementaires et compétitifs, la commission réaffirme que la pratique universitaire constitue un levier stratégique pour le renouvellement générationnel.

Les étudiants représentent :

- Un vivier de futurs licenciés seniors, puis masters,
- De futurs bénévoles et entraîneurs,
- De futurs dirigeants et partenaires,
- De potentiels sponsors ou mécènes de nos clubs et organes déconcentrés.

Dans cette optique, la commission encourage :

- L'ouverture accrue des compétitions régionales aux licences U et/ou FFSU,
- Le développement d'équipages mixtes étudiants/licenciés club,
- La mise en place de tarifs adaptés par les clubs,
- Le partage d'expériences entre structures investies sur le public universitaire.

Conclusion et perspectives / propositions pour 2026 :

La Commission Universitaire inscrit son action dans une logique de structuration, de simplification et d'attractivité.

Dans un contexte budgétaire contraint, les priorités demeurent claires :

- Améliorer la cohérence de l'offre compétitive sur l'année universitaire,
- Moderniser et clarifier la licence universitaire,
- Renforcer les passerelles entre établissements et clubs,
- Consolider la place du public étudiant dans la stratégie fédérale.

La pratique universitaire constitue un maillon essentiel du parcours du rameur et un levier intéressant pour le développement durable de la fédération.

La commission poursuivra ce travail en 2026, en lien étroit avec les services fédéraux, les ligues et les partenaires institutionnels.

Je profite de ce compte rendu pour **remercier les membres de la commission universitaire** qui travaillent depuis un an pour structurer l'offre sportive à l'université et dans les grandes écoles. Ils sont des spécialistes de l'aviron chez les étudiants, des référents pour le développement de notre sport dans les catégories jeune senior et ils sont d'une aide précieuse.

Anne TOLLARD